



AGENDA **2023**

LMGE

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

TECKAUDIO

Sonorisateur d'évènements



Un pro au service de votre évènement

MOTOCROSS - ENDURO - RALLYE - KARTING - CIRCUIT - SPORTS MECANIQUES

L'EXPERT DE LA SONORISATION D'ÉVÈNEMENTS EN EXTÉRIEUR

GAGNEZ EN PUISSANCE ET EN QUALITÉ
AVEC UNE COUVERTURE SONORE
ÉTENDUE ET MAXIMISÉE.

Multi-Zones

Multi-Directionnel

Confort d'écoute

Couverture + large



Teck Audio enseigne du groupe Tec Distribution
5 bis, rue Saint-Claude - 10340 LES RICEYS

 sas.tecdistribution@gmail.com

Pour tout renseignement & devis

 **06 81 96 11 20**



LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
contact@liguemotograndest.fr
www.liguemotograndest.fr



FFM

74, avenue Parmentier
75011 PARIS
Tél. 01.49.23.77.00 - Fax 01.47.00.08.37
www.ffmoto.org - ffm@ffmoto.com

Secrétariat LMGE : Amandine COLLADO - 03 83 18 87 70 - amandine.tessier@liguemotograndest.fr
Victoria MERCIER - 03 83 18 87 68 - victoria.mercier@liguemotograndest.fr
Secrétariat du Président : Pierrette THIRARD - 09 72 50 02 20 - pierrette.thirard@liguemotograndest.fr
Pôle communication et digital : Paul LEMAIRE - 06 31 22 76 46 - paul.lemaire@liguemotograndest.fr

Agenda de la ligue Moto Grand Est Édition 2023. Directeur de la publication: Thierry POMMIER > Responsable de la communication: Paul LEMAIRE
Réviseur : Véronique DOLLAT > Conception/maquette : Edensud.fr > Impression + façonnage : EST IMPRIMERIE
Crédits Photos : LMGE/Freeip/pixabay > 2000 exemplaires > Imprimé sur papier certifié 100%PEFC



Photos utilisées sur la page couvertures : Alex Gremillet (Trial), Aaron Husson (Motocross), Viktor Lespinasse (Vitesse), Thomas Zoldos (Enduro), Sébastien Mayeur (Motoball)

KEJEO.FR

SPÉCIALISTE EN PIÈCES DÉTACHÉES & ÉQUIPEMENTS QUADS & 2 ROUES

The image shows a smartphone screen with the KEJEO.FR website interface. The background of the entire advertisement is a scenic view of a snowy mountain range. In the foreground, a motorcycle is on the left and a quad bike is on the right. A large metal nut is positioned to the left of the phone, and a blue shock absorber is to the right.

KEJEO
acheter, monter, rouler

Recherche par véhicules

Choisir une marque ▼

Choisir un modèle ▼

Recherche par numéro de série

Marque ▼

Numéro de série ▼

Lancer la recherche

kejeo.fr

VOTRE LMGE	6
Le Mot du Président.....	6
Comité Directeur 2020 - 2024.....	8
Comités Départementaux 2023.....	9
Les Clubs.....	12
Comment faire un CASM ?.....	24
Une licence, c'est quoi ?.....	26
Tarif des Licences 2023.....	29
AGENDA 2023	31
CALENDRIER GÉNÉRAL 2023	88



MOTOCROSS motocross / moto ancienne
side / quad

PAGE 95



ENDURO enduro / endurance TT moto
endurance TT quad

PAGE 147



TRIAL

PAGE 163



VITESSE

PAGE 173

PAGE 183



MOTOBALL

page 189



TOURISME

LES COLLÈGES LMGE.....

Collège TECHNIQUE.....	195
Collège des OFFICIELS et de la FORMATION.....	195
Collège QUAD.....	195
Collège CHRONOMÉTRAGE.....	195
Collège ÉDUCATIF.....	197



Chers Amis Sportifs,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison, mon équipe et moi-même sommes heureux de vous présenter notre agenda 2023.

Fort du succès rencontré la saison dernière avec l'Agenda, nous avons reconduit une nouvelle édition prenant en considération l'ensemble de vos retours afin de dynamiser et de coloriser l'ensemble des rubriques. Nous avons ajouté des touches de modernité avec l'apparition des onglets pour vous en faciliter la lecture. Nous avons augmenté la place du semainier pour vous permettre une utilisation plus optimale au quotidien.

Au chapitre des nouveautés, vous pouvez désormais accéder à notre boutique en ligne. Vous y trouverez la vente de produit à l'effigie de la LMGE : un mug, un bonnet, vêtements, objets tendances. D'autres parts, nous avons mis l'accent sur l'offre de billetterie, où vous pourrez retrouver des billets d'entrées pour accéder aux manifestations, stages et autres événements de notre ligue.

Vous pourrez accéder aussi via le site de la ligue, à une nouvelle page de résultat ainsi qu'à de nouveaux espaces pour les clubs, les officiels et les pilotes.

Au chapitre sportif, l'année 2022 a été une excellente saison à tous points de vue, car définitivement débarrassé des contraintes sanitaires, l'ensemble des acteurs de notre sport ont eu accès à un calendrier fourni sur l'ensemble de la saison, avec le retour de toutes les épreuves qui n'ont pu se tenir au cours des saisons 2020-2021. Grâce à l'ensemble de ces manifestations, grâce au dynamisme retrouvé de nos clubs, nous avons réalisé la meilleure année depuis la fusion du Grand-Est, notamment en termes de licences, et de titres fédéraux et c'est pour cela que je souhaite remercier l'ensemble des organisations pour leur dévouement et leur courage à toutes épreuves.

Nous avons décerné des titres de champions de Ligue dans toutes les disciplines. Nous avons pu envoyer des équipes sur toutes les coupes de France où la Ligue a été magnifiquement représentée. Mentions spéciales pour les équipes du Quad et du Tourisme qui ont arraché la victoire avec brio.

Je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à chaque instant, et ce, malgré les difficultés. Ces personnes passionnées qui donnent de leur temps et de leur énergie peuvent se féliciter d'offrir à nos licenciés de beaux sites de pratiques afin que nos pilotes puissent continuer à apprendre, se former et briller dans ce sport que nous aimons tant. Grâce à vous, la LMGE est la plus grande et la plus belle Ligue Moto de France.

Je souhaite associer enfin à notre succès mon équipe Pierrette, Amandine, Victoria et Paul pour leur engagement, leur efficacité et leur dynamisme à mes côtés, sans qui rien ne serait possible, je pense aussi aux membres de mon comité directeur, aux présidents des comités départementaux, des commissions, des collègues et des clubs.

Je vous laisse donc découvrir votre agenda 2023 ainsi que le calendrier de nos épreuves sportives, nous allons avoir une saison qui s'annonce déjà intense et complète dans toutes les disciplines.

Enfin, permettez-moi de vous rappeler de privilégier vos achats chez nos partenaires sans qui tout cela ne serait pas possible.

Sportivement

Mr Thierry POMMIER

Président de la Ligue Motocycliste Grand Est

koesio

CONNEXION MAXIMALE

Contactez nous :

☎ 03 83 36 48 35

✉ contact.est@koesio.com

Spécialisés dans les services du numérique aux entreprises depuis plus de 30 ans, Koesio Grand Est possède 6 domaines d'expertises au service de votre transformation numérique !



Communication



Gestion & Datas



Gestion
Documentaire



Impression



Informatique



Sécurité



4 500
clients



90
collaborateurs



8
agences dans le Grand Est



N°1
dans les PME et les
collectivités locales



6
partenaires sportifs

Implantés sur Nancy, Marly, Épinal, Strasbourg, Bar-le-Duc... Nous assurons la proximité auprès de nos clients !

Une connexion maximale avec vos projets, vos équipes et nos collaborateurs.

koesio.com

COMITÉS DIRECTEUR 2020.2024

BUREAU EXÉCUTIF

Président

POMMIER Thierry

03.87.07.39.52 / 06.86.96.13.22
atpommier@gmail.com

1^{er} Vice-Président

FAIVRE Joël

06.83.23.68.05
faivrejoel@orange.fr

Vice-Président

POIROT Joël

07.45.07.71.26
joelpoirot.moto@gmail.com

Vice-Président

SCHICKEL Jean-Marc

03.89.30.01.36 / 06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com

Secrétaire Général

CASSIN Jérôme

06.81.93.75.13
cassin.jerome2@wanadoo.fr

Trésorier

KAMMER Didier

06.73.13.16.29
didier.kammer@gmail.com

MEMBRES

FAIVRE Nadine

06.88.68.90.97
faivrejoel@orange.fr

RESCHKO-JACQUOT Pascale

06.30.33.92.78
p.jacquot@motoball.fr

CHEURLIN Nicolas

03.25.29.78.86 / 06.47.35.85.62
n.cheurlin@orange.fr

COLLOT Thierry

06.80.42.23.74
thierry.c2@orange.fr

GABREAUX Mickael

06.12.60.54.97
micka.gabreaux@orange.fr

JANODET Jean-Philippe

06.12.03.24.11
mcvbruche@sfr.fr

KAUDERER Pascal

06.89.11.10.54
pascal.kauderer@gmail.com

LAGAUDE Frédéric

07.85.58.79.62
lagaude.frederic@orange.fr

LEBEGUE François

06.07.08.74.16
f.lebegue@lcindustries.fr

ROSSI Mario

06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com

SEGUIN Philippe

06.41.61.31.30
seguinphilippe@orange.fr

SOT Michel

06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

Médecin

HUNTZINGER

Pierre-Marc

06.89.32.28.83
huntzingerpierremarc@gmail.com



CMD 57

Comité motocyclisme départemental de Moselle

Passage CASM et Guidons FFM

Moto à disposition des moto clubs
mosellans pour animations
et découverte du sport motocycliste







Email : cdm57050@gmail.com - Tél. 06 08 64 07 82

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX 2023

08 **ARDENNES**
Pas de bureau élu

10 **AUBE**
Président : SOT Michel
06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr

51 **MARNE**
Président : BRUGNON Gilbert
03.26.54.30.03
comite.moto51@gmail.com

52 **HAUTE-MARNE**
Présidente : PIROLLEY Patricia
06.43.03.46.53
patricia.pirolley@gmail.com

54 **MEURTHE-ET-MOSELLE**
Président : ZIMMER Henri
03.54.51.64.53 / 06.26.03.23.54
cdmoto54@gmail.com

55 **MEUSE**
Président : NEIMER Florent
06.23.39.17.43
florent.neimer@aol.fr

57 **MOSELLE**
Président : GOUX Jean Noël
06.08.64.07.82
jean-noel.goux@wanadoo.fr

67 **BAS-RHIN**
Président : GASSERT Jacques
06.20.75.09.82
gassert.jacques@wanadoo.fr

68 **HAUT-RHIN**
Président : HIGY Jean-Paul
06.80.21.47.90
jp.higy@batim-sarl.com

88 **VOSGES**
Président : POIROT Joël
07.45.07.71.26
joelpoirot.moto@gmail.com



Pour beaucoup de pratiquants et même de dirigeants de clubs,

les raisons d'être, le fonctionnement ou même l'existence du Comité Motocycliste Départemental du Bas-Rhin restent parfaitement inconnus. Les clubs bas-rhinois en font partie gratuitement. Le comité a son siège au domicile ersteinois de son président.

Si le CMD 67 n'a pas le poids du foot, du basket ou du tennis, il est néanmoins pris en considération par les organismes publics dont Jeunesse et Sports, la Collectivité Européenne d'Alsace et le Conseil Régional.

Le Comité a pour but d'organiser, diriger et développer le sport moto sous le contrôle de la FFM et de la LMGE se proposant en particulier d'encourager et de coordonner l'activité des clubs, d'accueillir et d'examiner leurs vœux et suggestions.

Cette mission s'exerce notamment en direction de la Préfecture. En effet, deux membres du bureau du Comité siègent au sein de la Commission Départementale de Sécurité Routière 67 (CDSR) qui délivre les divers arrêtés d'homologation des circuits, de déclarations et d'autorisations de manifestations. Le titulaire Jacques Gassert et le suppléant Pascal Lambert, respectivement président et trésorier du Comité apportent aide et assistance aux organisateurs lors de l'élaboration des dossiers et leur présentation devant la CDSR.

Chaque année, le Comité organise des stages avec un encadrant qualifié. En 2022, le club soutien a été le Moto Club Gazelec de Strasbourg. Ont été proposés des stages pour des jeunes pilotes de tous niveaux en disciplines Trial et MX. A été également mise en place une Commission d'Officiels pour faciliter la tâche des clubs organisateurs. Son président, Jean Philippe Janodet accueillera avec plaisir les officiels qui voudront bien le rejoindre. Les organisateurs peuvent s'adresser à cette commission pour compléter leurs officiels manquants.

C'est également le Comité qui organise les CASM (Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste), examen qui permet à toute personne à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir.

Le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la Fédération Française de Motocyclisme et à ses Ligues Régionales. Valable à vie, il est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

Le responsable de ces CASM est le breveté d'Etat :

Thierry FRANTZ
2, rue des Cerisiers 67140 ANDLAU,
Port : 06 71 72 79 36
mcandlau@wanadoo.fr

Le Comité ne manque pas de représenter le sport moto à chaque occasion qui se présente. Il a ainsi été présent, avec le Moto Club d'Andlau lors de son Salon de la Moto le 20 février 2022 et avec le Moto Club Gazelec de Strasbourg, à l'occasion du Salon Auto Moto organisé à Strasbourg au Wacken du 21 au 23 octobre 2022.

Son bureau est actuellement composé comme suit :

Président : Jacques GASSERT
18, rue des Aulnes 67150 ERSTEIN
06 20 75 09 82 - gassert.jacques@wanadoo.fr

Vice-président : Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Gal de Gaulle 67190 MUTZIG
06 12 03 24 11 - mcvbruche@sfr.fr

Trésorier : Pascal LAMBERT
70, rue des Jésuites 67100 STRASBOURG
06 67 76 43 05 - lbt.pcl59@gmail.com



Les circuits de motocross dans le Haut-Rhin, du Nord au Sud

Vous trouverez les renseignements pour chaque circuit auprès du club qui le gère, dans la liste des clubs du Haut-Rhin.

Bergheim : MC Bergheim

Ste Croix en Plaine : MC de la Plaine

Osenbach : MC les Crampons d'Osenbach

Fessenheim : MX Générations

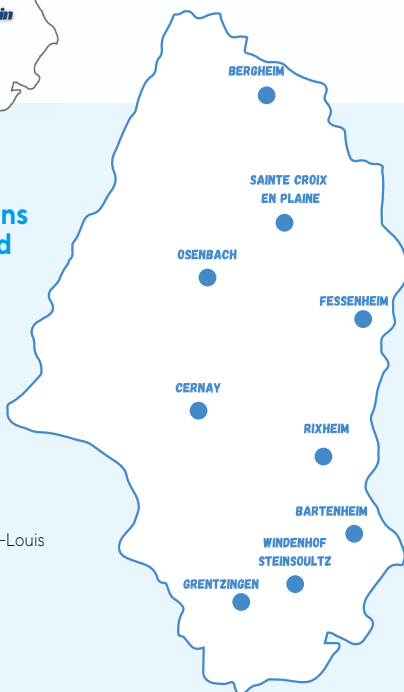
Cernay : MC du Vieil Armand

Rixheim : MC Rixheim

Bartenheim : MC des 3 Lys de St-Louis

Steinsoultz (Supermotard) : MC des 3 Lys de St-Louis

Grentzingen : MC Grentzingen



École de moto tout-terrain pour petits et grands

- Sur le site de Bartenheim, au bord de l'A 35
- Plateau éducatif, petite piste, grande piste.
- Cours dispensés par moniteur diplômé, motos fournies.
- Possibilité de location de motos de cross pour adultes.

Pour tous renseignements, tarifs, horaires, inscriptions

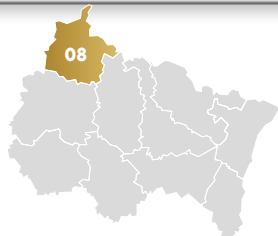
Appelez le 07 63 70 11 07



LES CLUBS



Scannez les QR-codes pour suivre l'actualité de votre club sur Facebook et partagez vos meilleurs moments de la saison !



ARDENNES



MC CHARLEVILLE MEZIERES

EN ARDENNES C0056

Président : Gérald DEREGARD

1, LOT Le Bourguignon

08450 CHEMERY-SUR-BAR

06.89.56.62.67

mccma@orange.fr



CLUB MOTO PLATEAU

DE ROCROI C0710

Président : Stéphane LECOESTER



32, rue de la 6^{ème} DIC

08240 SOMMAUTHE

06.74.84.65.19

stephane.lecoester@orange.fr

 + site : mcpr.over-blog.com



ARDEN MOTO PASSION C1857

Président : Francis DARDARD



11, rue de Day

08130 NEUVILLE DAY

07.57.50.74.49

arden.moto.passion@hotmail.fr



MOTO CLUB DU PAVILLON C2030

Président : Denis DETOUCHE



87 bis des Noues

08380 LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

06.75.63.86.82

mcpavillon@gmail.com



AMICALE MOTOCROSS

DE SOMMAUTHE C2216

Président : Jean-Noël DELANDHUY



46, rue de la 6^{ème} DIC

08240 SOMMAUTHE

03.24.30.06.10/06.81.94.08.68

jean-noeldelandhuy@orange.fr



MC DES BUTTES DE BEAUREGARD C3188

Président : Jean PIRE

19, rue Grandes Chaudières

08230 TAILLETTE

03.24.54.10.84/06.80.60.12.52

jean.pire5@orange.fr



MOTO CROSS DE LA VALLÉE

DE LA MEUSE C3203

Présidente : Mireille BRIARD

12, rue des Forrières

08120 BOGNY SUR MEUSE

06.71.39.27.48

franck.mireillemotocross@hotmail.fr



LES FRANCS MOTARDS

RETHELOIS C3351

Président : Christian BOURGERIE

Quai Gaignot

08300 RETHEL

06.84.95.74.60

fmrrethel@gmail.com



MOTO CLUB RCLs C3561

Président : Jordan DUPONCHEEL



49, route de Coulommès

08310 PAUVRES

06.75.72.02.65

jordan.duponcheel@laposte.net





AUBE



SPORTING UNION MOTO DE L'AUBE TROYES (SUMA) C0074

Président : Yvan GEORGE



31 rue aux moines
10000 TROYES
06.09.93.87.87
sumamotoball10@orange.fr
f + site : www.sumamotoball.fr



UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE C0075

Président : Michel SOT



5, Grande Rue
10440 TORVILLIERS
03.25.79.91.68/06.11.42.82.60
m.sot@orange.fr



MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS C0231

Président : Fabrice PIELTIN

36, rue de Mondeville



10200 CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE
06.82.07.85.01
fabrice.pieltin@orange.fr



MOTO CLUB RICEYS ET ENVIRONS C0768

Président : Emilien LAMOUREUX

4 BIS, rue du sénateur Lesache



10340 LES RICEYS
06.85.42.74.58
mcriceys@gmail.com
Emilien.lamoureux@hotmail.fr
f + site : mcriceys.wixsite.com



MOTO CLUB MAILLY LE CAMP C1199

Président : Laurent CHAPLAIN



3, rue des Vignettes
10320 MAILLY-LE-CAMPS
06.40.45.22.91
motoclub-mailly@orange.fr



MOTO CLUB DE NEUVILLE C1237

Président : Basile GAUTHEROT

22, rue de la 2^{ème} DB

10110 BUXIERE SUR ARCE

06.12.70.28.53 - basile.gautherot@gmail.com

Secrétaire : Myriam DELINE MANNOURY

2, rue du Bois - 10250 NEUVILLE SUR SEINE

03.25.38.21.80 - champagne.dmt@wanadoo.fr



MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE C1859

Président : Patrick GAASCH



6 BIS, avenue Général Leclerc
10110 BAR SUR SEINE
06.24.16.38.34
gaasch.p@orange.fr



MC MARIGNY C2357

Président : Alexis HAXAIRE



7 BIS, avenue Saint Louis
10280 SAINT MESMIN
06.13.02.74.61
i.brouillard.ib@gmail.com



ASS DU DOMAINE DE FOOLZ C2523

Président : Nicolas CHEURLIN



Ferme de Foolz
10110 BOURGUIGNON
03.25.29.78.86
asdomainedefoolz@gmail.com



MOTO CLUB DES 3 COMMUNES C2981

Président : Ludovic DUJANCOURT



28, rue Neuve
10170 LES GRANDES CHAPELLES
06.50.44.22.33
mc3c10@gmail.com

**MX TEN PIT C3039**

Président : Dominique CELCE
 7, rue Grattepain
 10110 LOCHES SUR OURCE
 06.81.86.09.99
 dominique.celce@orange.fr

**MX2J C3305**

Président : Joël BECARD
 14, rue des Anciens Combattants
 10190 MESNIL SAINT LOUP
 06.83.18.12.12
 joel.pere@hotmail.com

**ESSOYES TT C3465**

Président : Marc VIGNERON
 8, rue du Suchot
 10110 LANDREVILLE
 06.76.97.68.07
 essoystt10@gmail.com
+ site : essoyes-tt.webnode.fr

**MX VAL DE SEINE C3531**

Président : Damien HUGOT
 6, rue de Bichery
 10250 NEUVILLE SUR SEINE
 03.25.38.54.25/06.47.33.91.98
 dametmel@orange.fr

**MOTO CLUB SAINT-PHALOIS C3697**

Président : Martial BOUILLOT
 8, route de la loge
 10130 ST PHAL
 06.74.34.67.91
 mcstphalois@hotmail.fr

**RVA CHAVANGES C3708**

Président : Ludovic DANIEL
 Mairie de Chavanges Pl. de l'Église,
 10330 CHAVANGES
 06.50.96.97.35 - rva.chavanges@gmail.com
 Secrétaire : Christelle CHAPPAT
 12, grande rue
 51290 CHAPELAINE
 06.42.98.70.70
rva.chavanges@gmail.com

**MARNE****MOTO CLUB CERCLE DE L'AMITIE HERMONVILLE C0222**

Président : Xavier PLAQUIN
 1, allée Henri Clouzot
 51430 TINCQUEUX
 03.26.85.33.72
plaquin.xavier@neuf.fr

**MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE C0291**

Président : Guillaume BOUXIN
 20, rue des Frères Navlet
 51000 CHALON EN CHAMPAGNE
 06.83.64.58.75
info.mvcc@gmail.com
+ site : www.mvcc.fr

**MOTO CLUB EPERNAY C0339**

Président : Gilbert BRUGNON
 6, allée de la Forêt - 51200 ÉPERNAY
 03.26.54.30.03
motoclubepernay@orange.fr
+ www.motoclubepernay.com

**UNION MOTO DE LA MARNE C0553**

Président : Franck GENESTE
 4, rue des remparts
 51490 EPOYE - 06.79.75.48.58
 Secrétaire : Séverine GENESTE
severinegeneste@hotmail.fr

**MOTOBALL CLUB VITRYAT C0995**

Président : Christian DENIZET
 27, rue des Sorbiers
 51300 FRIGNICOURT
 03.26.74.48.10/06.03.83.32.32
christiandenizet@gmail.com



**MOTO CLUB MANRE C0190**

Président : Adrien SÉJOURNANT



16, Grande Rue
51240 CERNON
06.33.00.28.72
contact.motoclubmanre@gmail.com

**TEAM MENOU MOTO CROSS C2511**

Président : Pascal TOULMONDE



18, rue de la Haute Maison
51800 SAINTE MENEHOULD
06.84.43.91.16
toulmonde0015@orange.fr

**MX SAINT JUST SAUVAGE C3128**

Président : Mathieu RONFLETTE

33, Grande Rue - 10190 DIERREY SAINT PIERRE
07.81.45.64.79 - mathieu.ronflette@gmail.com



Secrétaire : Jean-François PETERLE
14 Grande Rue - 10510 CHATRES
06.44.26.99.13
Jean-francois.peterle@orange.fr

**MOTO CROSS BARBONNE FAYEL C3134**

Président : Lionel LAUNAY



2, chemin de Choisel
51220 BARBONNE FAYEL
06.71.57.07.47
mcbf@live.fr

**SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES C3144**

Président : Raphaël RAMBOUT

14 TER, rue des Lavois
51170 AOUGNY
07.83.90.96.86
mxsavigny51@orange.fr

**SPORT MECANIQUE LOISIRS C3610**

Président : Didier PLANSON

2, rue du Maréchal
51290 ARZILLIERES-NEUVILLE
06.11.95.25.49
did.di-700@hotmail.fr

HAUTE-MARNE**MOTO CLUB HAUT MARNAIS C0424**

Président : Nicolas VERNAY

7, rue des Lauriers



52800 NOGENT
07.87.89.87.92
pascale.verney@orange.fr
+ site : moto-club-haut-marnais52.assoc.eu

**MOTO CLUB CHALINDREY C1029**

Président : Philippe POINSEL



Rue des Lavandières
52500 ROUGEUX
03.25.87.40.01
philippe.poinssel@orange.fr

**MOTO CLUB LATRECEY C1044**

Président : Étienne LABBÉ

8, rue de la Rieppe - 52210 DANCEVOIR
06.84.09.06.43 - etienne.labbe0030@orange.fr

Secrétaire : Damien DEMANGEOT
2, rue de la Rieppe - 52210 DANCEVOIR
07.86.81.28.74 - mclatrecey52@gmail.com

**CHAUMONT ENDURO 52 C2258**

Président : Francis FELS

6, rue Jéudy - 10200 THIL
06.81.63.63.78 - francis.fels@wanadoo.fr
Secrétaire : Patricia PIROLLEY



1, impasse du Moulin
52700 BRIAUCOURT
06.43.03.46.53
patricia.pirolley@gmail.com





V.R.O.A.M. C2285

Président : Christian PIENNE
6, rue des 3 Mares
52100 VILLERS EN LIEU
03.25.56.18.00/06.65.36.63.91
asso.vroam@orange.fr
f + site : www.vroam.fr



TEAM ENDURO PASSION C3227

Président : Jérôme ADAM
Chez ADAM Peinture rue de la Gare
52230 POISSONS
06.08.00.15.27
dukti52@hotmail.fr
Secrétaire : Laurent CHANGENET
9 BIS Chemin du Haut Mont 51250
SERMAIZE LES BAINS
06.47.72.36.83
laurent.changenet@orange.fr
f



GONCOURT QUAD NATURE C3608

Président : Philippe LARCHÉ
Chez Monsieur HINZELIN Henri
68 avenue du Président Kenedy
88300 NEUFCHATEAU
03.25.32.68.59
goncourtquadnature@free.fr
Secrétaire : Philippe CABOCHE
03.25.31.56.08
f + site : goncourtquadnature.free.fr



MOTO CLUB DE ROLAMPONT C3343

Président : Cyril DAREY
4, rue du Pierge
52340 AGEVILLE
06.36.71.87.44
cyril.darey@orange.fr
f + site : mc-rolampont.clubeo.com



MOTO CLUB D'ALLICHAMPS C3565

Président : Jimmy BEURVILLE
47, impasse de la Fontaine
52130 ALLICHAMPS
06.77.95.48.74
beurville.jimmy@free.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE



MOTO CLUB AUBOUÉ C0076

Président : Pascal SCHMITT
20 rue de la Vignotte
57530 MARSILLY - 06.80.98.64.41
pascal.schmitt5713@gmail.com
Secrétaire : Florence SCHMITT
20 rue de la Vignotte 57530 MAR-
SILLY 03.87.76.82.96
f



STANISLAS MOTO CLUB C0874

Président : Michel DEMANGE
17, Grande Rue - 54290 HAUSSONVILLE
06.18.44.99.64 - demange-michel@hotmail.fr
Secrétaire : Lionel THIRIAT
409, avenue de Boufflers
54520 LAXOU - 07.81.73.94.99
lthiriat8@gmail.com
f



M.FOYER RURAL DE FAULX C1066

Président : Dominique GRANDIEU
40, route de Bratte - 54760 FAULX
06.80.64.22.76 - dominique.grandieu@orange.fr
Secrétaire : Rachel GRANDIEU
40, route de Bratte
54760 FAULX
06.76.82.74.43
f + site : valdelorraineclassic.com



MOTO CLUB DE LUNEVILLE C1559

Président : Gérard LAGUERRE
8, rue du Commandant Lanrezac
54300 LUNEVILLE
06.80.14.93.99
gegemotoclub@gmail.com
f



P.A.M. MOTO QUAD C2366

Président : Quentin BRICLOT
304, avenue Victore Claude
54700 BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON
06.87.52.32.60



briclotquentin@hotmail.fr
École de conduite :
Quentin BRICLOT
06.87.52.32.60



ASS MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN C3164



Président : Frédéric DENIS
117, rue Carnot 54550 MAIZIÈRE
fred.denis54@orange.fr
f + site : www.helloasso.com/associations/as-maizieres



MOTO CROSS MONT BONVILLERS C3440

Président : Raphaël CLÉMENT
4, montée des Vignerons
57100 THIONVILLE
06.79.51.86.98
secretariat.mcmb@gmail.com



MOTOCROSS CLUB DU PAYS-HAUT C0000

Président : Cyrille BARTOLACCI
4, rue de l'Église
54860 CRUSNE
07.62.20.34.36
mcdph54@gmail.com
f + site : www.mcph54.fr



BICQUELEY MOTOCROSS C3615

Président : Quentin NOWAK
47, rue André David
54170 OCHEY
06.24.84.07.62
bicqueley-moto-cross@outlook.com



CUTRY CROSS CLUB C3578

Président : Loïc TASCHET
24, Grande Rue
54650 SAULNES
06.66.82.54.10
cutrycrossclub@outlook.fr



MEUSE



MOTO CLUB SAINT MIHIEL C0520

Président : Mario ROSSI
17, rue des Écoles
55300 DOMPCEVRIN
06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com
Secrétaire : Jocelyne ROSSI



17, rue des Écoles
55300 DOMPCEVRIN
06.03.93.74.54
jocelynerossi@gmail.com



MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN C0522

Président : Florent NEIMER
16, rue des Prés
55100 HAUDAINVILLE
06.23.39.17.43
florent.neimer@aol.fr
Secrétaire : Eric BERNARDIN
12, rue des Vosges
55100 VERDUN
06.74.51.54.70
motoclubdeverdun@aol.fr



MOTO CLUB DE MAZEL C0568

Président : Yves GERVAISE
3, voie Sacrée
55260 ERIZE LA GRANDE
06.78.01.76.68
ygervaise@gmail.com
Secrétaire : Charlotte BARDOU
06.79.89.68.63
charlotte.lilou@hotmail.fr





MOTO CLUB ÉVASION COMMERCIEEN 55 C2520

Président : Jean-Marc GUELLER



34, Grande Rue
55300 BUXIÈRE SOUS LES COTES
03.29.90.00.66/06.70.30.61.38
Jean-marc.gueller@wanadoo.fr



CLUB TP 55 C2727

Président : Xavier DI NATALE

40, rue Charles Péguy



55400 ETAIN
06.75.13.80.31
clubtp55@orange.fr

+ site :

www.team-performance-55.com



MOTO CLUB STAINOIS C3117

Président : René SCHMIT



28, avenue du Breuil
55400 ETAIN
03.29.87.02.82/06.10.48.47.88
reneschmit55@aol.com



MOTO CLUB REVIGNY C3513

Président : Sullivan LECOCQ



57, rue du Stade
55800 CONTRISSON
07.86.22.11.14
motoclubrevigny@gmail.com



MX MOULINS MOTOCUB C3550

Président : Frédéric LAGAUE



Les Hauts de Mouzon
55700 MOULINS SAINT HUBERT
07.85.58.79.62
lagaude.frederic@orange.fr



MX DES FOSSES C3207

Président : Steven CHANNANT



4, rue du Mont
55270 SEPTSARGES
06.21.14.16.05
channant.steven@gmail.com



MOSELLE



UNION MOTO BITCHOISE C0147

Président : Pascal KAUDERER



50, rue du Maréchal Foch
57230 BITCHE
06.89.11.10.54
secretariat@umbitchoise.com

+ site : www.umbitchoise.com



MOSELLE MOTO CLUB C0608

Président : Maryline HEMMERLIN



96, route de Plappeville
57050 LE BAN SAINT-MARTIN
06.17.95.19.38
mosellemotoclub@gmail.com

+ site : mosellemc.fr



MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE C0902

Président : Jean-Noël GOUX

56, rue des Ponts - 57970 KUNTZIG



06.08.64.07.82
Jean-noel.goux@wanadoo.fr
Correspondance :

6, rue Kléber - 68390 SAUSHEIM

+ site : tttmc.fr

MOTO CLUB DES CORBEAUX C1471

Président : Philippe SOLLMEYER

1, rue des Peupliers - 67260 SCHOPPERTEN

03.68.04.46.51/06.35.15.08.13

philippe.sollmeyer@sfr.fr

Secrétaire : Thomas GRESSEL



26, rue de Grunenwald
67430 WALDHAMBACH
06.81.67.68.72

tom.gressel@neuf.fr




MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER C1533

Président : Jean-Marie LACROIX
 90 Grande Rue - 57660 BIDDING
 06.74.59.18.07 - lacroixjeanmarie57@gmail.com
 Secrétaire : Franck ANIN



8, impasse Eberhart
 57520 LIXIN-LES-ROUHLING
 03.87.09.33.36/06.87.49.16.94
 mxfranck@hotmail.com
f + site : mcc-leyviller.fr


MC 3 FRONTIERES C3281

Président : Sylvain ISARNO
 15, rue de la Liberté - 57390 AUDUN LE TICHE
 07.60.03.87.82



secretariat-mcph@hotmail.fr
f + site : mcph-bure.e-monsite.com


MOTO CLUB LES GORETS C2060

Président : Thierry WAHL
 3 TER route de Saint-Avold - 57260 VERGAVILLE
 06.16.63.33.39 - thierry.wahl@laposte.net
 Secrétaire : Jessica DE PASSOS



1, place du Général de Gaulle
 57170 CHÂTEAU-SALINS
 06.98.05.56.02
 jessica.depasseos@exteriormedia.fr
f


BAS-RHIN

SCHWEYEN M.X. C2112

Président : Felix MAURER
 55 rue d'Urbach - 57720 EPPING
 06.85.93.43.03 - arnaud.maurer@sfr.fr



Secrétaire : Arnaud MAURER
 55 rue d'Urbach 57720 EPPING
 06.71.15.89.29
 arnaud.maurer@sfr.fr
f motocross-schweyen.com


A.O. GAZELEC STRASBOURG C0383

Président : Pascal LAMBERT
 CMCAS de Strasbourg
 A.O. Gazélec Sports Mécaniques



4, rue de Sarrelouis
 67000 STRASBOURG
 06.67.76.43.05
 lbt.pcl59@gmail.com
f


QUAD NEUF ARGANCY C2354

Président : Gilles BERTRAND
 65 rue Saint-Odile
 57780 ROSSELANGE
 06.01.91.74.87
 bertrand.gilles57@gmail.com


MOTO CLUB MOTHERN C0609

Président : Christophe SCHMITT
 12, rue des Vignes
 67470 MOTHERN
 06.68.77.88.23
 motoclub.mothern@orange.fr
f + site : www.mxmothern.com


MCC CREHANGE BAMBI C3186

Président : Jérôme BOUR
 44, rue Weygand
 57490 L'HOPITAL
 06.35.27.39.17
 jerome469@sfr.fr


MOTO CLUB RIEDELTZ C0769

Président : Jean-Luc PFENNIG
 3, rue du Sud
 67350 ENGWILLER
 06.27.07.66.58
 mcriedeltz@free.fr



**MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE** C0943Président : Jean-Philippe JANODET
10, avenue du Général de Gaulle - 67190 MUTZIG06.12.03.24.11 - mcvbruche@sfr.fr
Secrétaire : Hélène JANODET
mcvbruche@sfr.fr**MOTO CLUB DU RIED** C3083

Président : Daniel BRAUN

1, rue Neubruch
67820 WITTISHEIM
03.88.85.80.66/06.77.93.87.06
danielchantal.braun@wanadoo.fr + site : www.mcried.fr**MOTO CLUB D'ANDLAU** C1884

Président : Thibault FRANTZ

2, rue des Chênes
67210 OBERNAI
03.88.08.44.77
thibault.frantz@gmail.com**TRIAL CLUB DU BAN DE LA ROCHE** C0339

Président : Dominique HOLFERT

9, rue des Serruriers
67150 ERSTEIN
07.84.31.73.83
trialclub.bandelaroches@gmail.com**KLASS GP** C3612

Président : Jérôme KREBS

3, impasse de la Manufacture
67310 WASSELONNE
06.61.74.19.05
krebsjerome51@gmail.com + site : www.klassgp.com**MOTO CLUB DE RHINAU** C3562

Président : Alain VASSON

8, rue de la Dordogne

67860 RHINAU
06.82.26.09.75
alain.va@orange.fr + site : moto-rhinaiu.jimdosite.com**MOTO CLUB DE LA ZORN** C2044

Président : Thierry POMMIER

12, rue de la Chênaie

57370 ST-JEAN-KOURTZERODE

06.86.96.13.22 - atpommier@gmail.com

Secrétaire : Francis CHARRON
10, rue de Neuchâtel
67640 FEGERSHEIM
06.75.64.10.65 + site : www.motoclubzorn.fr**EQUI-QUAD ALSACE** C2812

Président : Pascal BURSTERT

1 A, Hergauchamps

68160 STE MARIE AUX MINES

03.89.58.57.79

Secrétaire : Marion BURSTERT

1 A, Hergauchamps

68160 STE MARIE AUX MINES

**TEAM SUPERMOTARD 67** C2924

Président : Yannick MANGIN

15 A, rue de la Dordogne
67860 RHINAU
06.85.02.78.02yann.mangin1@gmail.com
 + site : www.supermotard67.fr



HAUT-RHIN



MOTO CLUB DE RIXHEIM C0418

Président : Fabrice WENZINGER



7, impasse des Vignobles
68270 WITTENHEIM
09.53.05.53.69/06.34.44.96.83
mxfactory@bbox.fr



NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER C0620

Président : Jean-Marc SCHICKEL

6 Grande Rue - 68380 BREITENBACH



03.89.30.01.36/06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com

+ site : www.nouveau-moto-club-de-munster.net



MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS C0000

Président : Jean-Paul HIGY



24 A, avenue du Général de Gaulle

68300 SAINT LOUIS

06.80.21.47.90

jp.higy@batim-sarl.com

+ site : mc3lys.free.fr



MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND CERNAY C0983

Président : Laurent LILLER



6 impasse Victoria

68780 SOPPE-LE-BAS

06.07.23.95.27

mxmcva@gmail.com



MOTO CLUB BERGHEIM C1242

Président : Charles GREINER



2, rue de l'Oberberg

68340 RIQUEWIHR

03.89.47.86.22/06.20.62.20.17

anthony.greiner@sfr.fr



MOTO CLUB DE GRENTZINGEN C1406

Président : Audrey SCHUDY



1, rue du Jura

68960 GRENTZINGEN

03.89.07.94.78/07.81.37.85.78

lucien@hotmail.fr



MOTO CLUB LES CRAMPONS D'OSENBACH C1555

Président : Mathieu MOLTES



10, rue du Moulin

68570 OSENBACH

03.89.97.60.03/06.61.76.03.70

mathieu.moltes@bbox.fr



MOTO CLUB DE LA PLAINE C1820

Président : Christophe ZEMB

18, rue des jardins

68127 STE-CROIX-EN-PLAINE

06.82.22.32.49

zembchris@gmail.com

Secrétaire : Gilles GUTHMANN



5, rue des Vergers

68250 PFAFFENHEIM

06.71.10.52.09

troycorser11@gmail.com



UNION MOTOCYCLISME BITCHOISE SECTION ELSASS C2485

Président : Alain ROECKEL

28 route de Zinswiller - 67110 OBERBRONN

06.15.33.50.94 - secretariat@umbitchoise.com



MOTO CLUB PASSION VITESSE C2934

Président : Thierry SELIG



19 A, rue de Geispitzen

68440 SCHLIERBACH

06.14.55.20.78

moto@passionvitesse.com

+ site : www.passionvitesse.com



MOTO CLUB ARTZENHEIM C3122

Président : Bruno HAUMESSER
17, rue Oberfeld
68320 RIEDWIHR
06.45.84.44.41
mc.artzenheim@gmail.com



MOTO CLUB ZONE 68 C3398

Président : Michel LAUCHER
8, rue de l'Hôpital
68360 SOULTZ-HAUT-RHIN
06.30.24.98.23
mczone68soulz@gmail.com



MX GENERATIONS C3571

Président : Yves KINDBEITER
2 C, rue des Tilleuls
68740 FESSENHEIM
06.64.69.94.84
yves.kindbeiter@laposte.net



MOTO CLUB DE L'ANNEAU DU RHIN C3635

Président : François RINALDI
Anneau du Rhin F - 68127 BILTZHEIM
03.89.49.99.00
mc@anneau-du-rhin.com



+ site : www.anneau-du-rhin.com

TMB RACE ACADEMY C3552

Président : NDIAYE Brian
52 A rue du raisin 68700 CERNAY
07.86.11.22.65 - tmb.race.academy@gmail.com
Secrétaire : EHRET Gaétan
29 rue de Thann 68460 LUTTERBACH
07.70.70.73.13 - ehret.gaetan@hotmail.fr

VOSGES



MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES C0428

Président : Jérôme CUNAT
19 Pâquis des Cailles - 88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06.76.29.26.96 - cunat.jerome@orange.fr
Secrétaire : Mickaël GRANDEMANGE
124 A, rue de la May
88200 ST-ETIENNE-LES-REMIREMONT



+ site :

www.trialhautesvosges.fr



SECTION MOTO LA BRESSAUDE C0469

Président : Damien ANTOINE
10, rue de la Distillerie
88310 CORNIMONT
06.15.59.81.37
damienantoine2@aol.fr



+ site :

www.mclabressaude.fr



MOTO CLUB SAINT DIE DES VOSGES C0806

Président : Yannick DIDIER
165, rue des Bruyères
88600 LAVAL-SUR-VOLOGNE
06.77.99.85.58
didierco@wanadoo.fr



+ site :

www.motoclubsaintdie.com



MOTO CLUB SPINALIEN C0871

Président : Tony MANRIQUE
36 TER, rue d'Alsace - 88000 DEYVILLERS
06.08.66.34.61 - tony.manrique@wanadoo.fr
Secrétaire : Sébastien BOLLINGER
3 BIS, rue de Longchamps
88000 JEUXEY
06.19.32.55.21



+ site :

www.motoclubspinalien.com

**MOTO CLUB GRANGES
SUR VOLOGNE C1175**

Président : Frédéric SOMARE

14 bis Frambéménil
88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE
03.29.57.53.56/06.07.39.13.42
fred.somare@orange.fr**AMICALE DE MOTO-CROSS
DE GIRONCOURT SUR VRAINE C3278**

Président : Stephen BONIFACE

38 rue d'Oellevile
88500 TOTAINVILLE
07 70 26 72 60
stephenboniface1991@gmail.com**MOTO CLUB R.N. 66 C1429**

Président : David DIEUDONNÉ

1A, rue de la Noiregoutte - 88560 ST-MAURICE-

SUR-MOSELLE
06.25.33.78.77
motoclubrn66@gmail.com

+ site :

www.lacoursedanslaboue.com**FONTENOY MOTO CLUB C3553**

Président : Vincent JACQUEZ

6, place du Centre - 88240 TREMONZEY

06.40.33.29.31

jacquezvincent88@hotmail.fr
Secrétaire : Mathilde HEITZ
06.12.03.37.50
heitzmathilde88@gmail.com**ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE C2210**

Président : Roger TOUSSAINT

7, traverse des Grands-Vaux 88250 LA BRESSE

03.29.25.58.46/06.83.37.52.68

contact@moto88.com
Secrétaire : Thomas TOUSSAINT
03.29.25.58.46/06.71.10.18.27
contact@moto88.com +site : motos88.com**LIFFOL MOTO VERTE C3701**

Président : Jérémy VOIRIOT

1, chemin du chevreuil
88300 CERTILLEUX
06.73.97.50.60
mamouth-88@hotmail.fr**MOTO VERTE HAUTES-VOSGES
ENDURO C0428**

Président : Régis FRANCOIS

58, Le Pâquis des Cailles

88120 BASSE-SUR-LE-RUPT
06.71.72.56.36
rfrancois2@wanadoo.fr

+site :

www.motovertehautesvosges.com**MIDREVAUX MOTO CLUB C3102**

Président : Denis RICHAUME

2, chemin du Rendez-Vous
88630 MIDREVAUX
06.88.78.72.67
richaume.denis@neuf.fr

COMMENT FAIRE SON CASM ?

Qu'est-ce que le CASM ? Le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste est un examen qui permet à toute personne, à partir de 12 ans et ne possédant pas le permis de conduire, de pratiquer en terrain ou circuit fermé, le sport motocycliste (moto ou quad) en compétition officielle, épreuve de masse ou de loisir. Le CASM est valable à vie.

Depuis le 1^{er} Septembre 2005, le CASM est obligatoire pour les nouveaux licenciés qui souhaitent obtenir une licence compétition annuelle.

L'EXAMEN

Il se déroule, en 2 parties, sur une journée :

► **Théorie « questionnaire à choix multiples » (40 questions en 40 minutes) sur :**

- la connaissance des drapeaux,
- les règles de sécurité en compétition,
- la réglementation sportive,
- le rôle et le respect des officiels,
- la sécurité routière,
- l'environnement.

► **Pratique sous forme d'exercices axés sur la maîtrise de la moto.**

Le pack comprend :

- un guide du stagiaire pour qu'ils puissent connaître le contenu,
- un passeport de validation.

Un Certificat reconnu par les pouvoirs Publics

En effet, le CASM est un certificat officiel dont l'organisation et la délivrance sont confiées par délégation à la FFM. Plus de 10 000 diplômes sont délivrés par an.

LE CASM : OÙ, QUAND, COMMENT ?

Dans chaque région, les Ligues Motocyclistes Régionales (LMR) proposent un calendrier de sessions CASM.

Une démarche simple :

- Contactez votre Ligue, faites le choix de votre session, confirmez votre inscription.
- Une convocation et des informations utiles vous seront alors adressées.
- Des dispenses et/ou des équivalences sont accordées sous certaines conditions. Téléchargez les règles en vigueur ainsi que les procédures pour bénéficier d'une dispense ou d'une équivalence.
- Pour préparer votre examen, téléchargez le livret du pilote (à droite dans l'image).

Qu'est-ce que les Guidons ?

Il s'agit d'un programme national de validation des acquis techniques et des connaissances de base liées au motocyclisme : 3 niveaux sont proposés : Bronze, Argent, Or

L'examen, s'inscrire et passer un guidon, c'est :

- Apprendre les bases du pilotage, les principes de sécurité et les règles du sport motocycliste
- Valider un niveau de pilotage et accéder à des activités correspondant au niveau acquis
- Disposer d'un outil national d'évaluation permettant de regrouper des pilotes de même niveau lors des rencontres éducatives d'approche sportive.

LES GUIDONS : OÙ, QUAND, COMMENT ?

Les guidons sont délivrés au sein de la Ligue Moto du Grand-Est par des éducateurs « motos » habilités.

Le pack « Guidon » comprend :

- 1 Livret de validation, 1 diplôme, 1 insigne et un autocollant.

Pour tout renseignement sur la délivrance des guidons merci de contacter le secrétariat de la LMGE.

DRAPEAUX EN USAGE SUR LES ÉPREUVES MOTOCYCLISTES 2023

Signaux d'information



Signal de départ d'une course.
Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.



Fin de la course ou des essais.
En vitesse, ouverture de la piste aux non-compétiteurs.



Signal de dépassement.



La piste est libre de tout danger.

Signaux d'injonction



Signal d'arrêt pour le motocycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.

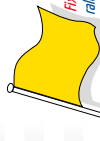


Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.



Le pilote portant le numéro indiqué par le commissaire doit immédiatement quitter la piste.

Signaux de danger



Fixe - Danger, ralentir et défendre de dépasser.



Agité - Danger immédiat, ralentir et défendre de dépasser. Le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.



Attention ! Piste glissante, changement d'adhérence.



Motocross - Fixe : Personnel médical sur la piste, rouler avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.



Motocross - Agité : Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours, rouler avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter.

Signaux spécifiques



Vitesse : Un véhicule est au ralenti sur la piste, le dépassement de celui-ci est autorisé.



Vitesse : Il est présenté sur ordre de la Direction de course lorsqu'il commence à pleuvoir.



Vitesse : Panneau présenté avec l'ensemble des drapeaux jaunes agités quand un safety-car emprunte la piste. Le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.



Courses sur piste : Annonce le dernier tour.

Présentation des drapeaux



Drapeau fixe
Drapeau agité en 8
Double drapeau jaune agité
Drapeau agité de haut en bas

Se reporter aux règlements spécifiques de chaque discipline pour l'utilisation de ces drapeaux.

UNE LICENCE C'EST QUOI ?

QUE VOUS APPORTE UNE LICENCE FFM ?

Après l'achat d'une moto et d'un équipement, la souscription à une licence annuelle est l'étape ultime pour vous permettre de pratiquer au quotidien, en loisir ou en compétition. Vous rejoignez un maillage associatif de 1280 moto-clubs, 850 sites homologués et 100 000 bénévoles pour vous accompagner dans votre pratique sportive. Surtout, être adhérent vous offre une couverture avec une assurance Individuelle Accident et Responsabilité Civile. Aussi, il vous sera possible de souscrire à des garanties complémentaires.

ZOOM SUR LES GRANDES FAMILLES DE LICENCE

Plusieurs types de licences sont proposés par la Fédération Française de Motocyclisme. **La souscription s'effectue en ligne sur notre espace licencié, en quelques clics !**

LA LICENCE ENTRAÎNEMENT

La licence Entraînement (à partir de 6 ans) :

Pas de compétition, que des entraînements. On entre ici dans le cadre d'une pratique loisir, accessible dès 6 ans via le dispositif de découverte sportive développé par nos ligues régionales, nos comités départementaux ou nos moto-clubs. Les certificats médicaux sont valables trois saisons consécutives pour toutes les disciplines : motocross, vitesse, enduro, trial...

LES LICENCES COMPÉTITION

Si vous envisagez de participer à un Championnat régional ou national, une course, ou tout simplement vous entraîner sur une piste homologuée par la Fédération Française de Motocyclisme, une licence « sport » est impérative. Mais comment souscrire celle adaptée à vos besoins parmi toutes celles proposées ? Revue d'effectif !

La licence compétition (à partir de 6 ans) :

Comme son nom l'indique, c'est la licence indiquée pour participer à des épreuves sportives, que vous désiriez disputer un championnat (niveau régional et/ou national) dans son intégralité, ou juste une épreuve. La Fédération a créé différentes licences compétition pour correspondre aux profils de ses licenciés, même les plus spécifiques (side-cariste, pilote de motoball, de moto ancienne...).

Pour prétendre à une licence compétition, il vous faudra fournir à la souscription un certificat médical (daté de moins de 1 an). Aussi, vous devrez avoir validé, suivant votre âge, un guidon ou le certificat d'aptitude au sport motocycliste (CASM).

LA LICENCE TOURISME

La licence Tourisme permet d'accéder à un large programme d'activités fondées sur la convivialité et la découverte des régions, notamment autour des épreuves comptant pour le Championnat éponyme, sans garantie d'assurance.

LES LICENCES D'OFFICIELS

Sans bénévolat, le sport moto n'existerait certainement pas. Ainsi, nous avons spécifiquement développé une offre pour celles et ceux qui souhaitent s'investir au sein d'une structure fédérale ou autre. Au tarif unique de 35 euros, les licences d'officiels permettent de vous couvrir dans votre activité avec une assurance individuelle accident et responsabilité civile.

- **Licence Officiel** : directeur de course, arbitre, commissaire sportif, technique ou de piste.
- **Licence Dirigeant (sans qualification)** : bénévoles œuvrant à l'animation et l'encadrement d'un moto-club.
- **Licence « Corps médical »**
- **Licence « Officiel stagiaire »**

LES AUTRES LICENCES

- **Licence d'assistant** : mécanicien, panneuteur.
- **Licence éducateur** : pour les titulaires d'un titre, d'un diplôme ou d'une certification professionnelle autorisant l'enseignement du sport motocycliste.

NOUVEAUTÉ RÉGLEZ VOTRE LICENCE 2023 EN 10 FOIS AVEC FLOA

Afin de mieux maîtriser votre budget sport, la Fédération a mis en place la possibilité de régler votre licence annuelle FFM* en 10 mensualités avec FLOA Bank.

Exemple : Pour la souscription d'une licence entraînement (NET), payez 21,53 euros par mois**.

Lors de votre souscription, dans l'étape de paiement, sélectionnez paiement 10 fois FLOA et laissez-vous guider afin de renseigner les éléments nécessaires pour la réalisation de votre dossier. La réponse est immédiate, n'impactant pas la validation de votre licence.

PASS'SPORT 50€ DE RÉDUCTION SUR LE TARIF LICENCE

Le dispositif du Pass'Sport mis en place par l'État est renouvelée. Pour rappel, il permet de bénéficier de 50€ de réduction sur le tarif de la licence. Cette allocation de rentrée sportive s'adresse aux mineurs et aux majeurs jusqu'à 30 ans qui sont éligibles soit à :

- l'allocation de rentrée scolaire de 6 à 17 ans révolus ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé de 6 à 20 ans ;
- l'allocation aux adultes handicapés de 16 à 30 ans ;
- la bourse étudiante

Comment bénéficier de cette aide à la prise de licence ?

Les modalités d'utilisation du Pass'Sport pour la souscription d'une licence de pratique FFM sont très simples :

- Se connecter sur l'intranet de la Fédération à l'adresse <http://licence.ffmoto.net/>
- Effectuer une demande de licence en ligne et à la question sur l'éligibilité au dispositif du Pass'Sport répondez « oui » ;
- Renseigner le code reçu par e-mail et SMS à l'en-tête du Ministère des Sports dans la case correspondante ;
- Après validation de votre Pass'Sport par les services de la Fédération, connectez-vous sur votre espace pour procéder au règlement de votre licence. La déduction de 50 € sera automatiquement appliquée.

*sous réserve d'acceptation de votre dossier par FLOA Bank et pour un montant égal ou supérieur à 100€.

**hors cotisation club.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q1 Comment souscrire une licence ?

Rendez-vous sur l'espace intranet réservé aux licenciés : <http://licencie.ffmoto.net/>. S'il s'agit de votre première demande de licence, vous serez invité à créer un compte. A défaut, connectez-vous avec vos identifiants.

La licence vous sera demandée à chaque fois que vous pénétrerez sur un site affilié à la FFM, piste de motocross, circuit de vitesse, club de trial... ou lorsque vous vous inscrirez à une compétition. Un conseil, donc, ne la perdez pas !

Q2 Combien de temps est valable une licence annuelle ?

Une licence annuelle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Q3 Combien de temps est valable un certificat médical ?

Pour souscrire une licence de compétition, un nouveau certificat médical vous sera demandé chaque saison. Pour les licences d'entraînement, votre certificat médical sera valable 3 saisons.

Q4 Qu'est-ce qu'une Assurance en responsabilité civile (RC) ?

En vous licenciant à la FFM, vous souscrivez une assurance pour les dommages que vous pourriez causer à autrui en pratiquant la moto. C'est une obligation légale.

Q5 Qu'est-ce qu'une Assurance pour dommages corporels (individuelle accident) ?

C'est le fait de s'assurer contre les préjudices corporels subis après un accident. Peu importe que vous soyez ou non responsable.

Q6 Le CASM est-il obligatoire ?

Le CASM pour Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste est un examen théorique et pratique nécessaire à la pratique du sport moto en compétition. Il est obligatoire à partir de 12 ans. Pour connaître la procédure d'attribution du CASM par dispense de la partie pratique ou par équivalence, flashez ce QR-code :



Q7 Les licences sont-elles valables pour la pratique de toutes les disciplines ?

Seules les licences Nationale Compétition (NCO), Nationale Entraînement toutes disciplines (NET), Nationale Entraînement Jeunes (ETJ) et Nationales Jeunes (NJ1, NJ2, NJ3, NJ3C) vous permettent de pratiquer toutes les disciplines de la Fédération sans distinction.



TARIFS DES LICENCES 2023

Code	LICENCES COMPÉTITION	Tarifs
NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	300 €.. Part assurance... 70 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car (dès 14 ans)	225 €.. Part assurance... 70 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans)	220 €.. Part assurance... 65 €
NTR	Nationale Compétition Trial (dès 15 ans)	265 €.. Part assurance... 65 €
NVE	Nationale Nouvelle Mobilité Électrique (dès 7 ans)	160 €.. Part assurance... 39 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	225 €.. Part assurance... 49 €
MAT2	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	160 €.. Part assurance... 39 €

Code	LICENCE ENTRAÎNEMENT	Tarifs
NET	Nationale Entraînement toutes disciplines (dès 12 ans)	205 €.. Part assurance... 49 €
ETR	Nationale Entraînement Trial (dès 6 ans)	105 €.. Part assurance... 19 €
ETJ	Nationale Entraînement Jeunes (6 - 11 ans)	110 €.. Part assurance... 27 €

Code	LICENCES JEUNES	Tarifs
NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	185 €.. Part assurance... 38 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	225 €.. Part assurance... 65 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	260 €.. Part assurance... 69 €
NJ3C	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus)*	260 €.. Part assurance... 69 €

* CASM obligatoire

Code	LICENCES HANDICAP	Tarifs
NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	300 €.. Part assurance... 70 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (Compétition interdite)	205 €.. Part assurance... 49 €

Code	AUTRES LICENCES	Tarifs
LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €.. Part assurance... 3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €.. Part assurance... 3 €
TIM	Team Manager	45 €.. Part assurance... 3 €

Code	LICENCES OFFICIELS	Tarifs
LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €.. Part assurance... 1 €
OFF**	Officiel (dès 16 ans)	35 €.. Part assurance... 1 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €.. Part assurance... 1 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €.. Part assurance... 1 €

**** ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.**

Pour toute information contacter votre Ligue régionale.

Code	LICENCE TOURISME	Tarifs
NTO		40 €.. Part assurance... 1 €

22^e de Lorraine Val de Lorraine Classic

D 90
FAULX



25 - 26 MARS 2023



Grand Est
Région Champagne-Ardenne Lorraine

ValdeLorraineClassic.com

MEURTHE
MOSELLE

Bassin de
Pompey
Communauté de Communes

27 LUNDI

28 MARDI

MARS 2023

1^{ER} MERCREDI

2 JEUDI

3 VENDREDI

4 SAMEDI

5 DIMANCHE

6 LUNDI

7 MARDI

8 MERCREDI

9 JEUDI

10 VENDREDI

11 SAMEDI

12 DIMANCHE

13 LUNDI

14 MARDI

15 MERCREDI

16 JEUDI

17 VENDREDI

18 SAMEDI

19 DIMANCHE

20 LUNDI

21 MARDI

22 MERCREDI

23 JEUDI

24 VENDREDI

25 SAMEDI

26 DIMANCHE

27 LUNDI

28 MARDI

29 MERCREDI

30 JEUDI

31 VENDREDI

1^{ER} SAMEDI

2 DIMANCHE

3 LUNDI

4 MARDI

5 MERCREDI

6 JEUDI

7 VENDREDI

8 SAMEDI

9 DIMANCHE

10 LUNDI

11 MARDI

12 MERCREDI

13 JEUDI

14 VENDREDI

15 SAMEDI

16 DIMANCHE

CHAMPIONNAT DE LIGUE
GRAND EST 125 CC
CHAMPIONNAT DE ZONE **ALSACE LORRAINE**

CHAMPIONNAT DE FRANCE
QUAD
30 AVRIL
2023



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

ENTRÉE 10€ GRATUIT -14 ANS
STEINBOURG 67



17 LUNDI

18 MARDI

19 MERCREDI

20 JEUDI

21 VENDREDI

22 SAMEDI

23 DIMANCHE

24 LUNDI

25 MARDI

26 MERCREDI

27 JEUDI

28 VENDREDI

29 SAMEDI

30 DIMANCHE

1^{ER} LUNDI

2 MARDI

3 MERCREDI

4 JEUDI

5 VENDREDI

6 SAMEDI

7 DIMANCHE

8 LUNDI

9 MARDI

10 MERCREDI

11 JEUDI

12 VENDREDI

13 SAMEDI

14 DIMANCHE

15 LUNDI

16 MARDI

17 MERCREDI

18 JEUDI

19 VENDREDI

20 SAMEDI

21 DIMANCHE

22 LUNDI

23 MARDI

24 MERCREDI

25 JEUDI

26 VENDREDI

27 SAMEDI

28 DIMANCHE

29 LUNDI

30 MARDI

31 MERCREDI

1^{ER} JEUDI

2 VENDREDI

3 SAMEDI

4 DIMANCHE

5 LUNDI

6 MARDI

7 MERCREDI

8 JEUDI

9 VENDREDI

10 SAMEDI

11 DIMANCHE

12 LUNDI

13 MARDI

14 MERCREDI

15 JEUDI

16 VENDREDI

17 SAMEDI

18 DIMANCHE

19 LUNDI

20 MARDI

21 MERCREDI

22 JEUDI

23 VENDREDI

24 SAMEDI

25 DIMANCHE

26 LUNDI

27 MARDI

28 MERCREDI

29 JEUDI

30 VENDREDI

1^{ER} SAMEDI

2 DIMANCHE



PEUGEOT

Garage **CARVALHO**

Agent PEUGEOT

Service mécanique et carrosserie

Dépannage

Ventes et réparations

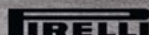
toutes marques

30 ROUTE DE MONT SUR MEURTHE

54360 BLAINVILLE SUR L'EAU

Tél : 03-83-75-76-01 Fax : 03-83-75-76-11

E-mail : garagecarvalho@orange.fr



Ouvert 7/7
de 10h00 à 00h00

LE
PETIT
ROHAN

Bar - Brasserie

EN HIVER Chalet avec raclette / pierrade

6 place du Général de Gaulle 67700 Saverne

Tél: 03 88 91 18 38 | www.lepetitrohan.com



3 LUNDI

4 MARDI

5 MERCREDI

6 JEUDI

7 VENDREDI

8 SAMEDI

9 DIMANCHE



EDITION 2023

**Rendez-vous les
15 - 16 Juillet**

VERDUN

photo Jean DG Vidéo

10 LUNDI

11 MARDI

12 MERCREDI

13 JEUDI

14 VENDREDI

15 SAMEDI

16 DIMANCHE

17 LUNDI

18 MARDI

19 MERCREDI

20 JEUDI

21 VENDREDI

22 SAMEDI

23 DIMANCHE

24 LUNDI

25 MARDI

26 MERCREDI

27 JEUDI

28 VENDREDI

29 SAMEDI

30 DIMANCHE



LE MEILLEUR DU SUPERMOTARD FRANÇAIS - 6 ÉPREUVES - ADULTES ET JEUNES

5 ET 6 AOÛT 2023



CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD

ENTRÉE
10€

MIRECOURT (88)
PÔLE MÉCANIQUE / ZONE AÉROPORT



› 250 PILOTES › 16 COURSES › 5 CATÉGORIES



WWW.SUPERMOTARD-FRANCE.FR

31 LUNDI

1^{ER} MARDI

2 MERCREDI

3 JEUDI

4 VENDREDI

5 SAMEDI

6 DIMANCHE

7 LUNDI

8 MARDI

9 MERCREDI

10 JEUDI

11 VENDREDI

12 SAMEDI

13 DIMANCHE

14 LUNDI

15 MARDI

16 MERCREDI

17 JEUDI

18 VENDREDI

19 SAMEDI

20 DIMANCHE

21 LUNDI

22 MARDI

23 MERCREDI

24 JEUDI

25 VENDREDI

26 SAMEDI

27 DIMANCHE

28 LUNDI

29 MARDI

30 MERCREDI

31 JEUDI

SEPTEMBRE 2023

1^{ER} VENDREDI

2 SAMEDI

3 DIMANCHE

4 LUNDI

5 MARDI

6 MERCREDI

7 JEUDI

8 VENDREDI

9 SAMEDI

10 DIMANCHE

11 LUNDI

12 MARDI

13 MERCREDI

14 JEUDI

15 VENDREDI

16 SAMEDI

17 DIMANCHE

18 LUNDI

19 MARDI

20 MERCREDI

21 JEUDI

22 VENDREDI

23 SAMEDI

24 DIMANCHE

25 LUNDI

26 MARDI

27 MERCREDI

28 JEUDI

29 VENDREDI

30 SAMEDI

1^{ER} DIMANCHE

2 LUNDI

3 MARDI

4 MERCREDI

5 JEUDI

6 VENDREDI

7 SAMEDI

8 DIMANCHE

9 LUNDI

10 MARDI

11 MERCREDI

12 JEUDI

13 VENDREDI

14 SAMEDI

15 DIMANCHE

16 LUNDI

17 MARDI

18 MERCREDI

19 JEUDI

20 VENDREDI

21 SAMEDI

22 DIMANCHE

23 LUNDI

24 MARDI

25 MERCREDI

26 JEUDI

27 VENDREDI

28 SAMEDI

29 DIMANCHE

OCTOBRE 2023

SEMAINE 44

30 LUNDI

31 MARDI

NOVEMBRE 2023

1^{ER} MERCREDI

2 JEUDI

3 VENDREDI

4 SAMEDI

5 DIMANCHE

6 LUNDI

7 MARDI

8 MERCREDI

9 JEUDI

10 VENDREDI

11 SAMEDI

12 DIMANCHE

13 LUNDI

14 MARDI

15 MERCREDI

16 JEUDI

17 VENDREDI

18 SAMEDI

19 DIMANCHE

20 LUNDI

21 MARDI

22 MERCREDI

23 JEUDI

24 VENDREDI

25 SAMEDI

26 DIMANCHE

27 LUNDI

28 MARDI

29 MERCREDI

30 JEUDI

1^{ER} VENDREDI

2 SAMEDI

3 DIMANCHE

4 LUNDI

5 MARDI

6 MERCREDI

7 JEUDI

8 VENDREDI

9 SAMEDI

10 DIMANCHE

11 LUNDI

12 MARDI

13 MERCREDI

14 JEUDI

15 VENDREDI

16 SAMEDI

17 DIMANCHE

18 LUNDI

19 MARDI

20 MERCREDI

21 JEUDI

22 VENDREDI

23 SAMEDI

24 DIMANCHE

25 LUNDI

26 MARDI

27 MERCREDI

28 JEUDI

29 VENDREDI

30 SAMEDI

31 DIMANCHE

1^{ER} LUNDI

2 MARDI

3 MERCREDI

4 JEUDI

5 VENDREDI

6 SAMEDI

7 DIMANCHE

8 LUNDI

9 MARDI

10 MERCREDI

11 JEUDI

12 VENDREDI

13 SAMEDI

14 DIMANCHE

15 LUNDI

16 MARDI

17 MERCREDI

18 JEUDI

19 VENDREDI

20 SAMEDI

21 DIMANCHE

22 LUNDI

23 MARDI

24 MERCREDI

25 JEUDI

26 VENDREDI

27 SAMEDI

28 DIMANCHE

29 LUNDI

30 MARDI

31 MERCREDI

1^{ER} JEUDI

2 VENDREDI

3 SAMEDI

4 DIMANCHE

5 LUNDI

6 MARDI

7 MERCREDI

8 JEUDI

9 VENDREDI

10 SAMEDI

11 DIMANCHE

12 LUNDI

13 MARDI

14 MERCREDI

15 JEUDI

16 VENDREDI

17 SAMEDI

18 DIMANCHE

19 LUNDI

20 MARDI

21 MERCREDI

22 JEUDI

23 VENDREDI

24 SAMEDI

25 DIMANCHE

26 LUNDI

27 MARDI

28 MERCREDI

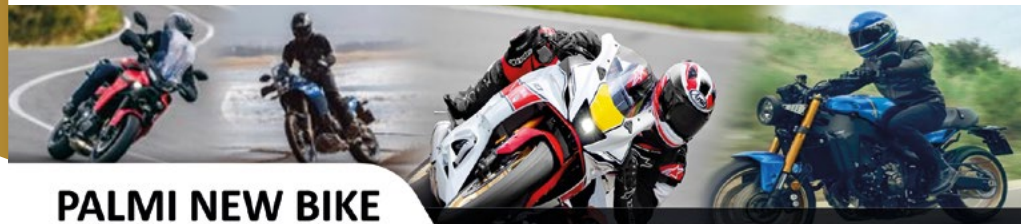
29 JEUDI

MARS 2024

1^{ER} VENDREDI

2 SAMEDI

3 DIMANCHE



PALMI NEW BIKE

MOTO SCOOT QUAD SSV EQUIPEMENT

3, IMPASSE MARCEL BROT - NANCY

 MOTOCROSS

19/03/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) TEAM ENDURO PASSION EPIZON (52 - Haute-Marne)
02/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DU VIEIL ARMAND CERNAY (68 - Haut-Rhin)
02/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE BOUCONVILLE (08 - Ardennes)
10/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE SAINT-MIHIEL SAINT-MIHIEL (55 - Meuse)
10/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE (10 - Aube)
16/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN VERDUN (55 - Meuse)
23/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES 3 LYS ST-LOUIS BARTENHEIM (68 - Haut-Rhin)
30/04/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ÉLITE CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE LA ZORN STEINBOURG (67 - Bas-Rhin)
01/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB HAUT MARNAIS POULANGY (52 - Haute-Marne)
06/05/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE 24MX TOUR
07/05/2023	(ÉLITE / JUNIOR / MX ESPOIRS 85) UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE BITCHE (57 - Moselle)
08/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DU CERCLE DE L'AMITIÉ HERMONVILLE (51 - Marne)
14/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO-CLUB HOMBURG-BUDANGE (57 - Moselle)
14/05/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 125cc CHAMPIONNAT RÉGIONAL UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE MONTGUEUX (10 - Aube)



motors@orange.fr - 03.83.43.55.06





www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89



YAMAHA

21/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MOTHERN MOTHERN (67 - Bas-Rhin)
28/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB REVIGNY REVIGNY SUR ORNAIN (55 - Meuse)
04/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MANRE MANRE (08 - Ardennes)
04/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE BOURG BRUCHE (67 - Bas-Rhin)
11/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOSELLE MOTO CLUB ROZERIEULLES (57 - Moselle)
11/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD TAILLETTE (08 - Ardennes)
17/06/2023	MOTOCROSS NOCTURNE TEAM MENOUC MOTOCROSS SAINTE MENEHOULD (51 - Marne)
25/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES 3 COMMUNES LE CHENE (10 - Aube)
25/06/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB SPINALIEN EPINAL (88 - Vosges)
02/07/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE BITCHE (57 - Moselle)
09/07/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE SOMMAUTHE (08 - Ardennes)
15/07/2023	MX MASTER KIDS
16/07/2023	MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN VERDUN (55 - Meuse)
23/07/2023	MONTÉE IMPOSSIBLE SECTION MOTO LA BRESSAIDE LA BRESSE (88 - Vosges)
05/08/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD
06/08/2023	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)
06/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) MOTO CLUB CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES AMBLY (08 - Ardennes)

MOTORS54 : 1, RUE DU PONT DE VILLEY - 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL

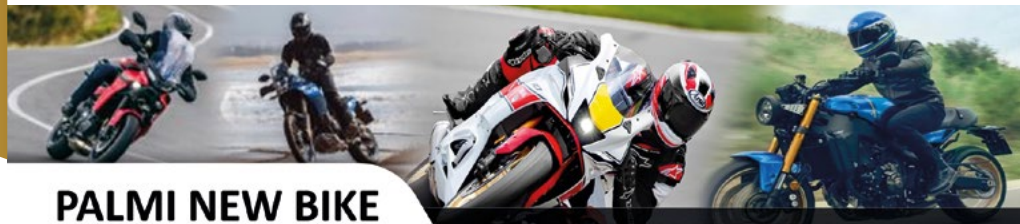


**ROYAL
ENFIELD**



FANTIC
motor





PALMI NEW BIKE

MOTO SCOOT QUAD SSV EQUIPEMENT

3, IMPASSE MARCEL BROT - NANCY

15/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MAILLY LE CAMP.....MAILLY LE CAMP (10 - Aube)
20/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) CHAUMONT ENDURO 52.....CHAUMONT (52 - Haute-Marne)
27/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MX SAINT JUST SAUVAGE.....SAINT JUST SAUVAGE (51 - Marne)
27/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB ÉVASION COMMERCIEN 55.....COMMERCY (55 - Meuse)
02/09/2023	MOTOCROSS NOCTURNE MOTO CLUB DE SAINT-MIHIEL.....SAINT-MIHIEL (55 - Meuse)
10/09/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MIDREVAUX MOTO CLUB.....MIDREVAUX (88 - Vosges)
10/09/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE.....DROUPT SAINTÉ MARIE (10 - Aube)
17/09/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL FONTENOY MOTO CLUB.....FONTENOY-LE-CHÂTEAU (88 - Vosges)
24/09/2023	HORS CHAMPIONNAT (COURSE SUR PRAIRIE) MOTO CLUB DE LA PLAINE.....SAINTÉ CROIX EN PLAINE (68 - Haut-Rhin)
24/09/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI.....ROCROI (08 - Ardennes)
01/10/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (COURSE SUR PRAIRIE) RVA CHAVANGES.....MARGERIE HANCOURT (51 - Marne)
08/10/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL TEAM MENOU MOTOCROSS.....SAINTÉ MENEHOULD (51 - Marne)
22/10/2023	HORS CHAMPIONNAT (COURSE SUR PRAIRIE) MOTO CLUB D'ANDLAU.....EPFIG (67 - Bas-Rhin)



QUAD SSV

motors@orange.fr - 03.83.43.55.06



90





www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89

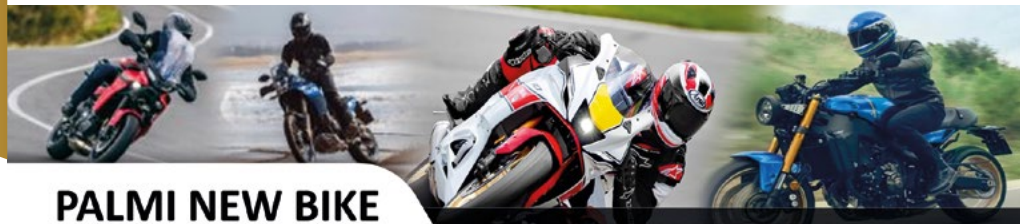


ENDURO

12/03/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURO) MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE GYE SUR SEINE (10 - Aube)
25/03/2023	VAL DE LORRAINE CLASSIC - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)
26/03/2023	M.FOYER RURAL DE FAULX FAULX (54 - Meurthe-et-Moselle)
02/04/2023	TRI-SPORT - HORS CHAMPIONNAT (ENDURANCE T.T.) ESSOYES T.T. ESSOYES (10 - Aube)
15/04/2023	2 x 6 HEURES MOTOS RETROS (ENDURANCE T.T.)
16/04/2023	LES FRANCS MOTARDS RETHOIS RETHEL (08 - Ardennes)
23/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURO SPRINT) SECTION MOTO LA BRESSAUDE LA BRESSE (88 - Vosges)
30/04/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO) ARDEN MOTO PASSION VOUZIERES (08 - Ardennes)
21/05/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO) MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI ETEIGNIERES (08 - Ardennes)
10/06/2023	ENDURANCE T.T. QUAD - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURANCE T.T.)
11/06/2023	GONCOURT QUAD NATURE GONCOURT (52 - Haute-Marne)
18/06/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO A L'ANCIENNE CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURO) MOTO CLUB EPERNAY EPERNAY (51 - Marne)
01/07/2023	24 HEURES MOTOS RETROS (ENDURANCE T.T.)
02/07/2023	MOTO CLUB DES RICEYS LES RICEYS (10 - Aube)
22/07/2023	ENDURO KID MOTO CLUB DE MAZEL ERIZE LA PETITE (55 - Meuse)
27/08/2023	CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURANCE T.T.) ARDEN MOTO PASSION LA BESACE (08 - Ardennes)
03/09/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS D'ENDURANCE T.T. CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.) TEAM ENDURO PASSION SUZANNECOURT (52 - Haute-Marne)

MOTORS54 : 1, RUE DU PONT DE VILLEY - 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL





PALMI NEW BIKE

MOTO SCOOT QUAD SSV EQUIPEMENT

3, IMPASSE MARCEL BROT - NANCY

10/09/2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO A L'ANCIENNE**CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE (ENDURO)**

MOTO CLUB DE MAZEL ERIZE LA PETITE (55 - Meuse)

08/10/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)

THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO-CLUB HOMBURG-BUDANGE (57 - Moselle)

15/10/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)

ESSOYES T.T. ESSOYES (10 - Aube)

29/10/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL (ENDURANCE T.T.)

MOTO CLUB DES RICEYS LES RICEYS (10 - Aube)



TRIAL

02/04/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES TRIAL BARBEY SEROUX (88 - Vosges)

16/04/2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINITRIAL

MOTO CLUB EPERNAY VERTUS (51 - Marne)

21/05/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER NIEDERMORSCHWIHR (68 - Haut-Rhin)

28/05/2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE

MOTO CLUB LA BRESSAUDE LA BRESSE (88 - Vosges)

17/06/2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL VINTAGE

18/06/2023

TRIAL CLUB DU BAN DE LA ROCHE ANDLAU (67 - Bas-Rhin)

02/07/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - ZONE UNION EUROPÉENNE

MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI TOURNAVAUX (08 - Ardennes)

de 28/07/2023

TROPHÉE DE FRANCE DES CLASSIQUES DE TRIAL

au 30/07/2023

MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES TRIAL VAGNEY (88 - Vosges)

17/09/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

STANISLAS MOTO CLUB MAXEVILLE (54 - Meurthe-et-Moselle)

15/10/2023

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

MOTO CLUB EPERNAY VERTUS (51 - Marne)



QUAD SSV

motors@orange.fr - 03.83.43.55.06





www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89



YAMAHA

VITESSE

- 06/04/2023** **TROPHÉE DES P'TITS CUBES**
MOTO CLUB DE LUNÉVILLE POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)
- 08/07/2023** **ZONE UNION EUROPÉENNE**
09/07/2023 **COURSE DE COTE MOTOS ANCIENNES GASCHNEY**
NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER MUHLBACH SUR MUNSTER (68 - Haut-Rhin)
- 09/07/2023** **TTS DE CHATENOIS**
MOTO CLUB D'ANDLAU CHATENOIS (67 - Bas-Rhin)
- 10/09/2023** **TROPHÉE DES P'TITS CUBES**
MOTO CLUB DE LUNÉVILLE POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)
- 30/09/2023** **24^{EME} GRAND PRIX DU RIED - COURSE RÉGULARTIÉ MOTO ANCIENNE**
01/10/2023 MOTO CLUB DU RIED BOESENBIESEN-SCHWOBSCHEIM (67 - Bas-Rhin)

TOURISME

- 14/05/2023** **CHAMPIONNAT RÉGIONAL**
MOTO CLUB EPERNAY EPERNAY (51 - Marne)
- 11/06/2023** **RALLYE TOURISTIQUE**
LES FRANCS MOTARDS RETHÉLOIS RETHÉL (08 - Ardennes)
- 10/09/2023** **BALADE TOURISTIQUE DE LA LIGUE**
VISITE DU MUSÉE DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS
LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST ROCHES SUR MARNE (52 - Haute-Marne)

INITIATIONS

- JOURNÉES D'INITIATION VITESSE**
- 01/04/2023** LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST POLE MECANIQUE MIRECOURT (88 - Vosges)
- 06/05/2023** LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST GEO PARC ST DIE DES VOSGES (88 - Vosges)
- 22/10/2023** MOTO CLUB ÉPERNAY Belval (51-Marne)
- 25/10/2023** LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST... CIRCUIT DE CHENEVIERES (54 - Meurthe-et-Moselle)

MOTORS54 : 1, RUE DU PONT DE VILLEY - 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL



TROPHÉE DES P'TITS CUBES 6H D'ENDURANCE

< 25 CV

DIM. 4 JUIN
DIM. 10 SEPT.
2023

MIRECOURT - 88
PÔLE MECANIQUE
ZONE AEROPORT

Organisé par
le M.C. Lunéville

ENTRÉE
LIBRE

RENSEIGNEMENTS
06 80 14 93 99
gopemotoclub@gmail.com



AMATEURS PASSIONNÉS, POUR Y PARTICIPER, CONTACTER
LE MOTO-CLUB DE LUNÉVILLE AU 06 80 14 93 99



CATÉGORIE **MOTOCROSS**

COMMISSION	.96
RÈGLEMENT ALSACE-LORRAINE	.97
CALENDRIER ALSACE-LORRAINE	.110
RÈGLEMENT CHAMPAGNE-ARDENNE	.112
TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE	.126
CALENDRIER CHAMPAGNE-ARDENNE	.136
RÈGLEMENT SIDE CAR CROSS	.138
RÈGLEMENT QUADSCROSS	.140
CLASSEMENTS 2022	.142

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Motocross

#motosanciennes #quadcross #coursesurprairie #sidecarmotocross

Photo
Léo DISS-FENARD
Champions de France
Minivert 2022



COMMISSION MOTOCROSS

VICE-PRÉSIDENTS

GABREAUX Mickael

micka.gabreaux@orange.fr - 06.12.60.54.97

ROSSI Mario

mario.rossi.mc@gmail.com - 06.11.75.47.02

MEMBRES

BECARD Joël

joel.pere@hotmail.com - 06.83.18.12.12

CHARRON Yann

mxtwelve@hotmail.com - 06.37.08.71.21

DAVERDON Joss

joss.daverdon@gmail.com - 06.45.40.17.77

DIDIER Yannick

didierco@wanadoo.fr - 06.77.99.85.58

GOUX Jean-Noël

jean-noel.goux@wanadoo.fr - 06.08.64.07.82

JANODET Jean-Philippe

mcbvbruche@sfr.fr - 06.12.03.24.11

LAGAUDE Frédéric

lagaude.frederic@orange.fr - 07.85.68.79.62

ROECKEL Alain

alain.roeckel@sfr.fr - 06.15.33.50.94

SEGUIN Philippe

seguinphilippe@orange.fr - 06.41.61.31.30

SIMON Alain

alain055@sfr.fr - 06.16.38.61.97

SOT Michel

m.sot@orange.fr - 06.11.42.82.60

THIEBLEMONT Gérard

techniquegrandest@orange.fr - 06.42.15.58.73

WEBER Norbert

webnor@aol.com - 06.08.55.80.70

MEMBRES COOPTÉS

COSTITCH Michel

michelcostich@yahoo.fr - 0032 473 721 263

KAMMER Didier

didier.kammer@gmail.com - 06.73.13.16.29

RUHLAND Julien

julienruhland@gmail.com - 06.71.69.67.31

DANEL Ludovic

ludodan495@gmail.com
06.50.96.97.35 / 09.81.26.92.78



LE MEILLEUR DU MOTOCROSS FRANÇAIS - 300 PILOTES ET 8 DÉPARTS SUR LE WEEK-END



CHAMPIONNAT DE FRANCE
MOTOCROSS

ÉLITE MX1 | ÉLITE MX2 | JUNIOR | ESPOIR

6 & 7 MAI 2023
BITCHE (57)



www.elite-motocross.fr

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, et **membres d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de champion sera attribué dans le championnat motocross suivant :

LIGUE 250cc/450cc		Grand-Est : 1 épreuve	Alsace-Lorraine
classe ou cylindrée	450cc : Classe 3-4 300 2T 350cc 4T, 450cc 4T	Âge : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	250cc : Classe 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T		
LIGUE 125cc		Grand-Est : 1 épreuve	Alsace-Lorraine
clas. cyl.	125cc 2T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65cc / 85cc		Grand-Est : 1 épreuve	Alsace-Lorraine
classe ou cylindrée	85cc 2T, 150 4T	Kids : 9 ans révolus à 12 ans au 01/01 de l'année en cours Espoirs : 12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	65cc 2T	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
CHAMPIONNAT 50CC		Grand-Est : cumul des zones	Alsace-Lorraine
clas. cyl.	50cc 2T	Âge : 6 à 8 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2
TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES MOTOS ANCIENNES		Grand-Est : 1 épreuve	Alsace-Lorraine
classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	Vétérans : 40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, MAT, LUE, INJ, INT
		Féminines : Selon les règles fédérales	
		Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique	
TROPHÉE 450cc		Alsace-Lorraine	
clas. cyl.	Classe 3, 4 300 2T 350cc 4T, 450cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
TROPHÉE 250cc		Alsace-Lorraine	
clas. cyl.	Classe 2 250cc 2T, 250cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT

STARK FUTURE

ARRIVE DANS LE **GRAND EST**

Revendeur exclusif STARK FUTURE
(GRAND EST, BENELUX)



90Bd Solidarité, 57070 METZ
stark.future.grandest@gmail.com



STARK FUTURE

Stark Future

NATURET

quad - moto - cycle



📍 **ZAC DU DRAGON - 55100 VERDUN - ☎ 03.29.88.57.27**

✉ **contact@naturet.fr - 🌐 vsp.naturet - 🌐 www.naturet.fr**

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Le classement séparé permet la possibilité de séparer ces trois catégories.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

2 CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club ne pourra accepter que 6 séries maximum, s'il organise sur une seule journée, et 9 séries maximum, s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France).

3 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2023, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **82 € pour toutes les catégories, sauf 52 € pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc. Ce tarif sera réajusté en 2024.**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs.

Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera **remis et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve. Le pilote Hors Ligue/Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2023 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

3.2 Numéros de Course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- ▶ **Priorité 1, à partir du 16/01/2023** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- ▶ **Priorité 2, à partir du 30/01/2023** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2022
- ▶ **Priorité 3, à partir du 13/02/2023** : tous les autres pilotes.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

GRILLES DE NUMÉROS

Grille 1 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc LIGUE 125cc TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES TROPHÉE 450cc TROPHÉE 250cc MOTOS ANCIENNES
Grille 2 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 85cc (KIDS et ESPOIRS) CHAMPIONNAT 65cc
Grille 3 : N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS

50cc / 65cc / 85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 – 4 300 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FÉMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Les 5 premiers pilotes « Trophée 250cc » et « Trophée 450cc » devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories « Championnat ».

Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.

3.3 Engagements

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/> et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- ▶ **45 €** par course, pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **25 €** par course, pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

RÈGLEMENT 2023 **CHAMPIONNATS MOTOCROSS** **ALSACE-LORRAINE**

La date de clôture des engagements est fixée à **15 jours avant l'épreuve**, soit J-15. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- ▶ **85 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **35 €** pour les catégories 85cc et 65cc,
- ▶ **25 €** pour la catégorie 50cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- ▶ **65 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **45 €** pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

Les engagements seront clos quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires, ...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

3.4 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5 OFFICIELS

5.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.



ABSOLUTE HOLESHOT






CRF 450R

NOUVELLE CRF450R

La Honda CRF450R 2011 progresse encore grâce au travail de développement effectué par le HRC. Le tout nouveau cadre aluminium, la géométrie et les suspensions ont été optimisées pour gagner en agilité et améliorer la tactique et les performances en virage. Le moteur a été modifié au niveau de l'admission et de l'échappement pour plus de puissance à ses régimes. Le système de courroie de timing (DCTC) offre 3 modes de gestion de la puissance pour une maniabilité encore optimale. L'axe au disque, désormais associé à la commande du système HESD, et le nouvel embrayage à commande hydraulique multiplient vos chances de réaliser le HoleShot*. Son nouvel habitacle est plus fin, plus léger et plus facile à monter pour l'entretien. Réajustez votre départ et remplacez votre essence et vous êtes prêts pour la saison.

*Hole Shot réalisé lorsqu'il n'y a pas d'obstacles devant la moto.



BACHER MOTOS
10, RUE DU COLONEL JACQUES PIERRE
88100 SAINT DIE

Tél. : 03 29 56 14 35
bachermotos2@wanadoo.fr

motif.honda.fr

MOTUL

VOTRE SPÉCIALISTE KTM CROSS - ENDURO - ROUTE

READY TO RACE
www.ktm.com



NEUF ET OCCASION
POSSIBILITÉ D'ESSAI SUR RENDEZ-VOUS

KTM
EPINAL



REJOIGNEZ-NOUS

03 29 30 54 34

KTM

57 RUE DE NANCY 88000 EPINAL - TRAJECTOIRE.MOTO@ORANGE.FR

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

7 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2023, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

- 6.1 Obligations de la Ligue et du Club
- 6.2 Horaires
- 6.3 Classes
- 6.4 Plaques numérotées (scotch interdit)
- 6.5 Contrôle du niveau sonore des machines
- 6.6 Tuyaux d'échappement
- 6.7 Carburant
- 6.8 Casque et équipements
- 6.9 Contrôles des machines et identification
 - 6.9.1 Identification des machines
 - 6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
 - 6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
 - 6.9.4 Concurrent possédant deux machines
 - 6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
 - 6.9.6 Contrôle des machines
- 6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peut soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

8.1 Procédure de mise en place dans le parc d'attente

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

8.2 Procédure de la mise en grille de départ

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.2.1 Qualifications

Particularité pour les catégories « 65cc/85cc » :

- ▶ En dessous de 30 pilotes engagés, le format sera le suivant :
 - 1 essai libre
 - 1 essai chronométré
 - 2 manches de 15 min + 1T
- ▶ Au-delà de 30 pilotes engagés, le format sera le suivant :
 - 2 essais libres
 - 2 essais chronométrés
 - 2 manches de 12 min + 1T pour le Groupe B (65cc)
 - 2 manches de 15 min + 1T pour le Groupe A (85cc)

À l'issue de l'essai chronométré, un cumul sera établi. Le délégué répartira les meilleurs pilotes dans le Groupe A et les suivants dans le Groupe B. En cas d'imprévu (panne, crevaison dans le 1^{er} tour chrono, etc...), le délégué se réserve le droit de réintégrer un pilote dans le Groupe A en dernière position, s'il juge que son niveau est supérieur au Groupe B.

8.3 Grille de départ

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2^{ème} ligne lorsque la première sera complètement occupée.

8.4 Procédure de départ

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Pour connaître les détails de la procédure de départ, veuillez-vous référer au règlement général Motocross National FFM.

8.5 Faux départ

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

8.6 Durée des essais et manches

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais libres	Essais chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Championnat 65cc + 85cc	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T 2 x 12' + 1T
50cc	scratch	1	8'	8'	2 x 8' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 250cc	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 450cc	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

COORDONNÉES GPS : 49.585711 / 5.117922

55700 MOULINS-SAINT-HUBERT



LE MX2M C'EST,
APRÈS TROIS ANNÉES D'EXISTENCE :

UN GROUPE FB DÉDIÉ
MX MOULINS MOTOCLUB MX2M

275 LICENCIÉS
EN 2022

DES TITRES DE CHAMPIONS
DANS DIVERSES CATÉGORIES

UNE ÉQUIPE
PLUS QUE DYNAMIQUE
ET SURTOUT UNE AMBIANCE !!!

ALORS, VOUS AUSSI
REJOIGNEZ NOUS ET ENSEMBLE
FAISONS DU MX2M UN GRAND CLUB !



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

MOTOCROSS
+ moto ancienne + side + quad

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

8.7 Disqualification

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

8.8 Réclamation

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue. Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

8.9 Annulation d'une épreuve

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

9 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Le barème de points ci-contre sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

Un pilote inscrit dans un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le Secrétariat dans l'autre zone. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats de zone et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

► **Particularité importante pour les catégories « Championnat Excellence, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans-Féminines, Motos Anciennes, 65cc, 85cc » :** L'épreuve du Grand Est comptera pour le Championnat de Zone dans laquelle elle se déroule.

► **Particularité « 65cc/85cc » :** Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Championnat 65 cc	Championnat Kids 85 cc	Championnat 85 cc Espoir
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

► **Particularité « Trophée Vétérans/féminines/motos anciennes » :** Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Trophée Motos Anciennes
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

► **Particularité « 50cc » :** Les 50cc disputeront trois championnats :

- Un Championnat Grand Est qui cumulera les points marqués dans les championnats de zone (Alsace Lorraine et Champagne Ardenne).
- Un Championnat Alsace Lorraine où les pilotes marqueront des points sur les épreuves disputées sur les départements suivants :
Meurthe-et-Moselle (54),
Meuse (55), Moselle (57),
Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68),
Vosges (88).
- Un Championnat Champagne Ardenne où les pilotes marqueront des points sur les épreuves disputées sur les départements suivants :
Ardenne (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52)



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

Récompenses sur les épreuves

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- **50cc** : 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.
- **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- **Trophée 250cc** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- **Trophée 450cc** : 1 coupe aux 3 premiers
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

Primes d'arrivées

Les catégories Championnat Excellence Grand Est et Championnat 125cc 2T Grand Est seront dotées d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème par épreuve ci-dessous :

- **Les primes seront accordées sur le classement général.**
- **Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.**

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS GRAND-EST										
Place	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix (€)	300	250	200	150	130	120	110	100	95	90
Place	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Prix (€)	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40

10 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1 Points de bonification

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS ALSACE-LORRAINE

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date. Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National 250cc et 450cc, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

10.2 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- ▶ **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- ▶ **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1^{er} janvier 2023)
- ▶ **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- ▶ **Championnat Grand Est 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Championnat Alsace Lorraine 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Championnat Champagne Ardenne 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- ▶ **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- ▶ **Trophée 250cc** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- ▶ **Trophée 450cc** : 1 coupe aux 3 premiers
- ▶ **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

11 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage. Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

CALENDRIER MOTOCROSS 2023

ALSACE-LORRAINE

MOTOCROSS
+ moto ancienne + side + quad

Date	DÉNOMINATION CLUB ORGANISATEUR (LIEU - Département)	50cc	65cc	85cc *	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc	Trophée 450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminin	Motos Anciennes	Quad Cross	Side Car Cross
02/04	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DU VIEIL ARMAND (CERNAY - 68 - Haut-Rhin)		GE	•	•	•	•	•	•	•	•		
10/04	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE SAINT-MIHIEL (SAINT-MIHIEL - 55 - Meuse)		•	•	•		•	•	•	•	•		•
16/04	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB LA VALTOLINE VERDUN (VERDUN - 55 - Meuse)	•			•	•	•	•	•	•	•		
23/04	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES 3 LYS ST-LOUIS (BARTENHEIM - 68 - Haut-Rhin)		•	•	•	•	•		•	•	•	•	
30/04	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ÉLITE CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE LA ZORN (STEINBOURG - 67 - Bas-Rhin)	•			GE	•	•	•					
06 & 07/05	CHAMPIONNAT DE FRANCE 24MX TOUR (ÉLITE / JUNIOR / MX ESPOIRS 85) UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE (BITCHE - 57 - Moselle)												
14/05	CHAMPIONNAT RÉGIONAL THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB (HOMBURG-BUDANGE - 57 - Moselle)	•			•	•	•	•	•	•	•		
21/05	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MOTHERN (MOTHERN - 67 - Bas-Rhin)	•	•	•	•	•	•	•					
04/06	CHAMPIONNAT DE FRANCE MX VÉTÉRAN CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE (BOURG BRUCHE - 67 - Bas-Rhin)			•	•		•						
11/06	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOSELLE MOTO CLUB (ROZERIEULLES - 57 - Moselle)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		
25/06	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB SPINALIEN (EPINAL - 88 - Vosges)	•	•	•	•		•	•	•				
02/07	CHAMPIONNAT RÉGIONAL UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE (BITCHE - 57 - Moselle)		•	•	•	•		•					
27/08	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB ÉVASION COMMERCIEN 55 (COMMERCEY - 55 - Meuse)	•		•	•	•	•		•	•	•		•
02/09	CHAMPIONNAT RÉGIONAL (HORS CHAMPIONNAT : 125cc - 250cc - 450cc) MOTOCROSS - NOCTURNE MOTO CLUB DE SAINT-MIHIEL (SAINT-MIHIEL - 55 - Meuse)	•										•	•

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule. / * Dans les 85cc sont inclus, les Kids et les Espoirs.

CALENDRIER MOTOCROSS 2023

ALSACE-LORRAINE

Date	DÉNOMINATION CLUB ORGANISATEUR (LIEU - Département)	50cc	65cc	85cc *	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc	Trophée 450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminin	Motos Anciennes	Quad Cross	Side Car Cross
10/09	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MIDREVAUX MOTO CLUB (MIDREVAUX - 88 - Vosges)	●	●	●	●	●	●	●	GE	●			
17/09	CHAMPIONNAT RÉGIONAL FONTENOY MOTO CLUB (FONTENOY-LE-CHÂTEAU - 88 - Vosges)	●			●	●	●	●	●	●			●
24/09	COURSE SUR PRAIRIE HORS CHAMPIONNAT MOTO CLUB DE LA PLAINE (SAINT CROIX EN PLAINE - 68 - Haut-Rhin)												
22/10	COURSE SUR PRAIRIE HORS CHAMPIONNAT MOTO-CLUB D'ANDLAU (EPFIG - 67 - Bas-Rhin)												

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule. / * Dans les 85cc sont inclus, les Kids et les Espoirs.

MOTOCROSS
+ moto ancienne + side + quad

CHAMPION Accessoires

motocross toutes marques!!

FANTIC

Beta RACING

YEF

Dizy 51530
03.26.55.99.63

POLARIS
VENEZ DÉCOUVRIR
LES NOUVEAUX SUR-RON

UNE MOTO ÉLECTRIQUE
TAILLÉE COMME UN VTT!
À ESSAYER SUR PLACE!

**VTAE FANTIC ET INTENSE
DISPONIBLE EN MAGASIN**

FOX **aprés** **KENNY** **FXR**



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs **titulaires d'une licence délivrée par la FFM**, Inter, LUE, NJ ou NCO, et **membre d'un club de la LMGE**.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de champion sera attribué dans le championnat motocross suivant :			
LIGUE 250cc/450cc		Grand-Est : 1 épreuve	Champagne-Ardenne
classe ou cylindrée	450cc : Classe 3-4 300 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Âge : Selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
	250cc : Classe 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T		
LIGUE 125cc		Grand-Est : 1 épreuve	Champagne-Ardenne
clas. cyl.	125cc 2T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
CHAMPIONNAT 65cc / 85cc		Grand-Est : 1 épreuve	Champagne-Ardenne
classe ou cylindrée	85cc 2T, 150 4T	Kids : 9 ans révolus à 12 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Espoirs : 12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours	
	65cc 2T	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2, NJ3
CHAMPIONNAT 50CC		Grand-Est : cumul des zones	Champagne-Ardenne
clas. cyl.	50cc 2T	Âge : 6 à 8 ans au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ1, NJ2
TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES MOTOS ANCIENNES		Grand-Est : 1 épreuve	Champagne-Ardenne
classe ou cylindrée	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	Vétérans : 40 ans et plus au 01/01 de l'année en cours	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT
		Féminines : Selon les règles fédérales	
		Motos anciennes : Se référer au règlement spécifique	
TROPHÉE 250/450cc		Champagne-Ardenne	
clas. cyl.	Classe 2, 3, 4 250cc 2T, 250cc 4T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Âge : selon les règles fédérales	Licences : NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Le classement séparé permet la possibilité de séparer ces trois catégories.

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes en manches et en fonction de l'homologation.

Pour les quelques courses spécifiques (MONTGUEUX, HERMONVILLE...) n'ayant pas de consolante seuls 45 pilotes (en manches et en fonction de l'homologation) seront qualifiés pour les manches de la journée.

LES NONS QUALIFIÉS NE ROULERONT PAS A L'ISSUE DES CHRONOS ET NE SERONT PAS REMBOURSÉS

2 CLUBS ORGANISATEURS

Pour prétendre avoir le championnat, le club ne pourra refuser aucun pilote inscrit à l'année à la date de clôture des engagements. Le club ne pourra accepter que 6 séries maximum, s'il organise sur une seule journée, et 9 séries maximum, s'il organise sur 1 journée et demie (sauf épreuve championnat de France).

3 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

3.1 Location annuelle du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2023, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **82 € pour toutes les catégories, sauf 52 € pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc. Ce tarif sera réajusté en 2024.**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs.

Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera **remis et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve. Le pilote Hors Ligue/Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2023 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

3.2 Numéros de Course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- **Priorité 1, à partir du 16/01/2023** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- **Priorité 2, à partir du 30/01/2023** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2022
- **Priorité 3, à partir du 13/02/2023** : tous les autres pilotes.

GRILLES DE NUMÉROS

Grille 1 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : LIGUE 250cc/450cc LIGUE 125cc TROPHÉE VÉTÉRANS FEMININES TROPHÉE 250/450cc MOTOS ANCIENNES
Grille 2 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 85cc (KIDS et ESPOIRS) CHAMPIONNAT 65cc
Grille 3 : N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS

50cc / 65cc / 85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 - 4 300 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FÉMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Les 5 premiers pilotes « Trophée 250cc » et « Trophée 450cc » devront s'inscrire obligatoirement dans l'une des catégories « Championnat ».

Néanmoins, la Commission de motocross se réserve le droit de corriger l'inscription d'un pilote qui ne serait pas inscrit dans la bonne catégorie en raison de son niveau.

3.3 Engagements

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/> et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **45 €** par course, pour toutes les catégories, sauf,
- **25 €** par course, pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

La date de clôture des engagements est fixée à **15 jours avant l'épreuve**, soit J-15. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- ▶ **85 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **35 €** pour les catégories 85cc et 65cc,
- ▶ **25 €** pour la catégorie 50cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- ▶ **65 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **45 €** pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

Les engagements seront clos quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires, ...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

3.4 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

5 OFFICIELS

5.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

5.2 Jury

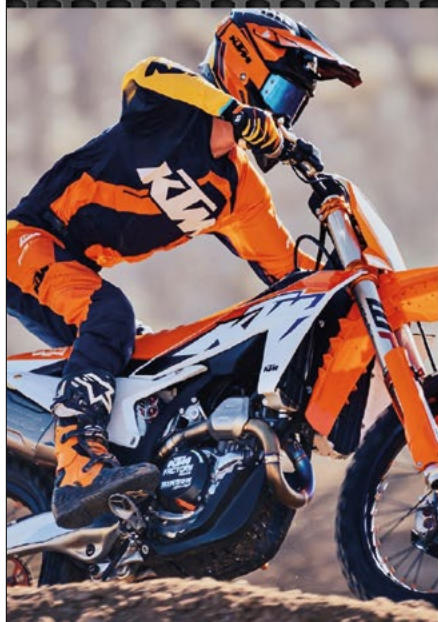
En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

MECA MX

CONCESSIONNAIRE



Husqvarna
MOTORCYCLES



PRÉPARATION SUSPENSIONS TOUTES MARQUES



CENTRE AGRÉÉ



MECA MX - 180 B ROUTE D'AUXERRE 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

03 25 80 04 76 MECA-MX@HOTMAIL.COM



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

7 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2023, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

- 6.1 Obligations de la Ligue et du Club
- 6.2 Horaires
- 6.3 Classes
- 6.4 Plaques numérotées (scotch interdit)
- 6.5 Contrôle du niveau sonore des machines
- 6.6 Tuyaux d'échappement
- 6.7 Carburant
- 6.8 Casque et équipements
- 6.9 Contrôles des machines et identification
 - 6.9.1 Identification des machines
 - 6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
 - 6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
 - 6.9.4 Concurrent possédant deux machines
 - 6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
 - 6.9.6 Contrôle des machines
- 6.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peut soumettre cette possibilité au Jury.

Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- **Obligation de passer au contrôle administratif, avant d'aller au contrôle technique, où vous sera remis un document tamponné pour accéder au contrôle technique**
- **Obligation de se présenter aux essais libres avec le document tamponné par l'administratif et la technique.**
- **Pour pouvoir participer aux essais chronos, le pilote devra obligatoirement faire au moins un tour complet aux essais libres soit 2 bips cellule.**

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste, doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

8.1 Procédure de mise en place dans le parc d'attente

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

8.2 Procédure de la mise en grille de départ

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

8.2.1 Qualifications

Particularité pour les catégories « 65cc/85cc » :

- ▶ Le format sera le suivant :
 - 1 essai libre
 - 1 essai chronométré
 - 2 manches de 15 min + 1T
- ▶ Suivant le nombre de pilotes présents, le jury se réserve le droit de faire deux groupes pour les manches de l'après-midi :
 - 2 manches de 12 min + 1T pour le Groupe B (chronos les moins rapides)
 - 2 manches de 15 min + 1T pour le Groupe A (chronos les plus rapides)

8.3 Grille de départ

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

8.4 Procédure de départ

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Pour connaître les détails de la procédure de départ, veuillez-vous référer au règlement général Motocross National FFM.

8.5 Faux départ

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

8.6 Durée des essais et manches

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais libres	Essais chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Ligue 125cc	scratch	1	15'	15'	2 x 20' + 1T
Championnat 65cc + 85cc	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T 2 x 12' + 1T
50cc	scratch	1	8'	8'	2 x 8' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T
Trophée 250/450 cc	scratch	1	10'	12'	2 x 15' + 1T

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

MOTOCROSS
+ moto ancienne + side + quad

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

8.7 Disqualification

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne, est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

8.8 Réclamation

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue. Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

8.9 Annulation d'une épreuve

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

9 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Le barème de points ci-contre sera appliqué sur tous les championnats motocross.

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°	>45°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

Un pilote inscrit dans un des deux championnats motocross de zone sera inscrit par le Secrétariat dans l'autre zone. Il pourra participer aux épreuves, marquer des points dans les championnats de zone et bénéficier des primes correspondantes.

NB : Si un pilote change de catégorie, il marquera également des points et prendra les primes.

► **Particularité importante pour les catégories « Championnat Excellence, Championnat 125cc 2T, Trophée Vétérans-Féminines, Motos Anciennes , 65cc, 85cc » :** L'épreuve du Grand Est comptera pour le Championnat de Zone dans laquelle elle se déroule.

► **Particularité « 65cc/85cc » :** Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Championnat 65 cc	Championnat Kids 85 cc	Championnat 85 cc Espoir
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

► **Particularité « Trophée Vétérans/féminines/motos anciennes » :** Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Trophée Vétérans	Trophée Féminin	Trophée Motos Anciennes
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

► **Particularité « 50cc » :** Les 50cc disputeront trois championnats :

- Un Championnat Grand Est qui cumulera les points marqués dans les championnats de zone (Alsace Lorraine et Champagne Ardenne).
- Un Championnat Alsace Lorraine où les pilotes marqueront des points sur les épreuves disputées sur les départements suivants : Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Vosges (88).
- Un Championnat Champagne Ardenne où les pilotes marqueront des points sur les épreuves disputées sur les départements suivants : Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52)

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

Récompenses sur les épreuves

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- ▶ **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement.
- ▶ **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers,
- ▶ **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- ▶ **50cc** : 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.
- ▶ **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- ▶ **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- ▶ **Trophée 250/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- ▶ **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.



DIRECT MOTO

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : @DIRECTMOTO

HYOSUNG
ROYAL ENFIELD
GOES
KTM
RIEJU
CFMOTO

DIRECT MOTO - 61 RUE DE LA GARE 51140 MUIZON (À 5 MIN DE REIMS) - 03 26 35 16 57 - DIRECTMOTO@LIVE.FR

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

Primes d'arrivées

Les catégories Championnat Excellence Grand Est et Championnat 125cc 2T Grand Est seront dotées d'indemnités versées en fin d'année par la Commission de Motocross Grand Est, suivant le barème par épreuve ci-dessous :

► Les primes seront accordées sur le classement général.

Si le championnat GRAND EST se déroule sur une épreuve :

- Primes versées à l'issue de l'épreuve

Si le championnat GRAND EST se déroule sur plusieurs épreuves :

- Primes versées à l'issue du championnat

► Les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne bénéficient pas des primes.

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS GRAND-EST										
Place	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix (€)	300	250	200	150	130	120	110	100	95	90
Place	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e
Prix (€)	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40

Chaque épreuve où les catégories Championnat Excellence Champagne Ardenne et Championnat 125cc 2T Champagne Ardenne rouleront, les clubs devront prévoir la somme de 275 euros pour chaque manche, suivant le barème ci-dessous :

PRIMES CHAMPIONNAT MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE										
Place	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

NB : Les primes Grand-Est et Champagne Ardenne ne sont pas cumulables.

10 CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

10.1 Points de bonification

Tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end ou jour férié, qu'un Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est et/ou un Championnat de Zone dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnats de France : Elite 24MX, National 250cc et 450cc, 125cc 2T, Junior, Espoirs, Minivert, Féminines et Vétérans et en Championnat de France des Régions toutes disciplines. Les courses de marques et les supercross sont exclus.

Hôtel ■ Restaurant

DOMAINE de Foolz

★★★



Hôtel
Restaurant
Séminaires et événements
Activités

Ouvert
du mardi au dimanche midi



Contact : 03 25 29 78 86
www.domainedefoolz.com
RD 671 - 10110 BOURGUIGNONS



**Spécialiste de l'assurance
des manifestations 2 roues**

Supercross - Motocross - Enduro
Prairies - Cross country



www.assurances-lestienne.com

03 26 87 71 38 contact@assurances-lestienne.com

assurances_lestienne

B.P 34 - 51873 REIMS CEDEX Orlis 13 007 888

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS MOTOCROSS CHAMPAGNE-ARDENNE

10.2 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- ▶ **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- ▶ **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers, 1 coupe aux 3 premiers juniors (- de 18 ans au 1^{er} janvier 2023)
- ▶ **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- ▶ **Championnat Grand Est 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Championnat Alsace Lorraine 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Championnat Champagne Ardenne 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers suivant classement scratch.
- ▶ **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- ▶ **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratch
- ▶ **Trophée 250/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- ▶ **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

11 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

12 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.



Zone
Champagne
Ardenne

Une équipe de bénévoles
hors normes



AMC SOMMAUTHE
30 années d'organisation



Un circuit homologué de 1450m en milieu naturel pouvant
accueillir les Kids, les solos, les Quads et Side cars.
Possibilité de privatisation du site sur demande, accueil des
stages de perfectionnement etc...

**2 AVRIL COURSE SUR PRAIRIE A
BOUCONVILLE**
**9 JUILLET MOTO CROSS A
SOMMAUTHE**



RÈGLEMENT 2023 TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

1 DÉFINITION ET COUREURS ADMIS

Le Collège Motocross de la Zone Champagne Ardenne de la Ligue Motocycliste Régionale du Grand Est met en compétition pour la saison 2023, les Trophées de Prairie Zone Champagne Ardenne. Les Trophées Prairie seront composés d'épreuves qui se dérouleront exclusivement sur la Zone Champagne Ardenne.

Peuvent prétendre participer à ces Trophées tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la LMGE.

Les épreuves des différents Trophées Prairie Zone Champagne Ardenne sont ouvertes aux pilotes des autres ligues et aux licenciés « une manifestation ». Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Si un pilote se classe dans les 10 premiers, il pourra bénéficier de la prime de résultat. L'organisateur lui remettra la somme correspondante.

Un titre de Champion de Trophées Prairie sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant, ainsi qu'un titre Super Finale :

Appellation	Classe ou cylindrée	Licence	Âge
LIGUE 250cc/450cc	450cc : Classe 3-4 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
	250cc : Classe 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T		
LIGUE 125cc	125cc 2T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
TROPHÉE 250cc/450cc	Classe 2-3-4 250cc 2T, 250cc 4T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	NJ3C, NCO	Selon règles fédérales
TROPHÉE VÉTÉRANS, FEMININES, MOTOS ANCIENNES	Classe 2, 3 et 4 125cc 2T jusqu'à 450cc 4T	NJ3C, NCO, MAT	40 ans et plus, au 01/01 de l'année en cours
TROPHÉE FEMININES (Intégré à la catégorie Trophée Vétérans)	Classe 2-3-4	NJ3, NCO	Selon règles fédérales
CHAMPIONNAT 85cc-65cc	Kids 65cc	NJ1, NJ2, NJ3	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours
	Kids 85cc 2T	NJ3, NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT	9 ans révolus à 11 ans révolus au 01/01 de l'année en cours
	Espoirs 85cc 2T 150cc 4T		12 ans révolus à 15 ans révolus au 01/01 de l'année en cours
50cc	50cc 2T	NJ1, NJ2	6 à 8 ans au 01/01 de l'année en cours
CHAMPIONNAT QUADS	Min. 125-2T ou 250-4T	NJ3C, NCO, LUE, INJ, INT X	Selon règles fédérales

RÈGLEMENT 2023 **TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE**

Le nombre de pilotes admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum 45 pilotes pour les motos, et 29 pour les quads en manches et en fonction de l'homologation.

Les licenciés « une manifestation » seront acceptés au bon vouloir du club organisateur. La démarche devra être réalisée complètement en ligne.

Les « Motos Anciennes » sont intégrées à la catégorie « Trophées Vétérans-Féminines » et rouleront d'office sur toutes les épreuves où cette catégorie est acceptée. Le classement séparé permet la possibilité de séparer ces trois catégories.

2 INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES

2.1 Location du transpondeur

Les pilotes désirant participer aux championnats Grand Est 2023, devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Le montant de la location annuelle du transpondeur est fixé à **82 € pour toutes les catégories sauf, 52 € pour les catégories 50cc / 65cc / 85cc. Ce tarif sera réajusté en 2024.**

Les pilotes « Hors Ligue » pourront également louer un transpondeur à l'année. En revanche, ils ne bénéficieront pas des primes et ne compteront que pour les classements scratch journée.

Il n'y a pas de date de clôture pour les inscriptions ainsi que pour la location des transpondeurs.

Néanmoins, la Commission de Motocross examinera la liste des inscrits. Si besoin, elle se réserve le droit de réviser ses critères de sélection dans les différentes catégories afin de les équilibrer.

Un transpondeur sera **remis et/ou envoyé** à chaque pilote lors de sa 1ère épreuve. Le pilote Hors Ligue/Hors Championnat devra restituer son transpondeur, préalablement nettoyé le soir même de l'épreuve. Depuis la saison 2022, les pilotes sont responsables de leur transpondeur, en cas de perte ou de vol, ils le remplaceront à leurs frais moyennant 100 €. En cas de dysfonctionnement, il sera remplacé gratuitement par la LMGE. Chaque pilote conservera son transpondeur pour la saison 2023 en s'acquittant des frais d'inscriptions et de location.

La location du transpondeur vaut inscription au championnat.

Les machines devront être obligatoirement munies des transpondeurs dès qu'elles pénètrent sur le circuit, que ce soit aux essais, ou en manches.

3.2 Numéros de Course

Lors du paiement de la location du transpondeur à l'année, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles, et selon les priorités suivantes :

- ▶ **Priorité 1, à partir du 16/01/2023** : les pilotes ayant des numéros « Championnat de France »
- ▶ **Priorité 2, à partir du 30/01/2023** : les pilotes ayant des numéros LMGE en 2022
- ▶ **Priorité 3, à partir du 13/02/2023** : tous les autres pilotes.

RÈGLEMENT 2023 TROPHEES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

GRILLES DE NUMÉROS

Grille 1 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 250/450cc CHAMPIONNAT 125cc 2T TROPHÉE VÉTÉRANS FÉMININES TROPHÉE 250/450cc MOTOS ANCIENNES
Grille 2 : n° de 2 à 999	Les catégories citées ci-contre partageront la même numérotation, libre et commune. Il n'y aura pas de doublon possible dans les catégories nommées ci-après : CHAMPIONNAT 85cc (KIDS et ESPOIRS) CHAMPIONNAT 65cc
Grille 3 : N° de 2 à 999	CHAMPIONNAT 50cc

COULEURS DE PLAQUES ET NUMÉROS

50cc / 65cc / 85cc	Plaques blanches	Numéros noirs
CLASSE 2 125cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	Plaques noires	Numéros blancs
CLASSE 3 - 4 300 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	Plaques blanches	Numéros noirs
FÉMININES	En rapport avec la cylindrée, exception accordée aux pilotes faisant partie du Championnat de France (Plaques bleues, numéros blancs).	

Pour les pilotes non inscrits à l'année, le pilote devra sélectionner son numéro parmi les numéros disponibles dans la grille de numéros qui s'affichera au moment de son inscription à l'épreuve sur le site LMGE.

2.3 Engagements

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet LMGE <http://inscriptions.liguemotograndest.fr/> et uniquement après validation aux championnats. Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 45 € par course, pour toutes les catégories, sauf,
- 25 € par course, pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

RÈGLEMENT 2023 **TROPHÉES PRAIRIE** **CHAMPAGNE-ARDENNE**

La date de clôture des engagements est fixée à **15 jours avant l'épreuve**, soit J-15. Passée cette date, les droits seront majorés aux tarifs suivants :

- ▶ **85 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **35 €** pour les catégories 85cc et 65cc,
- ▶ **25 €** pour la catégorie 50cc.

Les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat pourront s'inscrire dès l'ouverture des épreuves. Les droits d'inscriptions (transpondeur inclus) pour les pilotes Hors Ligue, Hors Championnat sont fixés à :

- ▶ **65 €** pour toutes les catégories, sauf,
- ▶ **45 €** pour les catégories 50cc, 65cc et 85cc.

Les engagements seront clos quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve. Le paiement de l'engagement valide l'inscription du pilote.

Chaque club organisateur définira la façon de gérer l'entrée du pilote et de ses accompagnateurs.

Les documents utiles (règlement particulier, horaires, ...) seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

2.4 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des **48 heures avant l'épreuve.**

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end. Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

3 SPONSORING

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

Un autocollant fourni par la LMGE devra être apposé obligatoirement sur la plaque avant. Nous nous tenons à la disposition des pilotes qui souhaitent obtenir un format vectoriel pour inclure le logo LMGE directement sur leur kit-déco.

4 OFFICIELS

4.1 Délégués

Un délégué sera présent à chaque épreuve. En cas d'empêchement, le délégué se fera remplacer par un membre désigné par la commission.

4.2 Jury

En fonction du règlement fédéral. Le président du jury est obligatoirement titulaire d'une licence de commissaire sportif ou supérieure valide. Le délégué ou l'arbitre est de droit président du jury et doit être désigné par la commission.

RÈGLEMENT 2023 **TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE**

5 RÈGLEMENT PARTICULIER

Rappel aux clubs organisateurs : le respect des règles de sécurité et fédérales est obligatoire.

6 CONTRÔLE TECHNIQUE

Application du Contrôle technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2023, sauf pour les points notifiés ci-dessous. Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves du Championnat.

- 6.1** Obligations de la Ligue et du Club
- 6.2** Horaires
- 6.3** Classes
- 6.4** Plaques numérotées (scotch interdit)
- 6.5** Contrôle du niveau sonore des machines
- 6.6** Tuyaux d'échappement
- 6.7** Carburant
- 6.8** Casque et équipements
- 6.9** Contrôles des machines et identification
 - 6.9.1 Identification des machines
 - 6.9.2 Poids minimum des machines de motocross
 - 6.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine
 - 6.9.4 Concurrent possédant deux machines
 - 6.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables
 - 6.9.6 Contrôle des machines
- 6.10** Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué où le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury. Pour le détail de l'ensemble de ces points, veuillez-vous référer au règlement général MX FFM.

7 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

ZONE MECANIQUE ET/OU PANNEAUTAGE :

Une zone au bord de la piste, doit être prévue pour les interventions sur les motos et le panneautage par les accompagnateurs des pilotes. Ces actions peuvent se faire dans la même zone ou dans deux zones différentes.

Il est strictement interdit de panneauter en dehors de cette zone.

Pour des raisons de sécurité, cette zone doit être bien visible des pilotes et se trouver hors trajectoire. Elle doit comprendre une entrée et une sortie distinctes et doit être contrôlée à tout moment par un commissaire. Seuls les licenciés (minimum LAP), munis d'un bracelet spécifique peuvent entrer dans cette zone.

Cette zone est strictement interdite aux enfants de moins de 14 ans et aux animaux.

- ▶ **Obligation de passer au contrôle administratif, avant d'aller au contrôle technique, où vous sera remis un document tamponné pour accéder au contrôle technique**
- ▶ **Obligation de se présenter aux essais libres avec le document tamponné par l'administratif et le contrôle technique.**

RÈGLEMENT 2023 **TROPHÉES PRAIRIE** **CHAMPAGNE-ARDENNE**

7.1 Procédure de mise en place dans le parc d'attente

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

7.2 Procédure de la mise en grille de départ

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

7.3 Grille de départ

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

7.4 Procédure de départ

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Le mécanisme de déclenchement de la grille devra être masqué à la vue de tous. Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille. Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil. En cas de non-respect de ces prescriptions, une amende de 75 € sera infligée au pilote et retenue sur ses primes d'arrivée. Le responsable du parc d'attente devra faire respecter cette clause. La roue avant de la moto ne devra pas être à plus de 50cm de la grille à partir du moment où le panneau « 15 secondes » sera présenté. Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera immédiatement un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes. A la fin des 15 secondes, il présentera un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" a été montré. Le Directeur de Course signalera aux Commissaires Sportifs, aux fins de sanctions, tout coureur qui partirait avant le signal ; les sanctions prises pourront être d'ordre sportif (déclassement, pénalisation en tours ou temps) et d'ordre pécuniaire (amende).

7.5 Faux départ

Tout faux départ sera indiqué par un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible. Le changement de machine n'est pas autorisé.

7.6 Durée des essais et des manches

Catégories	Type de classement	Nb séries	Essais Libres + Chronos	Manches
Ligue 250cc/450cc	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Ligue 125cc	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Championnat 65cc + 85cc	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
50cc	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Trophée Vétérans-Féminines + Motos Anciennes	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T
Trophée 250cc/ 450cc	scratch	1	5' + 10'	3 x 8' + 1T

RÈGLEMENT 2023 **TROPHÉES PRAIRIE** **CHAMPAGNE-ARDENNE**

MOTOCROSS
+ moto ancienne + side + quad

Compte tenu que les pilotes ne marquent aucun point en super finale, l'organisation d'une super finale sera au bon vouloir du club.

Une Super Finale de 10 minutes + 1 tour sera proposée. Elle opposera les :

- ▶ **15 premiers pilotes du scratch des 3 manches « Ligue 250/450cc »** sans distinction de catégorie
- ▶ **15 premiers pilotes du scratch des 3 manches « Ligue 125cc »**
- ▶ **7 premiers pilotes du scratch des 3 manches « trophée 250/450cc »** sans distinction de catégorie
- ▶ **5 premiers pilotes du scratch des 3 manches « trophée vétérans »**
- ▶ **2 premiers pilotes du scratch des 3 manches « trophée féminines »**
- ▶ **Le premier pilote du scratch des 3 manches « trophée motos anciennes »**

L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti (8 min + 1 Tour) pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10 mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti est écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulée, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

7.7 Disqualification

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation. L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneautage, pour quelque raison que ce soit, est interdite. La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves. Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

7.8 Réclamation

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

7.9 Annulation d'une épreuve

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

RÈGLEMENT 2023 TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

8 CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°>45°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

► **Particularité « 65cc/85cc »** : Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Championnat 65 cc	Championnat Kids 85 cc	Championnat 85 cc Espoir
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

► **Particularité « Trophée Vétérans/féminines/motos anciennes »** : Chaque catégorie a son propre classement dans chaque manche et marque des points d'après le barème connu soit :

Place	Trophée Vétérans	Trophée Féminines	Trophée Motos Anciennes
1 ^{er}	25 points	25 points	25 points
2 ^{ème}	22 points	22 points	22 points
3 ^{ème}	20 points	20 points	20 points
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex-æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Ligue 125cc** : 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- **50cc** : 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par une médaille ou une coupe.

RÈGLEMENT 2023 TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

- **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe aux 3 premières Féminines
- **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **Trophée 250/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Championnat Quads** : 1 coupe aux 3 premiers
- **Super Finale** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie

Chaque épreuve sera dotée de 550 Euros partagés entre les catégories Championnat Open et 125-2T suivant le classement général de la journée et de 115 Euros répartis sur les 5 premiers de la Super Finale.

BAREME 1 : Ligue 250cc/450cc Ligue 125cc	Général journée / catégorie	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
	Prix (€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

BAREME 2 : SUPER FINALE	Place	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
	Prix (€)	40	30	20	15	10

9 CLASSEMENTS GÉNÉRAUX ET RÉCOMPENSES DE FIN DE SAISON

Tout pilote changeant de catégorie en cours de saison ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Ligue 250cc/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Ligue 125cc 2T** : 1 coupe aux 3 premiers,
- **Championnat 65 - 85cc** : 1 coupe aux 3 premiers 85cc Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids 85cc, 1 coupe aux 3 premiers 65cc.
- **Kids 50cc** : 1 coupe aux 3 premiers. Le club pourra récompenser à son libre choix l'intégralité des participants par un médaille ou une coupe.
- **Trophée Vétérans-Féminines** : 1 coupe aux 3^{es} Vétérans, 1 coupe aux 3^{es} Féminines
- **Motos Anciennes** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **Trophée 250/450cc** : 1 coupe aux 3 premiers 450cc suivant classement, 1 coupe aux 3 premiers 250cc suivant classement
- **Championnat Quads** : 1 coupe aux 3 premiers
- **Super Finale** : 1 coupe aux 3 premiers scratchs
- **1 coupe à la première féminine** dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

RÈGLEMENT 2023 TROPHÉES PRAIRIE CHAMPAGNE-ARDENNE

10 DISPOSITIONS DIVERSES

Tout comportement incorrect d'un pilote sera sanctionné. Aucune aide extérieure ne pourra être apportée aux pilotes durant les épreuves, y compris les aides par radio, talkie-walkie, portables etc... sous peine d'exclusion. Seuls les services de secours sont habilités à intervenir, en cas d'accident corporel. Durant les épreuves, les panneauteurs en possession d'une licence devront rester dans la zone qui leur aura été attribuée. Personne ne sera autorisé à panneauter en dehors de cette zone. Chaque pilote est responsable de ses accompagnateurs, le non-respect de la zone panneautage entraînera la mise hors course du pilote en cas de récidive. Tout véhicule à moteur sera interdit dans l'enceinte de la manifestation. Tous les animaux devront être tenus en laisse, sous peine d'exclusion du pilote responsable. Le non-respect des drapeaux sera sanctionné. (Voir ART 24 du code Sportif).

11 APPLICATION DU RÈGLEMENT

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.



Anne Premel

Pour votre plus beau
voyage immobilier !

06 28 42 00 14
a.premel@groupe-c2i.com

www.groupe-c2i.com



Communication & Design graphique

- Sites E-commerce / Vitrine • Référencement SEO / SEA • Community Management •
- Création graphique et Impressions •

www.alcaweb.com  03.68.389.889

15 Rue de la Gare, 67480 Rœschwoog

CALENDRIER MOTOCROSS 2023

CHAMPAGNE-ARDENNE

Date	DÉNOMINATION CLUB ORGANISATEUR (LIEU - Département)	50cc	65cc	85cc*	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc/450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminins	Motos Anciennes	Quad Cross	Side Car Cross	National
19/03	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL TEAM ENDURO PASSION (EPIZON - 52 - Haute-Marne)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
02/04	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL AMICALE MOTO CROSS SOMMAUTHE (BOUCONVILLE - 08 - Ardennes)	●		●	●	●	●	●	●	●	●		
10/04	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB CHAMPIGNOLOIS (CHAMPIGNOLLEZ MONDEVILLE - 10 - Aube)		●	●	●	●	●				●		
01/05	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB HAUT MARNAIS (POULANGY - 52 - Haute-Marne)				●	●	●	●	●	●		●	
08/05	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DU CERCLE DE L'AMITIE (HERMONVILLE - 51 - Marne)			●	●	●							●
14/05	CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 125cc CHAMPIONNAT RÉGIONAL UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE (MONTGUEUX - 10 - Aube)			GE		●							●
28/05	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB REVIGNY (REVIGNY SUR ORNAIN - 55 - Meuse)	●	●	●	●	●	●					●	
04/06	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MANRE (MANRE - 08 - Ardennes)		●	●	●	GE	●	●	●	●			
11/06	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES BUTTES DE BEAUREGARD (TAILLETTE - 08 - Ardennes)	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
17/06	MOTOCROSS - NOCTURNE CHAMPIONNAT RÉGIONAL (HORS CHAMPIONNAT : 125cc - 250cc - 450cc) TEAM MENOÛ MOTOCROSS (SAINT-MENEHOULD - 51 - Marne)	●									●	●	

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule. / * Dans les 85cc sont inclus, les Kids et les Espoirs.

CALENDRIER MOTOCROSS 2023

CHAMPAGNE-ARDENNE

Date	DÉNOMINATION CLUB ORGANISATEUR (LIEU - Département)	50cc	65cc	85cc *	Ligue 125cc	Ligue 250cc/450cc	Trophée 250cc/450cc	Trophée Vétérans	Trophée Féminins	Motos Anciennes	Quad Cross	Side Car Cross	National
25/06	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DES 3 COMMUNES (LE CHÊNE - 10 - Aube)		●	●	●	●	●		GE	GE			
09/07	CHAMPIONNAT RÉGIONAL AMICALE MOTO CROSS SOMMAUTHE (SOMMAUTHE - 08 - Ardennes)	●	●	●	●	●	●					●	
06/08	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES (AMBLY - 08 - Ardennes)	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
08/15	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB MAILLY LE CAMP (MAILLY LE CAMP - 10 - Aube)		●	●	●	●	●	●	●	●			
20/08	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL CHAUMONT ENDURO 52 (CHAUMONT - 52 - Haute-Marne)	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
27/08	CHAMPIONNAT RÉGIONAL MX SAINT JUST SAUVAGE (SAINT JUST SAUVAGE - 51 - Marne)	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
10/09	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL UNION MOTOCYCLISTE DE L'AUBE (DROUPT SAINTE MARIE - 10 - Aube)	●	●	●	●	●	●		●	●			
24/09	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI (ROCROI - 08 - Ardennes)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		
01/10	COURSE SUR PRAIRIE CHAMPIONNAT RÉGIONAL RVA CHAVANGES (MARGERIE HANCOURT - 51 - Marne)	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
08/10	CHAMPIONNAT RÉGIONAL TEAM MENOUMOTO CROSS (SAINTE-MENEHOULD - 51 - Marne)	●	●	●	●	●	●				●		

GE : La catégorie cochée avec la mention «GE» comptera pour le Championnat Grand Est et le Championnat de Zone dans lequel, il se déroule. / * Dans les 85cc sont inclus, les Kids et les Espoirs.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS SIDE CAR CROSS GRAND EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Tous les équipages figureront au classement général du Championnat Sidecar. Les équipages dont le pilote a plus de 50 ans seront également classés dans la catégorie Trophée Vétérans Sidecar.

Les inscriptions seront limitées à 32 équipages par épreuve et prioritairement réservées jusqu'à un mois avant chaque épreuve aux équipages sidecar participant au Championnat. Enfin un pilote sidecar pourra changer de passager sans justification.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Appellation	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Âge
Championnat SIDECAR	Scratch	350cc-2T à 750cc- 2T < 1000cc-4T	NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)	Pilote : 17 ans révolus Passager : 15 ans révolus
Trophée Vétérans SIDECAR	Scratch	350cc-2T à 750cc- 2T < 1000cc-4T	NCO, LUE, INJ, INT, NCP (passager)	Pilote plus de 50 ans

2 FORMULE

Le Championnat Sidecar se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross, en accord avec le Délégué du Championnat de France, limite le nombre d'épreuves à 8 maxi.

3 DÉROULEMENT

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des SIDECAR sera définie en fonction du classement de l'année précédente, les nouveaux pilotes entreranno à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes disputeront une seule séance d'essais. Les 5 premières minutes seront libres. Les 15 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Sidecar	5' + 15'	30 + 2 réservistes	3 x 15'+1T

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS SIDE CAR CROSS GRAND EST

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat SIDECAR** : 2 coupes aux 3 premiers équipages scratch, 2 coupes au 1^{er} équipage Vétérans.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat SIDECAR** : 2 coupes aux 3 premiers scratch, 2 coupes aux 3 premiers Trophée Vétérans.

5 BARÈME DE POINTS

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1



meubles
Ruhland

Allée Joseph bramah | Velaines (55) | www.meubles-ruhland.com

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS QUADSCROSS GRAND EST

1 COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Appellation	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Âge
Championnat QUADS	Scratch	250cc 2 ou 4T mini et 525 cc 2 ou 4T maxi	NJ3,NCO,LUE, INJ,INT	À partir de 16 ans
Trophée Vétérans QUADS	Scratch	250cc 2 ou 4T mini et 525 cc 2 ou 4T maxi	NJ3,NCO,LUE, INJ,INT	Mini 40 ans

2 FORMULE

Le Championnat Quads se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. La Commission de Motocross limite le nombre d'épreuves à 10 maxi.

3 DÉROULEMENT

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Pour la première épreuve de la saison, l'entrée en grille des QUADS sera définie en fonction du classement de l'année précédente, les nouveaux pilotes entreranno à la suite par ordre de numéro.

Pour le reste de la saison, les entrées en grille seront établies par le Secrétariat de la Ligue, selon les classements provisoires.

Les pilotes Quads disputeront une seule séance d'essais. Les 10 premières minutes seront libres. Les 10 minutes suivantes seront chronométrées.

La séance d'essais chronométrés déterminera l'ordre d'entrée en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Essais libres et chronométrés	Qualifiés par série	Manches Championnat
Quads	10' + 10'	30	3 x 15'+1T

4 RÉCOMPENSES

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratches, 1 coupe aux 3 premiers Vétérans, 1 coupe à la première Féminine.

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie :

- **Championnat QUADS** : 1 coupe aux 3 premiers scratches, 1 coupe aux 3 premiers Trophée Vétérans, 1 coupe à la première féminine.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNATS QUADSCROSS GRAND EST

5 BARÈME DE POINTS

Les points seront attribués pour chaque manche selon le barème ci-dessous. Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le classement du championnat sera établi selon les points que les pilotes auront marqués lors de l'épreuve, qu'ils soient seniors, vétérans ou féminines. C'est-à-dire que les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat ne sont pas comptabilisés dans le classement provisoire, mais que les points obtenus par le pilote inscrit au championnat restent inchangés.

6 POINTS DE BONIFICATION

Concurrence de date entre un Championnat Grand Est et un Championnat de niveau supérieur : tout pilote participant à une épreuve de niveau supérieur organisée le même week-end qu'un Championnat Grand Est de la même discipline et de la même catégorie, se verra réattribuer des points en Championnat Grand Est dans la limite de 3 épreuves.

Ce calcul se fera au prorata de la totalité des manches. Ces points seront rajoutés au fur et à mesure de la saison et recalculés en fonction des épreuves auxquelles le pilote participe.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra se qualifier sur l'épreuve tombant en concurrence de date.

Dans le cas où une épreuve de championnat de Grand Est serait organisée hors week-end, dans la semaine qui suit ou précède une épreuve de niveau supérieur, la Commission Motocross Grand Est pourra décider, en opportunité, d'accorder également un report de points aux pilotes absents s'ils étaient engagés sur une des manifestations susmentionnées.

Les catégories suivantes sont considérées comme épreuve de niveau supérieur : Championnat du Monde, Championnat d'Europe, Championnat de France. Les courses de marques sont exclues.

MOTO CLUB GAZELEC

MC GAZELEC DU MOTOCROSS GAZELEC POUR LES OUVERTURES.

**CIRCUIT DE MX - CIRCUIT PIT-BIKE - TERRAIN DE TRIAL
SPÉCIALE D'ENDURO - EDUCATIF (ÉCOLE)**

ROUTE DU ROHRSCOLLEN 67100 STRASBOURG

POINT GPS : 48.52559630762976, 7.791554828361017



CHAMPIONNAT EXCELLENCE 250CC

1 ^{er}	LEVY LORIS	MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER
2 ^e	PICH GAËTAN	UNION MOTO BITCHOISE
3 ^e	AMMER JULES	MCC CREHANGE BAMBI

CHAMPIONNAT EXCELLENCE 450CC

1 ^{er}	PROST TANGUY	ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ
2 ^e	WILTGEN AURÉLIEN	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3 ^e	VIELHOMME LUCAS	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS

CHAMPIONNAT 125CC 2T

1 ^{er}	PIAT LORIS	TEAM MENU MOTO CROSS
2 ^e	QUINZELING NOA	TEAM ENDURO PASSION
3 ^e	PIAT LOUKA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

CHAMPIONNAT 125CC 2T JUNIOR

1 ^{er}	QUINZELING NOA	TEAM ENDURO PASSION
2 ^e	CLEMENT NICOLAS	MOTO CLUB STAINOIS
3 ^e	VALDENNAIRE TOM	MOTO CLUB SPINALIEN

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1 ^{er}	HUSSON AARON	SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES
2 ^e	HERBIN SIDJEY	TEAM MENU MOTO CROSS
3 ^e	PHILIPPE NOAH	MOTO CLUB PASSION VITESSE

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1 ^{er}	DISS-FENARD LÉO	MOTO CLUB RIEDESELTZ
2 ^e	SUTTER OLIVER	UNION MOTO BITCHOISE
3 ^e	SCHNEIDER JULES	MOTO CLUB DE LA ZORN

CHAMPIONNAT 65CC

1 ^{er}	GRUTZNER JULES	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2 ^e	LUSTENBERGER RYAN	MX GENERATIONS
3 ^e	BLETTNER LOUIS	MOTO CLUB 3 FRONTIERES

MOTOS ANCIENNES

1 ^{er}	BECKER FLORENT	M. FOYER RURAL DE FAULX
2 ^e	ROUGETTE PIERRE-HENRI	SPORT MECANIQUE LOISIRS
3 ^e	MARTIN GUILLAUME	M. FOYER RURAL DE FAULX

TROPHÉE VÉTÉRANS

1 ^{er}	FEDELE DAVID	MX MOULINS MOTOCUB
2 ^e	EVARD ALEXANDRE	MOTO CLUB DU PAVILLON
3 ^e	HENRY HERVE	MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNES

TROPHÉE FÉMININES

1 ^{ère}	SATABIN EMA	UNION MOTO BITCHOISE
2 ^e	SZCZERBICKI LINA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3 ^e	HARTZ CLARYSSE	MOTO CLUB MANRE

CHAMPIONNAT SIDE CAR CROSS

1 ^{er}	MATUSIAK GREGORY/RENARD RODRIGUE	MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
2 ^e	BOURRE STEPHANE/BOURRE MATHEO	MOTO CLUB DU PAVILLON
3 ^e	RENARD JEAN JACQUES/RENARD BENJAMIN	UNION MOTO DE LA MARNE

TROPHÉE VÉTÉRANS SIDE CAR CROSS

1 ^{er}	RENARD JEAN JACQUES/RENARD BENJAMIN	UNION MOTO DE LA MARNE
2 ^e	DESCHHEMACKER LUC/LOBRY OLIVIER	MOTO CLUB HUISMES
3 ^e	VICINI DIDIER/CHRETIEN CYRIL	TEAM MENU MOTO CROSS

CHAMPIONNAT QUAD

1 ^{er}	SCHNEIDER RODOLPHE	TEAM MENU MOTO CROSS
2 ^e	LORINET PAULIN	TEAM MENU MOTO CROSS
3 ^e	LALLEMENT MORGAN	ARDEN MOTO PASSION

VÉTÉRANS QUAD

1 ^{er}	IENTILE GIOVANNI	QUAD NEUF ARGANCY
2 ^e	WINTER ALAIN	MOTO CLUB DE LA ZORN
3 ^e	MAIRE DOMINIQUE	MOTO CLUB DE LA ZORN

CHAMPIONNAT EXCELLENCE 250CC

1 ^{er}	LEVY LORIS	MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER
2 ^e	NOWAK PIERRE	BICQUELEY MOTO-CROSS
3 ^e	BALTENWECK STEVEN	MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE

CHAMPIONNAT EXCELLENCE 450CC

1 ^{er}	BORMAS MIKE	UNION MOTO BITCHOISE
2 ^e	REB LORIS	MOTO CLUB EVASION
3 ^e	HENRY LILIAN	MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGN

CHAMPIONNAT 125CC 2T

1 ^{er}	LECOMTE FABIEN	MOTO CLUB SPINALIEN
2 ^e	LUCASSON FLORIAN	MOTO CLUB MOTHERN
3 ^e	KIFFER LOIC	UNION MOTO BITCHOISE
1 ^{ère}	SATABIN EMMA (1 ^{ère} Féminine)	UNION MOTO BITCHOISE

CHAMPIONNAT 125CC 2T JUNIOR

1 ^{er}	KIFFER LOIC	UNION MOTO BITCHOISE
2 ^e	CLEMENT NICOLAS	MOTO CLUB STAINOIS
3 ^e	ROBERT MATTÉO	MOTO CLUB BERGHEIM

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1 ^{er}	PHILIPPE NOAH	MOTO CLUB PASSION VITESSE
2 ^e	VOIRIN MARVIN	BIQUELEY MOTO-CROSS
3 ^e	GABRION LENNY	MOTO CLUB SPINALIEN
1 ^{ère}	SATABIN EMMA (1 ^{ère} Féminine)	MOTO

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1 ^{er}	KIFFER LUCA	UNION MOTO BITCHOISE
2 ^e	SUTTER OLIVER	UNION MOTO BITCHOISE
3 ^e	HUFFLING CALIE	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
1 ^{ère}	HUFFLING CALIE (1 ^{ère} Féminine)	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE

CHAMPIONNAT 65CC

1 ^{er}	GRUTZNER JULES	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVILLE
2 ^e	LUSTENBERGER RYAN	MX GENERATIONS
3 ^e	BLETTNER LOUIS	MOTO CLUB 3 FRONTIERES
1 ^{ère}	LAEUFER LEA (1 ^{ère} Féminine)	UNION MOTO BITCHOISE

TROPHÉE 250CC

1 ^{er}	LATTE MAXIM	MOTO CLUB 3 FRONTIERES
2 ^e	VAUTRIN MALHON	M.FOYER RURAL DE FAULX
3 ^e	REINERT AURELIEN	MOTO CROSS CLUB DE LEY

TROPHÉE 250CC (125CC 2T)

1 ^{er}	AYRTON DE BERNARDI	CUTRY CROSS CLUB
2 ^e	SANTOS GIL FABIO JOSE	MOTO CLUB 3 FRONTIÈRES
3 ^e	JONAS CHRISTOPHER	MOTO CLUB 3 FRONTIÈRES

TROPHÉE 450CC

1 ^{er}	PAYET NICOLAS JOHAN	MOTO CLUB GRANGES SUR VOLOGNE
2 ^e	RICHARD EMERIC	MOTO CLUB 3 FRONTIERES
3 ^e	LIEHR NATHAN	MOTO CLUB BERGHEIM

TROPHÉE VÉTÉRANS

1 ^{er}	GARNIER FABIAN	MOSELLE MOTO CLUB
2 ^e	FAUSTINELLI BERTRAND	MIDREVAUX MOTO CLUB
3 ^e	PLANSON DIDIER	SPORT MECANIQUE LOISIRS

MOTOS ANCIENNES SCRATCH

1 ^{er}	MARTIN GUILLAUME	M.FOYER RURAL DE FAULX
2 ^e	BECKER PHILIPPE	M.FOYER RURAL DE FAULX
3 ^e	ROUGETTE PIERRE HENRI	SPORT MECANIQUE LOISIRS

FÉMININES

1 ^{ère}	BLANCHARD JUSTINE	ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT
2 ^e	SCHRUTT MEGANE	MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS

CHAMPIONNAT EXCELLENCE 250CC

1 ^{er}	BART TOM	MC DES BUTTES DE BEAUREGARD
2 ^e	LOLLI ALEXIS	MOTO CLUB MAILLY LE CAMPS
3 ^e	POULET JULIAN	MOTO CLUB HAUT MARNAIS

CHAMPIONNAT EXCELLENCE 450CC

1 ^{er}	WILTGEN AURELIEN	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2 ^e	VIELHOMME LUCAS	MOTO CLUB CHAMPIGNOL
3 ^e	MARTIN THEO	MOTO CLUB MANRE

CHAMPIONNAT 125CC 2T

1 ^{er}	PIAT LORIS	TEAM MENU MOTO CROSS
2 ^e	PIAT LOUKA	MC DES 3 COMMUNES
3 ^e	QUINZELING NOA	QUENECHNEUX TEAM

CHAMPIONNAT 125CC 2T JUNIOR

1 ^{er}	QUINZELING NOA	QUENECHNEUX TEAM
2 ^e	BOUCHET TAYVEN	MC MAILLY LE CAMPS
3 ^e	FOUTRIER LUIGY	ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ

CHAMPIONNAT 85CC ESPOIRS

1 ^{er}	HUSSON AARON	SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'AR
2 ^e	HERBIN SIDJEY	TEAM MENU MOTO CROSS
3 ^e	HAXAIRE TIMEO	MARIGNY MOTO CLUB
1 ^{ère}	ABRAHAM LEA (1 ^{ère} Féminine)	SPORTS CLUB TOUT TERRAIN DE L'ARDRES

CHAMPIONNAT 85CC KIDS

1 ^{er}	BENTINI HUGO	MX SAINT JUST SAUVAGE
2 ^e	RONFLETTE MATEI	TEAM MENU MOTO CROSS
3 ^e	RONFLETTE JOSH	MX SAINT JUST SAUVAGE
1 ^{ère}	MAIGRET LILOO (1 ^{ère} Féminine)	MARIGNY MOTO CLUB

CHAMPIONNAT 65CC

1 ^{er}	GRUTZNER JULES	MOTO CLUB TOUT TERRAIN THIONVIL
2 ^e	TURCK MATEO	MOTO CLUB EVASION
3 ^e	DHENIN NATHAN	MOTO CLUB DU PAVILLON
1 ^{ère}	FINK LILOU (1 ^{ère} Féminine)	MOTO CLUB DU PAVILLON

TROPHÉE 250CC

1 ^{er}	FAUVERNIER KENNY	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
2 ^e	JACKOWSKI SEBASTIEN	UNION MOTO DE LA MARNE
3 ^e	ADAMS CLEMENT	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP

TROPHÉE 250CC (125CC 2T)

1 ^{er}	BACH EMERIC	TEAM MENU MOTOCROSS
2 ^e	KUNZI KENNY	MOTO CLUB MANRE
3 ^e	VIGIER ARMAND	UNION MOTO DE LA MARNE

TROPHÉE 450CC

1 ^{er}	DUJANCOURT ALEXIS	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2 ^e	BESSON MATHIEU	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3 ^e	LEMAIRE ROMAIN	TEAM MENU MOTO CROSS

TROPHÉE VÉTÉRANS

1 ^{er}	GABREAUX AURELIEN	MOTO CLUB MANRE
2 ^e	EVARD ALEXANDRE	MOTO CLUB DU PAVILLON
3 ^e	PICOLO BRUNO	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP

MOTOS ANCIENNES SCRATCH

1 ^{er}	ROUGETTE PIERRE HENRI	SPORT MECANIQUE LOISIRS
2 ^e	LEFEVRE OLIVIER	MC DES BUTTES DE BAUREGARDS
3 ^e	ROUSSAUX PASCAL	MC CHARLEVILLE-MEZIERES EN ARDENNES

FÉMININES

1 ^{ère}	HARTZ CLARYSSE	MOTO CLUB DE MANRE
2 ^e	SZCZERBICKI LINA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3 ^e	CEZ LEONIE	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP

CLASSEMENTS 2022

COURSE SUR PRAIRIE

CHAMPIONNAT OPEN MX2



CHAMPIONNAT OPEN MX1



CHAMPIONNAT 125CC

1°	PIAT LORIS	UNION MOTO BITCHOISE
2°	PIAT LOUKA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3°	DEPIERREUX JASON	TEAM MENU MOTO CROSS

TROPHÉE OPEN

1°	GAUROS STEVEN	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2°	CONSEIL JEREMY	MX MOULINS MOTOCLUB
3°	BACH BAPTISTE	UNION MOTO DE LA MARNE

TROPHÉE 125 CC 2T

1°	BACH EMERIC	UNION MOTO DE LA MARNE
2°	AKHDAR NOE	MX MOULINS MOTOCLUB
3°	ERIBON ENZO	UNION MOTO DE LA MARNE

TROPHÉE VÉTÉRANS

1°	CHAPLAIN FABRICE	MOTO CLUB MAILLY LE CAMP
2°	COLLARD FABRICE	MOTO CLUB CHAMPIGNOLAIS
3°	EVRAUD ALEXANDRE	MC DES BUTTES DE BEAUREGARD

TROPHÉE FÉMININES

1 ^{ère}	SZCZERBICKI LINA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
2°	HERKERT LYDIA	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3°	HARTZ CLARYSSE	MOTO CLUB MANRE

MOTOS ANCIENNES

1°	BECKER PHILIPPE	M.FOYER RURAL DE FAULX
2°	ARCHIMBAUD JOEL	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3°	LEFEVRE OLIVIER	MC DES BUTTES DE BEAUREGARD
1 ^{ère}	POISSONNIER PASCALINE (1 ^{ère} Féminine)	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

QUADS

1°	CUBIZOLLES SACHA	MX MOULINS MOTOCLUB
2°	LALLEMENT MORGAN	ARDEN MOTO PASSION
3°	CHOPIN JONATHAN	CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI
1 ^{ère}	FAIVRE ELODIE (1 ^{ère} Féminine)	MOTO CLUB VALLEE DE LA BRUCHE

TROPHÉE VÉTÉRANS QUADS

1°	WINTER ALAIN	MOTO CLUB DE LA ZORN
----	--------------	----------------------



SÉRIGRAPHIE

Pull, T-Shirt, maillot de sport, sac...

Jusqu'à 6 couleurs

BRODERIE

Veste, softshell, casquette, badge...

Jusqu'à 15 couleurs

TRANSFERT

Marquage textile numérique...

Quadrichromie

À 15 MINUTES DE METZ

STORMI
MARQUAGES TEXTILES

03 87 60 41 32

SARL Stormi serigraphie - stormi@orange.fr

17 rue du grand pré - VAL Euromoselle Sud - 57140 NORROY LE VENEUR
Siret : 80753562000015 - APE : 1812Z - N° TVA intracom : FR56807535620



CATÉGORIE
ENDURO

COMMISSION .148
RÈGLEMENT - ENDURO GRAND EST .149
RÈGLEMENT - CHAMPIONNAT
ENDURANCE TT MOTO GRAND EST .153
CLASSEMENTS 2022 .159

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Enduro

#coursesursable #crosscountry #rallyeTT #endurosprintTT



Photo

Pierrick Hugo
Champion de Ligue Grand-Est

COMMISSION ENDURO

PRÉSIDENT

JACQUES Olivier

jacquesolivier@outlook.com - 06.84.27.65.88

VICE-PRÉSIDENT ENDURO

REMY Jacques

delegue_enduro_lmge@laposte.net
06.83.98.37.01

VICE-PRÉSIDENT ENDURO TT

CHANGENET Laurent

laurent.changenet@orange.fr - 06.47.72.36.83

MEMBRES

FELS Francis

francis.fels@wanadoo.fr - 06.81.63.63.78

HOUGNON Philippe

philippehougnon@orange.fr - 06.16.92.56.96

LORRAIN Eric

eric0425@hotmail.fr - 06.10.04.59.27

OPALINSKI Richard

jrktm47@hotmail.fr - 06.83.72.20.77

SALM Olivier

o.salm@orange.fr
06.10.11.01.78 / 03.83.49.01.20

BLANCHET Laura

blanchet.laura02@gmail.com
06.74.11.87.68

ARDOIN Mickaël

mickaelardoin@gmail.com
07.71.64.34.83

DE CHARDON Patrice

patrice.dechardon@gmail.com
06.45.99.03.19

GROSLEVIN Olivier

marieodile.groslevin@sfr.fr
06.03.87.08.13

point S

Pas de stress, il y a point S !

Pneus Motos :

- Moto Cross
- Enduro
- Quad

Pneus Autos :

- Tourisme
- 4x4
- Camionnette

mais aussi...

- Révision constructeur
- Plaquettes, disques
- Echappement
- Géométrie



Goumirou Point S

7 allée des Tilleuls
57130 Jouy-aux-Arches

☎ 03 87 60 75 27



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURO GRAND EST

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Bienvenue dans les pages de la commission Enduro- Endurance TT.

Vous y trouverez les règlements et calendriers de notre discipline pour cette saison sportive 2023.

Côté calendrier et règlement enduro, le championnat régional se déroulera sur 7 épreuves. En contrepartie de leur présence sur une grande partie de nos organisations, nous irons rendre visite à nos voisins des Hauts de France à Conty. Le règlement 2023 n'a que peu changé mais cette année tous les résultats seront comptabilisés pour le classement final (plus de « joker »).

Nous aurons également le plaisir de pouvoir bénéficier (hors championnat) de la Val de Lorraine Classic et de l'enduro-kid de Mazel (accessible dès 7 ans !).

Côté calendrier et règlement endurance, nous avons essayé de concentrer le championnat en dehors de la pleine saison Enduro et/ou Motocross. 5 épreuves au programme entre fin août et fin octobre dont l'épreuve de Suzannecourt qui accueillera à la fois le championnat de France des régions et le championnat de ligue. Ici non plus, pas de gros bouleversement dans le règlement mais cette année tous les résultats seront comptabilisés également.

Enfin, nous bénéficierons aussi d'événements sportifs comme l'endurance Quad de Goncourt, les endurance motos anciennes de Rethel et Les Riceys ainsi que du Tri-sport à Essoyes.

Vous le voyez, il y a de quoi passer une excellente saison en n'oubliant jamais (mais vous y êtes attentifs comme moi) l'indispensable respect dû à la fois aux bénévoles qui vous encadrent et reçoivent mais aussi aux propriétaires et communes qui nous permettent l'organisation de nos épreuves.

Bonne saison 2023 à vous toutes et tous

Full gazz

Olivier JACQUES
président de la commission Enduro

1 COUREURS ADMIS

- ▶ **Un championnat ligue 1** est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO + NJC.
- ▶ **Un championnat vétéran ligue 1** est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO, âgés de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.
- ▶ **Un championnat super-vétéran ligue 1** est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1
- ▶ **Un championnat espoir ligue 1** ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgés de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.
- ▶ **Un Trophée ligue 2** ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.
- ▶ **Un trophée super-vétéran ligue 2** ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- ▶ **Un trophée vétéran ligue 2** ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- ▶ **Un Trophée Espoir ligue 2** est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgés de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.
- ▶ **Un trophée féminine** ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2. Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.
- ▶ **Un challenge 50cc** ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 3.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURO GRAND EST

2 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement des catégories Féminines et 50 cc sont fixés à 10 € (Hors Championnat de France et épreuves « Hors ligue »).

Les modalités d'engagement figureront sur le site d'inscription de la LMGE : <http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/>

3 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait, un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

4 MOTOS

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder 112 DB/2mètres. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule (hors enduro sprint) et licence de l'année en cours.

5 NUMÉROS - PLAQUES

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions réglementaires :

- **Championnat** : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)
- **Trophée** : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)
- **Challenge** : plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Les pilotes devront veiller à avoir des numéros lisibles, contrastés et fiables sur la durée de l'épreuve (scotch non autorisé).

6 CONTRÔLE DES MOTOS

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro (hors enduro-sprint).

7 SANCTIONS

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURO GRAND EST

8 CLASSEMENT

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France d'enduro, de Championnat de France des Régions toutes disciplines, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants (sous réserve d'avoir participé au moins à une épreuve du championnat de ligue) :

Classement Élite (par catégorie de cylindrée)

- ▶ 1^{er} au 10^e = 25 points
- ▶ 11^e au 20^e = 20 points
- ▶ 21^e au 30^e = 16 points

Classement National (par catégorie de cylindrée)

- ▶ 1^{er} au 5^e = 25 points
- ▶ 6^e au 10^e = 22 points
- ▶ 11^e au 20^e = 16 points
- ▶ 21^e au 50^e = 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course. Le classement final se fera sur l'addition de tous les résultats. En cas d'ex-æquo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé. Si des ex-æquo subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de premières places, puis de deuxième places, puis de troisième places, etc.... La catégorie choisie lors de la 1^{ère} épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

Un pilote classé 1^{er} au classement du trophée ligue 2 devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant l'année.

Un pilote classé 1^{er} au classement du challenge ligue 3 devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant l'année.

9 RÉCOMPENSES

pour le championnat ligue 1, la ligue moto Grand Est récompensera :

- ▶ les 3 premiers du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers super-vétérans L1 du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers espoirs L 1 du classement Grand Est

pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera :

- ▶ les 3 premiers du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers super-vétérans L 2 du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers espoirs L 2 du classement Grand Est
- ▶ les 3 premières féminines du classement Grand Est

pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera :

- ▶ les 3 premiers du classement Grand Est
- ▶ les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURO GRAND EST

10 CALENDRIER

12/03/2023	ENDURO MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE (REPLI 19/03/2023).....	GYE SUR SEINE (10)
23/04/2023	ENDURO SPRINT SECTION MOTO LA BRESSAUDE	LA BRESSE (88)
30/04/2023	ENDURO ARDEN MOTO PASSION.....	VOUZIERES (08)
21/05/2023	ENDURO MOTO CLUB DU PLATEAU DE ROCROI.....	ETEIGNIERES (08)
18/06/2023	ENDURO MOTO CLUB EPERNAY.....	EPERNAY (51)
02/07/2023	ENDURO MOTO CLUB PICARD.....	CONTY (80)
10/09/2023	ENDURO MOTO CLUB DE MAZEL.....	ERIZE LA PETITE (55)

Pour information, épreuves Hors Championnat Grand-Est :

25 ET 26	CLASSIQUE ENDURO (VAL DE LORRAINE CLASSIC)	
03/2023	M.FOYER RURAL DE FAULX	FAULX (54)
22/07/2023	ENDURO KID MOTO CLUB DE MAZEL	ERIZE LA PETITE (55)

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France



Concessionnaire



**Spécialiste
Tout Terrain**

06 74 11 87 68
aubmoto10@gmail.com



du lundi au jeudi de 14h - 19h, vendredi 9h-12h et 14h-19h, samedi 9h-12h et 14h-18h
76 bis Grande Rue - 10110 Celles-sur-Ource

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO GRAND EST

1 DÉFINITION

La Ligue Motocycliste du Grand Est met en compétition un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO DUO et un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO SOLO.

2 ADMISSION

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- ▶ **être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand Est et être détenteur d'une licence** NCO / NJC/ INTER ;
- ▶ **Catégorie Open** : être âgé de plus de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours ;
- ▶ **Catégorie espoir** : être âgé de 13 à 15 ans au 1er janvier en cours (125 cm3 maxi) ;
- ▶ **Hors Championnat** : possibilité de rouler en DUO avec un pilote OPEN sous réserve du strict respect des RTS Endurance TT
- ▶ **Catégorie Junior** être âgé de moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours ;
- ▶ **Catégorie Vétéran** être âgé de plus de 37 ans au 1er janvier de l'année en cours ;
- ▶ **Catégorie Super-Vétéran** être âgé de plus de 47 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Pour marquer des points dans les catégories DUO junior, vétéran, super-vétéran et féminine, il faut que les deux membres de l'équipage appartiennent à la même catégorie.

3 DROIT D'ENGAGEMENT

Les engagements doivent se faire via le site <http://www.inscriptions.liguemotograndest.fr/>

Tout engagement incomplet ne sera pas pris en compte.

Les droits d'engagement s'élèveront à **75 €** par pilote. **Les pilotes s'inscrivant au moins 1 mois avant l'épreuve bénéficieront d'un tarif préférentiel de 65 € par pilote.**

Pour les « Duo ESPOIR » la tarification est de 30 € par pilote. (Sauf pour les épreuves de championnat de France : voir tarification en vigueur)

4 PILOTE SOUHAITANT DÉCLARER FORFAIT

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait auprès du **Secrétariat de la Ligue Motocycliste Grand Est, au maximum 48 heures avant la course.**

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc...). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par la Ligue, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait, un droit administratif sera retenu (**5 €**). Aucun remboursement ne sera effectué, passé le délai des 48 heures avant l'épreuve. Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune épreuve organisée le même jour ou week-end.

Après toute absence pour raison de santé, la Ligue aura la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

5 CIRCUIT

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type moto Cross ou Enduro. Il devra respecter les RTS endurances.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club dans son organisation et dans le respect du règlement du championnat.



AM 55
AUTOS MOTOS 55



ZA du Wameau - 55430 Belleville-sur-Meuse

☎ 03 29 84 26 55 - autosmotos.yamaha@wanadoo.fr

cross-enduro-quad
www.mcmazel.fr
Mazel
motoclub

1^{er} ENDURO KID MC Mazel

ERIZE LA PETITE (55)

Samedi
22 JUILLET
2023

A partir de
7-16 ans
Roulage libre spéciale
le dimanche 23 juillet

ALMGE GrandEst MOTO

MC Mazel

7^{ème} ENDURO
ERIZE LA PETITE (55)

Dimanche
10 SEPTEMBRE
2023

ALMGE GrandEst MOTO

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO GRAND EST

6 ÉPREUVES MOTO

27/08/2023	SOLO 3H30 / DUO 6H00	ARDEN MOTO PASSION	LA BESACE (08)
03/09/2023	SOLO 3H00 (LIMITÉ À 30 SOLOS) / DUO 6H00	TEAM ENDURO PASSION	SUZANNECOURT (52)
08/10/2023	SOLO 3H00 / DUO 6H00	THIONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB	HOMBOURG-BUDANGE (57)
15/10/2023	SOLO 3H00 / DUO 5H00	ESSOYES TT	ESSOYES (10)
29/10/2023	SOLO 3H00 / DUO 5H00	MOTO CLUB LES RICEYS	LES RICEYS (10)

7 ATTRIBUTION DES POINTS

En catégorie DUO, il n'est pas obligatoire d'inscrire sur chaque épreuve le même équipage ; chaque pilote d'un équipage marquant des points.

Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final du Championnat.

Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine. (Interdit de changer de machine). Pour les épreuves arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50 % du temps de course est effectué par manche.

Dans tous les cas, pour être classé, il est impératif de franchir le drapeau à damier de fin de course.

Tableau d'attribution des points pour les championnats :

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°	16°	17°	18°	19°	20°
Points	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Au classement final, en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

ATTENTION : en cas de concurrence de date d'une course du championnat avec le championnat de France des régions toutes disciplines, la commission se réserve le droit d'attribuer le nombre de points qu'elle jugera nécessaire pour ne pas pénaliser les pilotes représentant notre ligue.

8 OBLIGATIONS DU PILOTE

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence. Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine et le moteur doit être coupé sous peine de disqualification. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard / transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les durées solos ou par équipe, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote.

Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duos, en cas de casse, il est toléré de pouvoir poursuivre la course avec la machine de son binôme.

9 OBLIGATIONS DE L'ORGANISATION

Le chronométrage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

L'organisateur a l'obligation de fournir au délégué (ou à défaut à la ligue) les classements complets en format excel au maximum le lendemain de l'épreuve.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO GRAND EST

10 GRILLE DE DÉPART

L'ordre de départ se fera pour la 1ère épreuve suivant l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes, le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours pour les 10 premiers du championnat **scratch**. Puis tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription. Les pilotes non inscrits 15 jours avant la course seront classés en fonction de leur date d'inscription.

L'entrée en grille sera donnée ou affichée lors du contrôle administratif.

Cette disposition ne s'appliquera pas pour les épreuves du Championnat de France de Cross Country.

11 CONTRÔLE TECHNIQUE

- ▶ La limite de bruit est fixée à 112 décibels.
- ▶ Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.
- ▶ Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.
- ▶ La couleur des numéros et des fonds de plaques doit avoir un fort contraste pour être bien lisible. (Scotch interdit).
- ▶ La béquille latérale devra être démontée.

12 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Pour les casques, **seules les normes ECE 22/05 et ECE 22/06 seront reconnues**. Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les Commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les casques ouverts (jet) sont interdits. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

- ▶ Protections dorsale et pectorale obligatoire selon les normes en vigueur en championnat de France d'enduro.
- ▶ L'utilisation des tear-off sera déterminée par le règlement particulier de chaque épreuve.
- ▶ Les éléments suivants sont également obligatoires : bottes type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé et une paire de gants.

13 CIVISME

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.** Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental.** La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

L'endurance existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou de toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

14 SÉCURITÉ

Le pilote doit également avoir à disposition un extincteur à poudre, à jour de vérification annuelle, à disposition au stand de ravitaillement.

Rappel : il est interdit de fumer à proximité du stand de ravitaillement.

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT ENDURANCE TT MOTO GRAND EST

15 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

16 RÉCOMPENSES

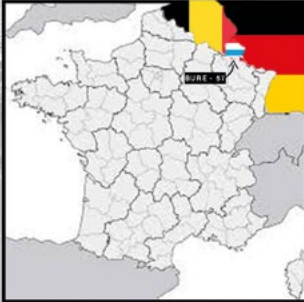
Au terme de la saison, seront récompensés lors de la remise des récompenses de la Ligue :

- ▶ les 3 premiers du championnat DUO ligue Grand Est ;
- ▶ les 3 premiers du championnat SOLO ligue Grand Est ;
- ▶ les 3 premiers du championnat ESPOIR DUO (13 à 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours) ;
- ▶ les 3 premiers Junior DUO (moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours) ;
- ▶ les 3 premiers Junior SOLO (moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours) ;
- ▶ les 3 premiers Vétéran DUO Plus de 37 ans au 1^{er} Janvier de l'année en cours ;
- ▶ les 3 premiers Vétéran SOLO Plus de 37 ans au 1^{er} Janvier de l'année en cours ;
- ▶ les 3 premiers Super Vétéran DUO Plus de 47 ans au 1^{er} Janvier de l'année en cours ;
- ▶ les 3 premiers Super Vétéran SOLO Plus de 47 ans au 1^{er} Janvier de l'année en cours ;
- ▶ les 3 premières Féminine DUO ;
- ▶ les 3 premières Féminine SOLO.

**MOTO CLUB
3 FRONTIÈRES**



**MOTO CLUB
3 FRONTIÈRES**



2 TERRAINS
1 ÉCOLE DE PILOTAGE
1 TRACÉ MX DE PLUS DE 2KM
DE NOMBREUX STAGES ORGANISÉS
COURS GRATUITS POUR LES PILOTES DU CLUB
TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT
DU PILOTE DÉBUTANT AUX PILOTES MONDIAUX

(R.FEBVRE - J.HERLINGS - S.LAIER - K.STRUBOS - H.KULLAS - S.BL.COENEN - C.SOUVEYRAS - M.MIOT - D.VOLOVICH)

**Moselle**
Le Département

**MOTO**
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

**LMGE**
WWW.LMGE-MOTOSPORT.FR

**MOTUL**

**SOPINOR**

POUR NOUS CONTACTER :

MCPH-BURE@HOTMAIL.FR | FACEBOOK : MOTO CLUB 3 FRONTIÈRES | MCPH-BURE.E-MONSITE.COM

T.M.S



Thionville



YAMAHA

Revs Your Heart

**1, rue Jean Vigo
57100 THIONVILLE**

ENDURO GRAND EST LIGUE 1



LIGUE 1 VÉTÉRANS

1 ^{er}	MICHEL BERTRAND	MV CHÂLONS CHAMPAGNE
2 ^e	STRIEVI STEEVE	MC ANDLAU
3 ^e	CLAUDE RÉGIS	MVHV ENDURO

LIGUE 1 ESPOIRS

1 ^{er}	MICHEL MAXENCE	MV CHÂLONS CHAMPAGNE
2 ^e	BROGLIO AUGUSTIN	MVHV ENDURO
3 ^e	PAULIN GABRIEL	MV CHÂLONS CHAMPAGNE

FÉMININES

1 ^{ère}	SCHIRMER PAULINE	MVHV ENDURO
2 ^e	CLAUDE ZOE	MVHV ENDURO

ENDURO ALSACE LIGUE 1



ENDURO CHAMPAGNE-ARDENNE LIGUE 1



ENDURO LORRAINE LIGUE 1





ENDURO GRAND EST LIGUE 2



LIGUE 2 VÉTÉRANS

1 ^{er}	TISSERAND ARNAUD	MVHV ENDURO
2 ^e	DENIS CHRISTOPHE	MC ANDLAU
3 ^e	BATISSE GUILLAUME	MC LES RICEYS

LIGUE 2 SUPER-VÉTÉRANS

1 ^{er}	KARST YVES	GAZELEC STRASBOURG
2 ^e	RAMM CHRISTOPHE	MC VALLÉE DE LA BRUCHE
3 ^e	LANTZ EMMANUEL	MC VALLÉE DE LA BRUCHE

LIGUE 2 ESPOIRS

1 ^{er}	BOUTSERIN MAXIME	MOSELLE
2 ^e	GARY LOIC	ARDEN MOTO PASSION
3 ^e	GERARD CORENTIN	MVHV ENDURO

ENDURO ALSACE LIGUE 2



ENDURO CHAMPAGNE-ARDENNE LIGUE 2



ENDURO LORRAINE LIGUE 2



ENDURO GRAND EST LIGUE 3



ENDURO GRAND EST 50CC



CLASSEMENTS 2022 ENDURANCE TT MOTO

SOLO OPEN



SOLO JUNIOR

1 ^{er}	FLOSSE LÉO	MC EVASION
2 ^e	DEBOU ALEXIS	CHAUMONT ENDURO 52
3 ^e	LEMOINE YANNICK	MC CHARLEVILLE MEZIERES

SOLO VETERAN

1 ^{er}	BREDARD LAURENT	CHAUMONT ENDURO 52
2 ^e	PERROTEY LAURENT	SECTION MOTO LA BRESSAUDE
3 ^e	TAESCH JÉRÔME	AUBOUE MC

SOLO SUPER-VETERAN

1 ^{er}	MICHEL BERTRAND	MOTO VERTE CHALONS CHAMPAGNE
2 ^e	MERLIER JONATHAN	MC LA VALTOLINE VERDUN
3 ^e	DEREGARD GÉRALD	MC CHARLEVILLE MEZIERES

FEMININE SOLO

1 ^{ère}	JANTZEM SHANA	AUBOUE MC
------------------	---------------	-----------

DUO OPEN

1 ^{er}	1 ^{ER} EX-AEQUO : FISSE AXEL 1 ^{ER} EX-AEQUO : FISSE LUCAS	MOTO CLUB RCLS MOTO CLUB RCLS
2 ^e	2 ^{EME} EX-AEQUO : CUCUPHAT ADRIEN 2 ^{EME} EX-AEQUO : DANIAUD ROHAN	MOTO CLUB EVASION MOTO CLUB EVASION
3 ^e	3 ^{EME} EX-AEQUO : FINANCE JÉRÉMY 3 ^{EME} EX-AEQUO : HERTGEN PIERRE	MFR FAULX MFR FAULX

DUO JUNIOR

1 ^{er}	1 ^{ER} EX-AEQUO : MALINGRE BENJAMIN 1 ^{ER} EX-AEQUO : ARDOIN MATTEO	TEAM ENDURO PASSION TEAM ENDURO PASSION
2 ^e	BOUCLIER THIBAUT	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES
3 ^e	CHAPPAT DORIAN	MOTO CLUB DES 3 COMMUNES

DUO VETERAN

1 ^{er}	1 ^{ER} EX-AEQUO : BROUTIN ALEXANDRE 1 ^{ER} EX-AEQUO : HUET GUILLAUME	CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI
2 ^e	AUGUSTIN LIONEL	MOTO CLUB AUBOUE
3 ^e	3 ^{EME} EX-AEQUO : CARVALHO ALEXANDRE 3 ^{EME} EX-AEQUO : CARVALHO FABIEN	MC LA VALTOLINE VERDUN MC LA VALTOLINE VERDUN

DUO SUPER-VETERAN

1 ^{er}	1 ^{ER} EX-AEQUO : FELS FRANCIS 1 ^{ER} EX-AEQUO : COLSON OLIVIER	CHAUMONT ENDURO 52 UM AUBE
2 ^e	2 ^{EME} EX-AEQUO : CARREAU JEAN-LUC 2 ^{EME} EX-AEQUO : TISSOT SÉBASTIEN	MC CHAMPIGNOLAIS MC CHAMPIGNOLAIS
3 ^e	3 ^{EME} EX-AEQUO : MARIE GILLES 3 ^{EME} EX-AEQUO : PALAZZO BENOIT	P.A.M. MOTO QUAD MC LA VALTOLINE VERDUN

DUO ESPOIR

1 ^{er}	1 ^{ER} EX-AEQUO : MERLIER KENNY 1 ^{ER} EX-AEQUO : RANSIJN KÉANO	MC LA VALTOLINE VERDUN MC DE MAZEL
-----------------	--	---------------------------------------



9ème JR'ENDUROSPRINT

23 AVRIL



[facebook/motoclub.labressaude](https://facebook.com/motoclub.labressaude)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL

28 MAI



23 JUILLET

33ème MONTEE IMPOSSIBLE



CATÉGORIE
TRIAL

COMMISSION .164
RÈGLEMENT - CHAMPIONNAT ET TROPHÉE .165
CALENDRIERS 2023 .169
CLASSEMENTS 2022 .170

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Trial



Photo
Alex Gremillet

COMMISSION TRIAL

PRÉSIDENT

POIROT Joël

joelpoirot.moto@gmail.com - 07.45.07.71.26

MEMBRES

DEREMARQUE Jean-Paul

jpaulderemarque@orange.fr - 06.04.49.22.54

DUPUIS Philippe

foy.dupuis@wanadoo.fr - 06.70.16.88.13

GREMILLET Luc

luc.gremillet@orange.fr

06.83.89.03.02

HOLFERT Dominique

dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83

LEBEGUE François

f.lebegue@lcindustries.fr - 06.07.08.74.16

NADOT Marie

marie.nadot@gmail.com - 06.86.85.84.32

POIROT Pierre

ppoirot13@gmail.com - 07.83.99.78.14

THIRIAT Lionel

lthiriat8@gmail.com - 07.81.73.94.99



RS MOTOR
VENTE MOTO - ACCESSOIRES - REPARATION - LOCATION

Concessionnaire pour la marque Tout Terrain...



NOUVELLE MARQUE
Concessionnaire exclusif
sur les Vosges et la Haute-Saône





DSX Trial
Super équipée



ACCESSOIRES ROUTE ET TOUT TERRAIN



Rue des Moines • SAINT ETIENNE LES REMIREMONT
03 29 23 01 27 • rs-motor@orange.fr

RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT TRIAL GRAND EST ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE

Le règlement de la Commission trial de la Ligue Motocycliste Grand Est (LMGE) est établi conformément au Code sportif et aux règles techniques et de sécurité de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de règlement.

ARTICLE 1

Le **Championnat Grand Est** et le **Trophée Champagne-Ardenne** sont ouverts à tous les pilotes licenciés dans un club de la Ligue du Grand Est et les pilotes des clubs organisateurs hors ligue.

ARTICLE 2

Le **Championnat 2023** et le **Trophée 2023** se dérouleront dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues. Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM.

TR 1 - TR 2+ - TR 2 - TR 3+ - TR 3 - TR 4+ - TR 4 -

Nota : les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto d'avant 1985 après vérification lors des contrôles et pourront être classés avec les motos modernes.

Article 2 bis

La ligue organise un Challenge Educatif comprenant 3 épreuves Maxéville - Vertus - Caisnes. Le challenge encadré par un éducateur, se déroulera sur un parcours de 5 à 6 zones maximum. Ce challenge est ouvert à tous les pilotes avec **licence jeunes (NJ1 - NJ2 - NJ3 - NJ3c et LJA1) âgés de 6 à 12 ans.**

CARACTÉRISTIQUES DU CHALLENGE ÉDUCATIF :

Les zones pourront être ajustées selon le niveau et le nombre de participants. Les pilotes et éducateurs devront être en place au plus tard à 9 h 30 afin de pouvoir démarrer la compétition vers 10h.

Catégories : voir article 1 définition des catégories de l'annuaire FFM.

ARTICLE 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

- ▶ **NCO** : Nationale Compétition dès 15 ans
- ▶ **NTR** : Nationale Compétition Trial dès 15 ans
- ▶ **MAT2** Moto ancienne Trial, dont l'année modèle est antérieure ou égale à 1985, dès 15 ans.
- ▶ **NJ** : Nationale Jeunes 6/14 ans
- ▶ **LJ** : Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs)

ARTICLE 4

Le classement du championnat Grand Est et le classement du Trophée Champagne Ardenne seront établis sur la totalité des épreuves.

ARTICLE 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

Place	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	13°	14°	15°
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

RÈGLEMENT 2023

CHAMPIONNAT TRIAL GRAND EST

ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE

ARTICLE 6

Pour être classé au championnat Grand Est, le pilote devra participer au minimum à 3 épreuves.

Pour être classé au trophée Champagne-Ardenne, le pilote devra participer au minimum aux 2 épreuves situées dans la zone géographique de Champagne-Ardenne.

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

ARTICLE 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat et (ou) Trophée sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

ARTICLE 8

Le tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories TR2+ - TR 3+ et TR4+ sera établi comme suit : Panachage des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

ARTICLE 9

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone en 1mn30 maximum, sous peine d'échec.

ARTICLE 10

Couleurs de flèches :

TR 1 ▶ Bleu

TR 2 ▶ Vert

TR 4+ ▶ Noir ou Jaune

TR 2+ ▶ Bleu ou Vert

TR 3+ ▶ Vert ou Jaune

TR 4 ▶ Noir

TR 3 ▶ Jaune

ARTICLE 11

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Place	du 1 ^{er} au 5 ^e	du 6 ^e au 10 ^e	du 11 ^e au 15 ^e	du 16 ^e au dernier
Points	20	15	10	5

ARTICLE 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagnées d'une caution de 75 €.

RÈGLEMENT 2023 **CHAMPIONNAT TRIAL GRAND EST** **ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE**

ARTICLE 13

Le montant des droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- **33 €** pour les pilotes de plus de 15 ans
- **13 €** pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.
- **10 €** pour les éducatifs

Les engagements se feront directement sur le site LMGE : <https://inscriptions.liguemotograndest.fr>

La clôture des engagements est fixée le vendredi midi précédant l'épreuve.

Pas d'engagement sur place.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition, leur permis ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto (pour épreuves en circuit ouvert à la circulation).

ARTICLE 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.

Motos : leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 104dbA 2 temps et 106dbA 4 temps.

Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.

Pilotes : Casques ECE 2205 ou ECE 2206, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.

ARTICLE 15

Temps de course : Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes TR1, TR2+, TR2, TR3+, TR3, TR4+ feront 3 tours, les TR4 feront 2 tours.

ARTICLE 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

ARTICLE 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve.

En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est et Trophée pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote.

17 - 18 JUIN 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL VINTAGE

ANDLAU



Alsace

ANDLAU



Trial Club **BAN DE LA ROCHE**

Contact : trialclub.bandelaroche@gmail.com

RÈGLEMENT 2023 **CHAMPIONNAT TRIAL GRAND EST** **ET TROPHÉES CHAMPAGNE-ARDENNE**

CALENDRIER CHAMPIONNAT GRAND EST TRIAL 2023

02/04/2023	AMVHV.....	BARBEY-SERROUX (88)	CIRCUIT FERMÉ
21/05/2023	NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER.....	NIEDERMORSCHWIHR (68)	CIRCUIT FERMÉ
02/07/2023	MC DU PLATEAU DE ROCROI.....	TOURNAVAUX (08)	CIRCUIT FERMÉ
09/07/2023	TRIAL CLUB COMTOIS.....	CHOUZELOT (25)	CIRCUIT FERMÉ
INSCRIPTIONS : Jean-Luc SCHMIDLIN - 4 rue des Demoiselles - 39700 SALANS jldin@orange.fr - 06.82.24.63.23			
17/09/2023	STANISLAS MOTO CLUB.....	MAXEVILLE (54)	CIRCUIT FERMÉ
15/10/2023	MC EPERNAY.....	VERTUS (51)	CIRCUIT FERMÉ

CALENDRIER TROPHÉE CHAMPAGNE-ARDENNE TRIAL 2023

02/04/2023	AMVHV.....	BARBEY-SERROUX (88)	CIRCUIT FERMÉ
12/06/2023	TC CAISNES.....	CAISNES (60)	CIRCUIT FERMÉ
INSCRIPTIONS : M.HELWASER - 104 rue du Château - 60400 CAISNES tc-caisnes@me.com - 06.76.05.22.23			
02/07/2023	MC DU PLATEAU DE ROCROI.....	TOURNAVAUX (08)	CIRCUIT FERMÉ
17/09/2023	STANISLAS MOTO CLUB.....	MAXEVILLE (54)	CIRCUIT FERMÉ
15/10/2023	MC EPERNAY.....	VERTUS (51)	CIRCUIT FERMÉ

CALENDRIER CHAMPIONNAT DE FRANCE MINI TRIAL 2023

16/04/2023	MC EPERNAY.....	VERTUS (51)	CIRCUIT FERMÉ
------------	-----------------	-------------	---------------

CALENDRIER CHALLENGE MINI TRIAL 2023

17/09/2023	STANISLAS MOTO CLUB.....	MAXEVILLE (54)	CIRCUIT FERMÉ
12/06/2023	TC CAISNES.....	CAISNES (60)	CIRCUIT FERMÉ
INSCRIPTIONS : M.HELWASER - 104 rue du Château - 60400 CAISNES tc-caisnes@me.com - 06.76.05.22.23			

CALENDRIER CHAMPIONNAT DE FRANCE 2023

28/05/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE ADULTES, JEUNES ET FÉMININS		
	SECTION MOTO LA BRESSAUBE.....	LA BRESSE (88)	
INSCRIPTIONS : engage-sports.com			
17 & 18 06/2023	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL VINTAGE		
	TRIAL CLUB BAN DE LA ROCHE.....	ANDLAU (67)	
INSCRIPTIONS : Hello association			
28 AU 30 07/2023	TROPHÉE DE FRANCE DES CLASSIQUES - LES 3 JOURS DES VOSGES		
	MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES.....	VAGNEY (88)	
INSCRIPTIONS : trialhautvosges.fr			

CALENDRIER TRIAL DES RÉGIONS 2023

22/10/2023	MC BOURBRIAC.....	BRETAGNE (22)	CIRCUIT FERMÉ
------------	-------------------	---------------	---------------

Sauf indication contraire, Les engagements se feront directement
sur le site LMGE : <https://inscriptions.liguemotograndest.fr>

GRAND EST CATÉGORIE S1



GRAND EST CATÉGORIE S2

1 ^e	CLAUDE BERTRAND	MVHV ENDURO
2 ^e	PACALIS ERIC	STANISLAS MC
3 ^e	VAXELAIRE GÉRALD	MC LA BRESSAUDE

GRAND EST CATÉGORIE S3+

1 ^e	BADER LIONEL	MC ZONE 68
2 ^e	PRENNEZ GUILLAUME	MC ZONE 68
3 ^e	POIROT ETHAN	MC LA BRESSAUDE

GRAND EST CATÉGORIE S3

1 ^e	STEINER ROGER	MVHV
2 ^e	POIROT NOAH	MC LA BRESSAUDE
3 ^e	PETITJEAN MARC	MVHV
1 ^{ère}	NADOT MARIE (1 ^{ère} Féminine)	STANISLAS MC

GRAND EST CATÉGORIE S4+

1 ^e	NOBEL FRÉDÉRIC	MC ZONE 68
2 ^e	DOUILLOT THIERRY	MC ROLAMPONT
1 ^{ère}	NADOT Camille (1 ^{ère} Féminine)	STANISLAS MC

GRAND EST CATÉGORIE S4

1 ^{ère}	PIERREL CHARLOTTE (1 ^{ère} Féminine)	MC LA BRESSAUDE
------------------	---	-----------------

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S1



KRUMMENACKER MATTHIEU
MVHV

GREMILLET ALEXANDRE
MC LA BRESSAUDE

THIRIAT LIONEL
MVHV

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S2

1 ^o	PACALIS ERIC	STANISLAS MC
2 ^o	CLAUDE BERTRAND	MVHV ENDURO
3 ^o	JACQUES JULIEN	STANISLAS MC

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S3+

1 ^o	POIROT ETHAN	MC LA BRESSAUDE
2 ^o	BADER LIONEL	MC ZONE 68
3 ^o	3 ^{EME} EX-AEQUO : PRENEZ GUILLAUME	MC ZONE 68
	3 ^{EME} EX-AEQUO : MARTIN ERIC	STANISLAS MC

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S3

1 ^o	STEINER ROGER	MVHV
2 ^o	DEMILLY QUENTIN	MC EPERNAY
3 ^o	GILLET HERVÉ	MVHV
1 ^{ère}	BOYER EMELINE (1 ^{ère} Féminine)	MOTO CLUB ÉPERNAY

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S4+

1 ^o	SCHMITZ JEAN PAUL	STANISLAS MC
2 ^o	DOUILLOT THIERRY	MC ROLAMPONT
3 ^o	GREMILLET LUC	MC LA BRESSAUDE
1 ^{ère}	NADOT Camille (1 ^{ère} Féminine)	STANISLAS MC

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE S4

1 ^o	DUPUIS PHILIPPE	MC EPERNAY
2 ^o	CAILLEAU TIMOTHÉ	MC LA BRESSAUDE
3 ^o	PILLOT JULES	ETLB
1 ^{ère}	PIERREL CHARLOTTE (1 ^{ère} Féminine)	MC LA BRESSAUDE

CHAMPAGNE-ARDENNE CATÉGORIE OPEN

1 ^o	1 ^{ER} EX-AEQUO : PETITJEAN CHARLIE	MVHV
	1 ^{ER} EX-AEQUO : BERGER STÉPHANE	TC BAN DE LA ROCHE
3 ^o	3 ^{EME} EX-AEQUO : JEUDY ADRIEN	MC ZONE 68
	3 ^{EME} EX-AEQUO : HOEFFERLIN VINCENT	MC ZONE 68

OUVERTURE PROCHAINE AU PRINTEMPS 2023



LE CIRCUIT À UNE LONGUEUR DE **3750 m**
POUR UNE LARGEUR DE 11M

SAS CIRCUIT DE MIRECOURT
270 RUE DE CHAMPAGNE
88500 JUVAINCOURT
06.08.70.35.61



DEVIS ET FACTURATION SUR DEMANDE AU 06.43.58.38.77



CATÉGORIE
VITESSE

COMMISSION .174
CLASSEMENTS 2022 .176

VITESSE

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook

LMGE Vitesse

Photo
Viktor LESPINASSE
Pilote du championnat vitesse
OGP



PRÉSIDENT

KAMMER Didier

didier.kammer@gmail.com / 06.73.13.16.29

MEMBRES

FERIET Alexandre

alexferiet@yahoo.fr – 03.83.90.48.77

FERIET ZIMMER Sabrina

sabrinazimmer75@gmail.com – 06.17.27.99.83

LAUDELoux Alain

laudeloux.a@gmail.com – 06.38.26.17.71

HOAREAU Marie Laure

mlaure.hoareau@gmail.com – 07.84.91.55.76

PETITJEAN Hervé

lpj.batiement@orange.fr – 06.09.12.42.12

SELIG Danielle

moto@passionvitesse.com – 06.10.26.13.86

SELIG Thierry

moto@passionvitesse.com – 06.14.55.20.78

ZIMMER Henri

cdmoto54@gmail.com – 06.26.03.23.54

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2023, la pause qui s'impose !

Depuis des années, la filière Vitesse n'a cessé de se réinventer. L'arrivée à la tête de notre Fédération de Sébastien POIRIER aux dernières élections a permis de mettre en exergue l'hémorragie de la prise de licences de nos pilotes « vitesse » !

La victoire de notre Champion du monde 2021 « El Diablo », nous a permis cependant de trouver un nouvel élan et un nouvel espoir pour tous nos Kids (licenciés de demain) de voir un jour naître des écoles de pilotages à destination de la vitesse mais pas que... Homologuer des circuits de Karting sur notre Région Grand est afin de pouvoir s'y entraîner est déjà un grand pas (même si cela est plus facile à dire qu'à faire).

Notre Président, Thierry POMMIER nous a donné carte blanche (15 000€ en 2022) pour mener à bien cette mission de reconquête de la filière Vitesse sur le Grand-est en commençant par la découverte de 4 journées d'initiation pour les plus jeunes afin de voir un jour remplir ce championnat Mini OGP.

En 2022, un trophée Minibike fut créé mais le nombre d'inscrits n'a pas été à la hauteur de nos attentes.

Comme dans les autres disciplines sportives motocyclistes, nos pilotes privilégient les entraînements plutôt que la compétition ; à cela s'est ajouté deux années Covid et aujourd'hui il faut faire face à l'inflation, la hausse des carburants, des licences etc...

Sur notre Région, on peut dire que l'érosion de la prise de licences de nos pilotes est contenue et stable ; nos clubs affiliés ont repris à 100% les roulages de ligue.

En 2024, je souhaite présenter à notre Commission un nouveau Championnat de ligue (gros cubes) sur 3 épreuves (Anneau du Rhin-Nouveau Circuit de Mirecourt et Chambley si l'autorisation du permis de construire est accordée) et réitérer un championnat Mini OGP !

Un autre facteur à prendre en considération dès 2024 sera l'épineux dossier du « BRUIT ». Coup de massue auquel nous devons faire face avec pédagogie envers nos pilotes ; merci de réserver un bon accueil à nos contrôleurs techniques.

Puisse cette année de réflexion nous inspirer et donner envie à notre Commission Vitesse de se tourner vers l'avenir en faisant table rase des querelles du passé.

Enfin de bonnes nouvelles, 2023 sera l'ouverture prochaine du Nouveau circuit à grande vitesse de Mirecourt-Epinal au printemps prochain après homologation ; peut-être l'agrandissement du Circuit GEOPARC de CHAMBLEY et création officielle le 1^{er} avril 2023 d'une école à destination de la vitesse par le MC Lunéville.

Bonne saison à toutes et à tous, merci encore à tous nos bénévoles et nos partenaires !

Didier KAMMER

Le président de la Commission Vitesse par intérim



PISTE DE KARTING ET SUPERMOTARD
240 RUE DE CHAMPAGNE
58500 JUVAINCOURT

Tél : 03.29.37.60.60 / 06.19.55.56.97

Mail : frankidealkart@gmail.com

Web : www.ideal-kart-france.com



MOTO WORLD

109 avenue du 69° R.I. - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY

Tél. 03 83 27 50 04 - kawasaki.nancy@wanadoo.fr

KAWASAKI NANCY - www.kawasaki-nancy.com

Kawasaki
NANCY

VITESSE

**CHAMPIONNAT D'EUROPE DE
MONTAGNE SUPERBIKE**



DAVID JEAN-LUC

**COUPE DE FRANCE
PROMOSPORT PRO 500 CUP**



FEUTZ MAXIME

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE LA MONTAGNE MOTO25
POWER**



NDIAYE PARADIS BRIAN

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES
VMA POST-CLASSIC 350**



MOISAN PHILIPPE

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – LIGHT CUP

1 ^{er}	TANGUY ROHR	SCHWEYEN M.X.
2 ^e	JONATHAN SCHAEFFER	A.O.GAZELEC STRASBOURG
3 ^e	JORDAN ROHR	SCHWEYEN M.X.

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – SUPER CUP

1 ^{er}	TANGUY ROHR	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE
2 ^e	JONATHAN SCHAEFFER	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE
3 ^e	JORDAN ROHR	CLUB TP 55

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – ROOKIE CUP – MINI OGP 160

1 ^{er}	GUILLAUME NICOLAS	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE
2 ^e	EWAN WEINZORN	MOTO CLUB DE BILTZHEIM

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – ROOKIE CUP – MINI OGP 115

1 ^{er}	NOHAN DELBECQ	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE
2 ^e	DWAYNE LEBRUN	MOTO CLUB DE BILTZHEIM

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – POWER CUP 1

1 ^{er}	THOMAS JACOB	MOTO CLUB DE LEYVILLER
2 ^e	DWAYNE LEBRUN	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE

CHAMPIONNAT GRAND EST MINI BIKE – POWER CUP 2

1 ^{er}	ÉMILIE HUCK	MOTO CLUB DE LUNÉVILLE
2 ^e	FRANCK WELSON	TEAM SUPERMOTARD 67

CALENDRIER CIRCUIT 2023



Découvrez le plaisir de la piste
auprès d'une équipe de passionnés !

MIRECOURT
DIJON CHENEVIÈRES
MAGNY-COURS F1

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

WWW.PASSIONVITESSE.COM CONTACT : 06 12 69 08 74



WWW.GEOPARC.COM

STAGES DE PILOTAGE ET ROULAGES



WWW.CIRCUIT-CHAMBLEY.FR

TEAM PERFORMANCE 55

nouvelles
cartes !!

JANVIER

2 cartagena
3 cartagena
4 cartagena
5 cartagena
20 jerez
21 jerez
24 portimao
25 portimao
26 portimao

FEVRIER

24 cartagena
25 cartagena
26 cartagena

MARS

8 anneau du rhin
16 chambley
17 misano
18 misano
19 misano
19 chambley
24 misano
25 misano
26 misano

AVRIL

1 cheneviere
3 anneau du rhin
3 chambley
9 chambley
10 anneau du rhin
17 anneau du rhin
29 chambley
30 chambley

MAI

1 chambley
1 anneau du rhin
6 mirecourt
7 mirecourt
8 mirecourt
8 anneau du rhin
18 chambley
18 chambley
15 anneau du rhin
27 cheneviere
29 chambley

JUIN

5 mirecourt
5 anneau du rhin
17 valson
18 valson
19 anneau du rhin
24 chambley
24 dijon
25 chambley
25 dijon
25 anneau du rhin
26 chambley

JUILLET

3 anneau du rhin
7 mirecourt
8 mirecourt
9 mirecourt
10 spa
11 spa
14 anneau du rhin
17 anneau du rhin
25 chambley
25 dijon
25 chambley
25 dijon
24 anneau du rhin
25 cheneviere

AOUT

6 chambley
12 mirecourt
13 mirecourt
14 mirecourt
14 anneau du rhin
5 mirecourt
15 anneau du rhin
20 chambley
21 chambley
28 anneau du rhin

SEPT

4 chambley
10 anneau du rhin
16 dijon
17 dijon
18 anneau du rhin
23 chambley
24 chambley
25 chambley
30 mirecourt

OCT

1 mirecourt
2 anneau du rhin
7 cheneviere
14 chambley
15 chambley
16 misano
17 misano
18 misano
21 ledenon
22 ledenon
27 aragon
29 aragon
29 cheneviere
29 aragon

NOV

13 portimao
14 portimao
15 portimao
24 cartagena
25 cartagena
25 cartagena
29 almeria
29 almeria
30 almeria

DEC

26 valencia
27 valencia
29 valencia
29 valencia
29 valencia



ESPAGNE

VALENCIA ARAGON CARTAGENA

PORTIMAO

ALMERIA

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

BARCELONE

PLANNING 2023

réservations : www.team-performance-55.com

MAXXESS METZ

LE GÉANT DE L'ACCESSOIRE MOTO

LE + GRAND CHOIX DE MOSELLE !



WWW.MAXXESS.FR

86, avenue de Thionville - 57140 WOIPPY 03 87 31 43 17

VITESSE



Infos et inscriptions sur :

www.anneau-du-rhin.com

DATES		TRACKDAYS 09h00 - 17h00 Paddock "Club" 190,- € (-20 € si membre MC ADR)	AFTER WORKS 17h30 - 20h00 Paddock "Compétition" 90,- € (-10 € si membre MC ADR)
MARS	Mercredi 8 mars 2023	Journée des Femmes	Journée des Femmes
AVRIL	Lundi 3 avril 2023		After Work
	Lundi 10 avril 2023 (Pâques)	Trackday	
	Lundi 17 avril 2023		After Work
MAI	Lundi 1 mai 2023		After Work
	Lundi 8 mai 2023 (Armistice)	Trackday	
	Lundi 15 mai 2023		After Work
JUN	Lundi 5 juin 2023	Trackday <i>STEY MOTOS</i>	
	Lundi 5 juin 2023		After Work
	Lundi 19 juin 2023		After Work
	Samedi 25 juin 2023	Trackday	
JUILLET	Lundi 3 juillet 2023		After Work
	Vendredi 14 juillet 2023 (Fête Nationale)	Trackday	
	Lundi 17 juillet 2023		After Work
AOÛT	Lundi 24 juillet 2022	Trackday <i>MOTOS DARIO</i>	
	Lundi 14 août 2023		After Work
	Mardi 15 août 2022 (Assomption)	Trackday	
OCT	Lundi 28 août 2023		After Work
	Dimanche 10 septembre 2023	Trackday	
	Lundi 18 septembre 2023		After Work
	Lundi 2 octobre 2023		After Work

 **Circuit de**
chenevières

Un max de sensations !

Retrouvez
toutes les dates
de roulage moto



Situé à 30 min de Nancy,
1h de Metz, 1h20 de Strasbourg
et 2h de Luxembourg.

Le Circuit de Chenevières,
3,5 km de pur plaisir !

4, rue de la Gare - 54122 Chenevières
+33 3 83 72 39 29 - circuit-chenevieres.fr

VITESSE

INITIATIONS MOTO

DE 6 À 17 ANS DE 9 À 17 H

2023



CIRCUIT DE IDÉAL KART DE MIRECOURT
1^{ER} AVRIL 2023



CIRCUIT GÉOPARC DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
6 MAI 2023



CIRCUIT DE CHENEVIÈRES
25 OCTOBRE 2023



FRAIS DE PARTICIPATION 15€ / INSCRIPTION : [HTTPS://WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR/BOUTIQUE/BILLETTERIE-2/](https://www.liguemotograndest.fr/boutique/billetterie-2/)

CATÉGORIE
MOTOBALL

COMMISSION .185
RÈGLEMENT - MOTOBALL .186
CLASSEMENTS 2022 .187

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Motoball

Photo
Sébastien MAYER
Champion de France Élite 01
de Motoball



L'AVENIR ENSEMBLE

SUMA DE TROYES



SUMA DE TROYES



Since 1939



@SUMANEWS



SUMAMOTOBALL.FR

PRÉSIDENTE

RESCHKO-JACQUOT Pascale

p.jacquot@motoball.fr – 06.30.33.92.78

MEMBRES

DENIZET Christian

christiandenizet@gmail.com – 06.03.83.32.32

GEORGE Yvan

sumamotoball10@orange.fr – 06.09.93.87.87

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous.

Cette nouvelle année se profile comme celle de la reprise des compétitions internationales et ce notamment pour le SUMA de Troyes qui aura ainsi l'occasion de s'opposer aux Lituaniens et aux Allemands.

Cette année sera aussi celle de la préparation de l'organisation du prochain championnat d'Europe à l'été 2024 à Troyes dans un tout nouveau stade. Ce projet à 6 M€ porté par la ville de Troyes et différents autres partenaires étatiques permet à notre discipline de se développer et à accueillir un public toujours plus nombreux autour de nos stades et ce, dans d'excellentes conditions.

L'année 2022 fut très riche pour nos clubs de la LMGE ceux-ci ayant remporté tous les titres en jeu. Je souhaite aussi remercier toutes et tous les bénévoles qui œuvrent chaque week-end pour organiser nos épreuves car sans eux cela ne serait pas possible.

Gageons que la récolte 2023 soit aussi riche en succès.

Bonne saison motoball à toutes et à tous.

Pascale RESCHKO-JACQUOT

Présidente de la commission nationale de Motoball
et de la commission motoball de la FIM EUROPE.



MOTOBALL **LA VERSION MOTO DU FOOTBALL**

Au coup d'envoi, sur un terrain de football, les quatre joueurs de chaque camp s'élancent sur leur moto. Le porteur du ballon cherche les combinaisons gagnantes pour tromper la vigilance du goal adverse, non motorisé... Accélération, freinage, feinte, passe... et but ! C'est le rythme soutenu des quatre périodes de vingt minutes d'un match de moto-ball !

LES ATOUTS DU MOTO-BALL

- La rencontre de 2 disciplines populaires : **le football et la moto**.
- Un sport atypique et spectaculaire.
- L'un des sports moto les plus accessibles. En effet, les motos et les déplacements sont pris en charge par les clubs.
- La France est l'un des leaders internationaux, rivalisant avec les pays de l'Est où la discipline est aussi populaire que le football, et notamment la Russie, ténor de la spécialité.
- Un fort potentiel de développement sportif et technologique

LES ÂGES DE PRATIQUE

- On peut commencer le moto-ball à partir de 12 ans sur des 85 cc, et ce jusqu'à 17 ans.
- À partir de 17ans, à l'appréciation des éducateurs selon le niveau, possibilité de passer en catégorie senior et d'évoluer sur des 250 cc.

LA DISCIPLINE

Le moto-ball se pratique au guidon de motos électriques ou thermiques dérivées du motocross, selon des règles sportives voisines de celles du football. Les cylindrées sont de 85 cm³ pour les juniors, et de 250 cc pour les seniors.

Les jeunes peuvent pratiquer à partir de 12 ans, en entraînement ou en compétition.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 divisions – Élite1 et 2 –, au sein desquelles 16 équipes se rencontrent au cours de matches aller/retour.
- 2 équipes composées chacune de 4 joueurs à moto et d'un goal non motorisé ; un ballon de 70 cm de diamètre et pesant environ 1 kilo.
- 2 arbitres de champ, un pour chaque moitié de terrain, assistés de 2 juges de touche.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

Organisé chaque année, un championnat d'Europe pour les 2 catégories junior et senior se dispute entre 7 nations du continent européen.



Pour la préservation des sites de pratique et le respect de l'environnement, la Fédération française de motocyclisme est pionnière pour la conception et le développement de la moto électrique dans le cadre de cette discipline.

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.MOTOBALL.FR

CLASSEMENT 2022 MOTOBALL

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE 1 ET LE TROPHÉE DES CHAMPIONS ELITE 1

LANDREALLE JEAN MARC
DETSINA ROMAN
MATTEO MAKOWIAK
MAYEUR SEBASTIEN
MARCHANT SEVERIN
COLIER JEREMY
IZABEL AXEL
FLORES QUENTIN
LOIRET GUILLAUME
ALBERTONI ARTHUR
MAUCLAIRE PAULIN
VAROUMAS SEBASTIEN (coach)
NALOT GILLES (mécano)
FLORES JOEL (mécano)
BERTILLON DENIS (mécano)
ALBERTONI CHRISTOPHE (mécano)
MAGNE GAETAN (mécano)

POUR LES U18 CHAMPION DE FRANCE

CAMUS MATHIS
LATINOVIC TOM
CLERICI RENAUD
GIONNET ENZO
CHARPENTIER LEO
GIL MATTEO
COLFORT GAETAN
GUILLOT JEAN BAPTISTE
WIECZOREK NOLAN
CLERICI ANGELO
WIECZOREK NICOLAS (coach)
CLERICI FREDDY (mécano)
GIL MANU (mécano)

Motoball club Vitryat



Saison 2023

MOTOMAX METZ



YAMAHA



Indian Metz
MOTORCYCLE



PIAGGIO

aprilia



GILERA



Vespa

6, RUE PRÉ TALANGE - 57140 WOIPPY
f motomax.metz 03 87 31 39 30

SCHWEYEN MX



LUDOVIC MACLER
BREVETÉ D'ÉTAT
06.30.81.54.65

**LMX
RACING**

STAGES AVEC
LMX RACING

LE TERRAIN EST OUVERT

**DU 05/02
AU 05/11**



FLASH LE QR CODE POUR CONNAÎTRE LES
DERNIÈRES ACTUALITÉS DU CLUB

MAISON DU PARC RUE DU CHATEAU 57720 SCHWEYEN

06.85.93.43.03

CATÉGORIE
TOURISME

ÉDITO .190
RÈGLEMENT - TOURISME LIGUE .191
CLASSEMENTS 2022 .193

Suivez toutes les actus, les bon plans sur le groupe facebook
LMGE Rallye & Tourisme



RÈGLEMENT 2023 CHAMPIONNAT TOURISME LIGUE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Bonjour à toutes et tous !

Le calendrier 2022 fut une bonne année, au niveau national, 22 épreuves au calendrier dont 4 en Championnat de France et 3 épreuves à l'international.

Les huit pilotes régionaux et leur cinq passagères ont roulé pour le championnat de France et ont parcouru au total quelques 14000 km cette année et sont allés de l'Ardèche en Normandie en passant par la Franche-Comté et la Dordogne.

Un pilote du MCE et son épouse ont fait le voyage en Allemagne à Wittenberg pour le FIM Rallye et six autres sur trois motos, sont allés jusqu'en Grèce porter les couleurs de la France au Moto Tour des Nations à Kavala.

COUPE DES RÉGIONS 2022

Particularité de la Coupe des Régions cette année, c'est un club des Pays de Loire qui a organisé la Coupe des Régions dans le Grand-Est, à Rodalbe en Moselle.

Un cinquantaine de participants répartis en 11 équipes venues de Nouvelle Aquitaine, des Hauts de France, d'Occitanie, d'Île de France, de Normandie, de Bourgogne et des locaux se sont mesurés sur les routes touristiques mosellanes.

Les deux équipes engagées de la ligue Grand Est ont terminé 1^{ère} et 3^{ème} sur le podium, l'équipe du CMD51 quant à elle a terminé 2^{ème}.

PERSPECTIVES 2023

Le calendrier du Championnat de France prévoit 9 intermédiaires et 3 épreuves Championnat de France. La première intermédiaire nous emmène à Vogüé en Ardèche les 25/26 mars prochain et la première épreuve CFT les 29-30 avril à Frotey-les-Vesoul en Haute Saône.

La finale est prévue les 30sept/01octobre à Eu dans la Seine-Maritime.

Comme vous pouvez le constater, ce calendrier nous permettra de visiter quelques régions de France.

La Coupe des Régions se déroulera à Saint-Palais en Charente Maritime les 16/17 Septembre organisée par le moto club de la Rochelle.

Trois épreuves tourisme internationales sont prévues :

- ▶ 23 au 25 juin 2023 FIM Rallye à Saragosse en Espagne
- ▶ 03 au 06 août 2023 FIM Motocamp à Kaunas Lituanie
- ▶ 12 au 15 octobre 2023 FIM Moto Tour des Nations à Djerba Tunisie.

La commission Tourisme LMGE organise son traditionnel rendez-vous annuel le 10 septembre prochain pour découvrir le musée de la Coutellerie à Nogent (52) et le musée de L'école d'Autrefois à Roche sur Marne. Venez nombreux.

Une petite précision ; une deuxième licence NTO ne coûte que 10 euros !

Pour de plus amples informations contacter la commission Tourisme.

Remi Dillet

Président de la Commission Tourisme.



Correspondant : Remi DILLET
5, rue du Bordelais 51190 AVIZEE
Tél. : 03.26.51.00.46
Mail : remi.dillet@wanadoo.fr

RÈGLEMENT 2023 **CHAMPIONNAT TOURISME** **LIGUE**

1 DÉFINITION

La Ligue Grand-Est met en compétition pour l'année 2023 les Championnats Tourisme pilotes et passagers (ères).

Ces championnats sont ouverts, aux Clubs affiliés à la F.F.M ainsi qu'aux membres de ceux-ci, dépendant de la Ligue Grand-Est.

2 DURÉE

Ces Championnats prennent effet le 1^{er} novembre 2022 et se termineront le 31 octobre 2023, permettant ainsi d'établir les classements officiels en fin d'année.

3 ÉPREUVES

Sont considérés comme épreuves comptant pour les Championnats :

- ▶ Toutes les manifestations inscrites au calendrier National FFM et International FIM Tourisme dans la période du Championnat.
- ▶ Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent.

Sont pris en compte également les Rallyes Touristiques organisés par un club affilié à la FFM ainsi que la participation à la balade annuelle TO LMGE.

- ▶ Kilométrage pris en compte : domicile du concurrent plus kilométrage rallye.

N'est pas pris en compte la participation à une épreuve organisée par le club auquel appartient le concurrent.

Le terme « Moto » définit dans les statuts fédéraux : motocyclette, scooter, cyclomoteur et d'une façon générale tous les engins terrestres à 2, 3, 4 roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur et conforme au code de la route.

4 CONCURRENTS

Ce Championnat est ouvert à tous les adhérents des Clubs Motocycliste affilié à la Ligue Grand-Est.

5 CARNETS DE ROUTE

Des carnets de route individuels édités par la Ligue Grand-Est ou la FFM, seront expédiés sur demande. A charge aux concurrents détenteurs de ce carnet de le faire viser sur le lieu des épreuves.

Pour être pris en considération, les carnets de route devront être remplis intégralement en lettres majuscules avec le tampon de l'organisateur.

Une seule participation retenue par semaine, les cas de périples ne seront pas retenus.

RÈGLEMENT 2023 **CHAMPIONNAT TOURISME** **LIGUE**

6 LES POINTS

Les Championnats se feront par addition des points obtenus par les pilotes et passagers (ères) des membres de chaque Club qui participent aux épreuves.

Les championnats individuels se feront par addition de points acquis lors des épreuves comptant pour celui-ci. Ils donneront lieu à un classement pilotes et passagers (ères) séparés.

Le seul point de départ de ces déplacements pour toute l'année sera le domicile du concurrent à la date du début du Championnat (contrôle possible par la Ligue).

Le kilométrage de chaque sortie sera calculé sur le site Internet Via Michelin à partir de l'adresse postale du concurrent, pour un trajet de type conseillé par Michelin et pour une destination égale à la commune d'organisation de l'épreuve.

► **Points attribués : Pilotes :1Km= 1 point.**

► **Passagers (ères) 1Km= 1 point**

Le calcul des distances relève de la compétence du Délégué Ligue Tourisme (sa décision est sans appel).

7 CONTROLE ADMINISTRATIF

Aux contrôles d'accueil de la manifestation, les concurrents devront présenter leur carnet de route ainsi que leur licence FFM valable pour l'année de ce championnat.

Toute tentative de validation d'un trajet non effectué en moto entraînera la disqualification définitive du concurrent sur les championnats.

Les carnets de route individuels seront à retourner à :

► Mr Remi DILLET
5 rue du Bordelais
51190 AVIZE

au plus tard le 31 OCTOBRE 2022.

8 CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les 3 premiers concurrents de chaque classement* pilotes et passagers recevront une coupe offerte par la Ligue Grand-Est lors de la cérémonie de la remise de prix de la Ligue Grand-Est.

*** Détail des classements :**

- National et international - Pilote et passager (cumul)
- Club
- 1^{ère} Féminine pilote
- Podium au Championnat de France de Tourisme FFM.

9 GÉNÉRALITES

Tout cas de litige sera examiné par la Commission de Tourisme de la Ligue Grand-Est et sa décision est sans appel.

Validé par la commission Tourisme à AVIZE le 05 janvier 2023

CLASSEMENT 2022 CHAMPIONNAT TOURISME LIGUE



PILOTE
HUBERT EDDY
PASSAGÈRE
DILLET CORINNE
CLUB
MOTO CLUB EPERNAY



PILOTE
DILLET REMI
PASSAGÈRE
HUBERT CATHIE
CLUB
MOTO CLUB EPERNAY



PILOTE
POGNIOT CLAUDE
PASSAGÈRE
POGNIOT LAURENCE
CLUB
MOTO CLUB EPERNAY

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS



HUBERT EDDIE
HUBERT CATHERINE
EHLINGER MARC
DESTREM PHILIPPE



POIGNOT CLAUDE
POIGNOT LAURENCE
DILLET REMI
DILLET CORINNE





Angle rue de Foucharupt
rue Pasteur
88100 SAINT DIÉ DES VOSGES

Tél. : 03 29 55 29 91
Mobile : 06 17 14 96 50
leborgn.motos@orange.fr

AUTO MOTO CENTER

Concessionnaire PEUGEOT Quads
HYTRACK-ARTIC CAT

Préparation enduro
71, av. Du Gal De Gaulle
88300 NEUFCHATEAU

Tél : 03.29.94.28.69
Fax : 03.29.94.12.84



Gérant : M. WERLHI Stéphan
CONCESSION SIDE-BIKE
Réparation motos toutes marques, trike et side car
141, rue Lucien Galtier
54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Tel : 03.83.51.37.20
Fax : 03.83.53.42.20



CUISINE TRADITIONNELLE
PIZZERIA TRAITEUR

35 rue Louis Barthou
54130 SAINT-MAX

Tél : 03.83.21.12.61
Ouvert du lundi au samedi midi
et du jeudi au samedi soir



RESTAURANT ET TRAITEUR

21 route départementale 400
54300 THIÉBAUMÉNIL

Tél : 03.83.71.18.89
contact@lepechemignon.fr



Concessionnaire YAMAHA - KYMCO
RIEJU - VAE HAIBIKE + KTM

16, place Jules Meline - BP 50118
88204 REMIREMONT CEDEX

Tél : 03.29.23.04.40
Fax : 03.29.23.35.07
chattonmotorcycles@wanadoo.fr

COLLÈGE TECHNIQUE**PRÉSIDENT**

THIEBLEMONT Gérard
 techniquegrandest@orange.fr
 06.42.15.58.73 / 03.29.06.80.26

VICE-PRÉSIDENTE

JANODET Hélène
 mcvbruche@sfr.fr
 06.84.82.42.46 / 03.67.97.83.61

MEMBRES

DILLET Rémi
 remi.dillet@wanadoo.fr - 03.26.51.00.46

HARTZ Sébastien
 hartz.sebastien@orange.fr
 06.88.57.18.06 / 03.25.92.63.54

SENELAR Dominique
 dominiqueadaur@gmail.com
 06.10.83.84.68 / 03.89.71.56.19

WALEK Patrice
 walek.patrice@orange.fr - 06.78.83.97.09

COLLÈGE DES OFFICIELS ET DE LA FORMATION**PRÉSIDENT**

SOT Michel
 m.sot@orange.fr
 06.11.42.82.60 / 03.25.79.91.68

MEMBRES COOPTÉS

POIROT Joël
 joelpoirot.moto@gmail.com - 06.70.55.94.20

SCHICKEL Jean-Marc
 jmschickel@gmail.com
 06.11.60.22.68 / 03.89.30.01.36

MEMBRES

CASSIN Jérôme
 cassin.jerome2@wanadoo.fr - 06.81.93.75.13

LAROSE Didier
 didier.larose08@laposte.net - 03.24.52.76.63

ZIMMER Henri
 cdmoto54@gmail.com
 06.26.03.23.54 / 03.54.51.64.53

COLLÈGE QUAD**PRÉSIDENT**

COLLOT Thierry
 thiery.c2@orange.fr
 06.80.42.23.74 / 03.29.70.69.48

MEMBRE COOPTÉ

LAGAUDE Frédéric
 lagaude.frederic@orange.fr
 07.85.58.79.62 / 03.29.85.26.53

Elodie FAIVRE
 elo-quad@orange.fr - 06 02 34 23 65

MEMBRES

MEUNIER Pauline
 pauline.meunierija@laposte.net
 06.29.60.00.33

VASSON Pascal
 pascal.vasson.pv@gmail.com - 06.75.44.58.01

WINTER Alain
 winteralain55@gmail.com
 06.27.83.94.43 / 03.69.16.22.99

COLLÈGE CHRONOMÉTRAGE**PRÉSIDENT**

CASSIN Jérôme
 cassin.jerome2@wanadoo.fr - 06.81.93.75.13

MEMBRES

DOLLAT Véronique
 vero.dollat@orange.fr - 06.30.75.64.35

HAZART Frédéric
 hazart.frederic@outlook.com - 06.17.14.35.54

KAMMER Didier
 didier.kammer@gmail.com / 06.73.13.16.29



ETERNYTIME

www.eternytime.com

Chronométrage
Préstation de service toutes disciplines
Fabricant de systèmes électroniques
Formation et conseil



distributeur officiel

Chronolec
Timing Systems



Nouvelle boutique en ligne: www.eternytime.store



Performance
Stages & Coachings

École de pilotage enfants & adultes



schwartz-performance.fr

Baptême Moto

PRÉSIDENTS

KAUDERER Pascal

pascal.kauderer@gmail.com - 06.89.11.10.54

MEMBRES COOPTÉS

FRANTZ Thierry

thierry.frantz@wanadoo.fr
06.71.72.79.36 / 03 88 08 44 77

KINDBEITER Yves

yves.kindbeiter@laposte.net - 06.64.69.94.84

PETITJEAN Hervé

lpj.batiement@orange.fr - 06.09.12.42.12

MEMBRES

BOOG Xavier

xavierboog@hotmail.fr - 06.43.66.86.35

CHARRON Yann

mxtwelve@hotmail.com
06.37.08.71.21 / 03.88.75.09.37

MULHAUPT Laurent

lm@mh68.fr - 06.76.89.74.74

SEGUIN Philippe

seguinphilippe@orange.fr
06.41.61.31.30 / 03.26.02.94.07

ZIMMER Henri

cdmoto54@gmail.com
06.26.03.23.54 / 03.54.51.64.53

Adresse mail du Collège Educatif : educatif@liguemotograndest.fr

CLUB (Département)	Circuit kid	Struct. initiation moto/quad
MC DES BUTTES DE BEAUREGARD (08)	●	
ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ (10)		quad
MX TEN PIT (10)	●	
QUENECHNEUX TEAM (52)	●	
MOTO CLUB EVASION (55)	●	moto
MOTO CLUB SAINT MIHIEL (55)	●	
ASS SPORTIVE MAIZIERES POLE TOUT TERRAIN (54)	●	moto
STANISLAS MOTO CLUB (54)		moto
P.A.M. QUAD (54)		moto
MOTO CROSS MONT BONVILLERS (54)	●	moto
UNION MOTO BITCHOISE (57)	●	moto
MOTO CROSS CLUB DE LEYVILLER (57)	●	
MOSELLE MOTO CLUB (57)	●	moto
SCHWEYEN M.X. (57)	●	
MOTO CLUB 3 FRONTIERES (57)	●	moto
ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE (88)	●	moto
SECTION MOTO LA BRESSAUE (88)		moto
MOTO CLUB SPINALIEN (88)	●	moto
TEAM LT 75 (88)	●	
A.O. GAZELEC STRASBOURG (67)	●	moto
MOTO CLUB D'ANDLAU (67)		moto
MOTO CLUB RIEDELTZ (67)	●	
MOTO CLUB DE LA ZORN (67)	●	moto
MOTO CLUB BERGHEIM (68)	●	
MOTO CLUB DE RIXHEIM (68)	●	moto
MOTO CLUB DES 3 LYS DE SAINT LOUIS (68)	●	moto
MOTO CLUB DE VIEIL ARMAND (68)	●	moto
MX GENERATIONS (68) En cours d'homologation	●	moto / quad

Les coordonnées complètes des clubs figurent au début de l'agenda.

PAS BESOIN D'EN PARLER...



VOUS NOUS CONNAISSEZ DÉJÀ

#TUCROYAISQUOI

**INITIATION A LA MOTO
DE 6 A 14 ANS
57 BITCHE**



INFOS: MXACADEMY@UMBITCHOISE.COM



**École d'initiation au pilotage moto sur le site de HOMBURG BUDANCE
le samedi matin par séance de 2 heures**

Encadrement par un moniteur titulaire du
Brevet d'État d'Éducateur Sportif
Initiation à la moto à partir de 6 ans
Prêt de matériel, moto et équipement

Mail obligatoire pour réservation

educatifttmc@gmail.com

f activité mini moto TTTC



**MOTO CLUB
DE LA ZORN**



ÉCOLE DE PILOTAGE MC ZORN
LABELLISÉE FFM 2044

LE MERCREDI APRÈS-MIDI

YANN CHARRON, MONITEUR CERTIFIÉ ET TRIPLE CHAMPION DE FRANCE DE LA DISCIPLINE,
ENSEIGNE SON SAVOIR ET SON EXPÉRIENCE AUX ENFANTS AFIN DE LES AIDER À MAÎTRISER
LEUR MOTO EN TOUTE SÉCURITÉ.

1X / MOIS - DIMANCHE
6 À 11 ANS

MOTOS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS

DECOUVERTE MOTO
DYF MOTORSPORT

WWW.MOTOCLUBZORN.FR

YANN CHARRON - 06 37 08 71 21

Moto Club de la Zorn

Yann Charron Pilotage



ÉCOLE FRANÇAISE
MOTOCYCLISME



DÉCOUVREZ
LES SENSATIONS
DU SPORT MOTO !

ÉCOLE-FRANCAISE-MOTOCYCLISME.COM



ECOLE DE PILOTAGE



Moto Club Evasion Commercien 55

Jean-Marc Gueller

Éducateur sportif Breveté d'État

AVEC LOCATION MOTO

(INITIATIONS)

50 CR-F | 110 CR-F | 125 CR-F

Séance 2H30 45€ 50€ 55€

Journée 6H00 65€ 75€ 75€

SANS LOCATION MOTO

Séance débutant 2H30 30€

Séance perfectionnement 2H30 30€

Journée 6H 35€

Cour particulier (journée) 85€

*Les tarifs sont donnés à titre indicatif



Stage Débutants & Perfectionnement

à partir de 5 ans !

Pour plus de renseignements

03 29 90 00 66 / 06 70 30 61 38

jean-marc.gueller@wanadoo.fr



Motoclub Evasion Commercien

coordonnées gps du terrain
48.746923 / 0.980720

ECOLE DE PILOTAGE DU MOSELLE MOTO CLUB

Circuit des Buttes de Rozerieulles

Dirigée par Daniel PEAN plusieurs fois
champion de France - Breveté d'état moto



Initiation - Perfectionnement - Stages

mosellemotoclub@gmail.com



Moselle Moto Club 03 87 60 12 90

Renseignements et informations au : mosellemotoclub.simplybook.it/v2



REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

TeckAudio.....	2 ^{ème} de couverture	MC 3 Frontière.....	Page 157
Kejeo.fr.....	Page 4	TMS Thionville.....	Page 158
Koesio.....	Page 7	La Bressaude.....	Page 162
CMD 57.....	Page 8	RS Motor.....	Page 164
CMD 67.....	Page 10	Trial club ban de la roche.....	Page 168
CMD 68.....	Page 11	Circuit de Mirecourt.....	Page 172
Val de Lorraine Classic.....	Page 30	Ideal Kart France.....	Page 175
Moto Club de la Zorn.....	Page 38	Motoworld Kawasaki.....	Page 175
Garage Carvalho.....	Page 50	Passion Vitesse.....	Page 177
Bar « Le Petit Rohan ».....	Page 50	Géoparc.....	Page 178
MX Masterkids.....	Page 52	TP 55.....	Page 179
Moto Club de Lunéville.....	Page 56, 94	Maxess Metz.....	Page 179
Palmi new bike.....	Page 88-93	Moto club de l'Anneau du Rhin.....	Page 180
Motors54.....	Page 88-93	Circuit de Chenevières.....	Page 181
UM Bitche.....	Page 96	LMGE Initiation Vitesse.....	Page 182
Stark.....	Page 98	SUMA de Troyes.....	Page 184
Naturet.....	Page 98	Motoball club Vitryat.....	Page 187
Bacher Moto.....	Page 102	Motomax.....	Page 188
KTM Épinal.....	Page 102	MX Schweyen.....	Page 188
MX2M.....	Page 105	Leborgn Moto Racing.....	Page 194
First Racing.....	Page 107	Auto moto center.....	Page 194
Champion Accessoires.....	Page 111	Garage 141.....	Page 194
Meca MX.....	Page 116	Restaurant le Saint-Max.....	Page 194
Direct Moto.....	Page 121	Le Pêché Mignon.....	Page 194
Domaine de Foolz.....	Page 123	Chatton Motorcycles.....	Page 194
Assurance Lestienne.....	Page 123	Eternitytime.....	Page 196
AMC Sommauthe.....	Page 125	Rony Schwartz.....	Page 196
C2I Immobilier.....	Page 135	QB MX School.....	Page 198
Alcaweb.....	Page 135	Les Petits Lynx.....	Page 199
Meubles Rhuland.....	Page 139	TTTMC.....	Page 199
Moto club A.O		École de Pilotage de la Zorn.....	Page 200
Strasbourg Gazelec.....	Page 141	JMG Évasion.....	Page 201
Stormi Marquages Textiles.....	Page 146	École de Pilotage du Moselle Moto Club.....	Page 201
Point S Goumiroue.....	Page 148	Message Communication.....	Page 203
Aube moto.....	Page 152	KTM Metz.....	4 ^{ème} de couverture
Auto moto 55.....	Page 154	Le Koncess.....	4 ^{ème} de couverture
MC Mazel.....	Page 154		





message

COMMUNICATION VISUELLE



Textile - Objets publicitaires - impression numérique

Votre
Partenaire
D'ÉVÈNEMENTS

Contactez - nous !



03 83 65 32 70

ZAC de la Croix Saint-Nicolas 7, rue de Lorraine - 54840 Gondreville
 Fax 03 83 63 89 79 Mail: contact@message-nancy.fr
www.message-nancy.fr

READY
TO
RACE



KTM

MOTORSPORT METZ

patrick@ktm-metz.com
www.ktm-motorsport-metz.com

90BD Solidarité
57070 METZ
03 87 69 69 30

LE KONCESS

QUADS / BUGGYS / MOTOS



SEGWAY



RIEJU



Le Koncess - ZAE Champ le Roi - 88300 Neufchâteau



lekoncess.fr